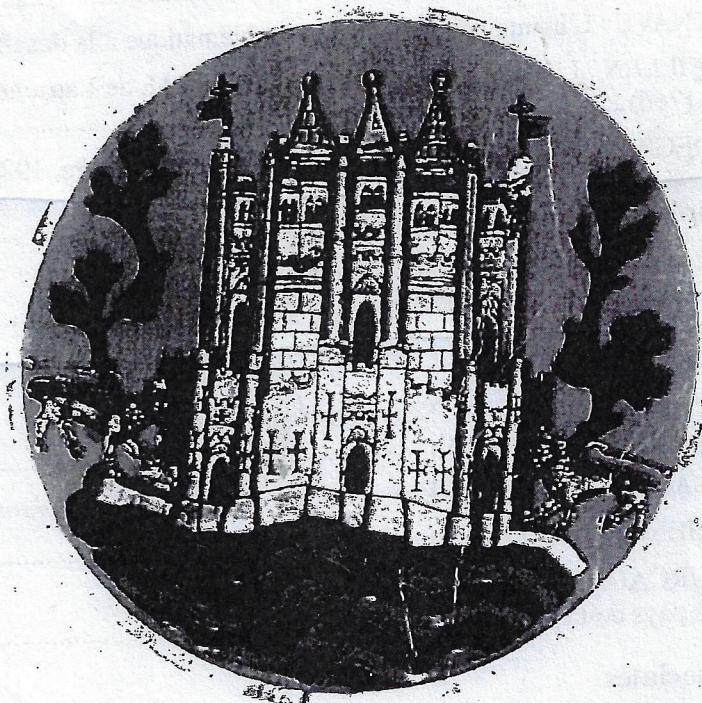


LAPURDUM

II



ÉTUDES BASQUES

Jean-Baptiste ORPUSTAN : Histoire et onomastique médiévales.
L'enquête de 1249 sur la guerre de Thibaud I de Navarre en Labourd ...

P 461-235

1997-ko Urriari - Octobre 1997

UPRESA du CNRS - Université Michel de Montaigne Bordeaux III

Département Interuniversitaire d'Études Basques de Bayonne

SOMMAIRE

I. Langue

| | |
|--|----|
| Hector IGLESIAS : À propos de quelques noms de lieux d'Anglet et de Biarritz | 1 |
| Michel MORVAN : Problèmes de substrat (suite) | 23 |
| Bernard OYHARÇABAL : La situation de la langue basque en Pays Basque Nord | 29 |
| Bernard OYHARÇABAL : Hiru aditz aurizki zahar 16. mendeko testuetan | 45 |
| Georges REBUSCHI : Remarques sur le pronom <i>Haina</i> | 63 |

II. Littérature

| | |
|---|-----|
| Aurelia ARKOTXA-SCARCIA : L'orient comme virtualité dans le carnet de 1835 d'Antoine d'Abbadie | 83 |
| Yvette CARDAILLAC-HERMOSILLA : Le magicien-guérisseur du carnet de voyage de 1835 d'Antoine d'Abbadie | 93 |
| Jon CAZENAVE : L'irrintzina : de la valeur emblématique à la désaffection | 109 |
| Txomin PEILLEN : L'identité basque dans l'œuvre de M. de Larramendi, S.J. (1690-1766) | 121 |
| Xarles VIDEGAIN : Joanes Castet-en Kantu Kahierra (Oztibarre, 1936) | 129 |

III. Histoire et onomastique médiévales

| | |
|---|-----|
| Jean-Baptiste ORPUSTAN : Histoire et onomastique médiévales. L'enquête de 1249 sur la guerre de Thibaud I de Navarre en Labourd | 161 |
|---|-----|

IV. Sciences humaines

| | |
|--|-----|
| Marie-Pierre ARRIZABALAGA : Structures familiales et destins migratoires à Sare au XIX ^e siècle | 237 |
| Renée GOULARD : <i>Wascones in plana descendunt... Civitas Lapurdum</i> | 257 |
| Manex GOYHENETCHE : Les origines labourdines d'Anglet | 283 |
| Maïté LAFOURCADE : Une confrérie originale au Moyen Âge : l'Armandat du pays de Labourd | 293 |

V. Sciences sociales

| | |
|--|-----|
| Pierre BIDART : L'Aufklärung et la basquité | 303 |
| Denis LABORDE : Politique culturelle et langue basque. Le centre culturel du Pays Basque (1984-1988) | 339 |

VI. Comptes rendus

| | |
|---|-----|
| Txomin PEILLEN : Linguistique, que d'erreurs en ton nom ! | 355 |
| Alexander UGALDE ZUBIRI : Les relations internationales du nationalisme basque depuis son apparition jusqu'à la guerre civile espagnole (1890-1939) | 359 |

AGA
—

J.-B. ORPUSTAN

HISTOIRE ET ONOMASTIQUE MÉDIÉVALES L'ENQUÊTE DE 1249 SUR LA GUERRE DE THIBAUD I DE NAVARRE EN LABOURD ⁽¹⁾

I

1^{re} partie : les réclamations des Bayonnais et Labourdins

Avant-propos

Le texte de ce document exceptionnel du milieu du treizième siècle demandait à être mis d'urgence à la portée des lecteurs et des chercheurs. C'est pourquoi, après l'avoir découvert grâce à la bienveillance de notre regretté collègue Eugène Goyheneche, qui en avait fait la première transcription pour sa thèse sur l'onomastique basque médiévale, et l'avoir utilisé comme l'une des sources principales pour la documentation de notre thèse d'Etat sur les noms des maisons basques médiévales soutenue à l'Université de Bordeaux III en 1984, nous en présentons les deux parties aux lecteurs de *LAPURDUM II* et aux chercheurs des diverses disciplines concernées : parmi celles-ci, il y a d'abord l'histoire médiévale du Pays basque encore si insuffisamment prospectée sur nombre de points.

La première partie du document comportant les doléances du roi d'Angleterre, des Bayonnais et Labourdins, rédigée en latin, est présentée ici en traduction française. Des deux rédactions d'archives à très peu de choses près (quelques graphies des noms de personnes et de lieux) identiques, c'est la seconde qui a été retenue. L'original, écrit dans la graphie la plus soignée et la plus lisible des chancelleries médiévales du temps, contenant quelques passages écrits d'une seconde main, se contente de séparer les diverses rubriques par des blancs, sans aucune numérotation, et le détail des déclarations individuelles par des alinéas précédés des abréviations d'*item* habituelles et des lettres initiales mises en marge. Pour la commodité de lecture, une numérotation romaine a été ajoutée ici entre parenthèses à la tête des rubriques principales. La deuxième et dernière section (la troisième en tenant compte des deux versions de la section labourdine), comportant les doléances du côté navarrais, rédigée en langues romanes, sera présentée à la suite.

C'est le document lui-même qui fournit le plus clair des renseignements sur ce conflit totalement ignoré de la "grande histoire", qui suivit de peu l'arrivée sur le trône navarrais, d'abord contestée, de Thibaud Ier comte de Champagne, plus célèbre dans la littérature française que dans l'histoire poli-

tique : "Thibaud le Chansonnier", le plus grand "trouvère" de son temps, lié à une prestigieuse lignée de princes poètes qui remontait à... Guillaume IX duc d'Aquitaine, le premier des "troubadours" d'oc. Neveu par sa mère de Sanche le Fort mort sans héritier en 1234, mais qui l'avait déshérité, il avait eu quelques difficultés à s'installer sur le trône de Pampelune. Il avait aussi tenté de réformer les divers "fors", textes des droits et libertés que les premiers rois de Navarre avaient concédés à la plupart des territoires du royaume. Des historiens considèrent aujourd'hui qu'il dut accepter les points de vue et les limites à son autorité que lui imposa l'assemblée des "Cortes" à laquelle tout nouveau roi de Navarre devait prêter serment, ce qui se perçoit assez clairement dans des articles comme celui des preuves de l'infançonnie ou noblesse. De là naquit le *Fuero General de Navarra* (1237) qui resta, avec quelques amendements partiels et conjointement à la coutume locale propre à chaque vallée, la loi navarraise jusqu'à l'annexion castillane de 1512.

2

D'après les termes de l'enquête elle-même, les hostilités entre les Labourdins et les Bas-Navarrais se sont développées durant ces mêmes années. Comme le rappelle le professeur Ricardo Cierbide dans une étude sur les quatre langues utilisées dans ce document (2), la situation des terres de l'actuelle Basse-Navarre (le terme ne sera pas inventé avant le XVI^e siècle) à l'égard de l'ancien comté de Gascogne annexé par le duc d'Aquitaine au milieu du XI^e siècle était, sinon incertaine en droit, du moins disputée, et pas seulement pour Mixe et Ostabarret qui relevaient depuis toujours de l'évêché de Dax : le comte de Leicester - c'est le fameux Simon de Montfort - représentant le duc d'Aquitaine devenu roi Angleterre depuis le mariage d'Aliénor un siècle plus tôt revendiquait aussi comme possession du duc-roi Iholdy et Armendaritz et d'autres territoires déjà passés sous suzeraineté navarraise. C'était en effet tenir pour nuls et nonavenus les serments d'allégeance au roi de Navarre des seigneurs principaux, celui du seigneur de Labrit seigneur "naturel" pour Mixe et Ostabarret dès la fin du XII^e siècle, celui de Gramont en 1203 etc., comme le roi de Navarre le rappellera en tête de ses propres réclamations dans la seconde partie.

La cour de Pampelune attirait depuis longtemps des nobles labourdins : non seulement Garro de Mendionde, frontalier des pays navarrais d'Ossès, de Hélette, d'Ayherre (3), mais aussi une branche d'Espelette, dont la maison éponyme du Labourd avait pourtant conservé son seigneur propre et fut incendiée par les Navarrais, et d'autres comme "Sanz de Cambo". Ainsi des Labourdins tout au moins d'origine pouvaient être dénoncés pour leurs méfaits commis contre d'autres Labourdins ou des Bayonnais, et de même pour les Bas-Navarrais, d'autant plus que l'enquête scellait en 1249 la fin d'une douzaine d'années d'escarmouches. Les hostilités avaient culminé, après le double siège de Garro par les Bayonnais, le premier ayant été interrompu par les Navarrais, avec le véritable raid que Thibaud en personne mena avec ses partisans pour l'essentiel navarrais et bas-navarrais, loin en Labourd jusqu'à Saint-Jean-de-Luz et Urrugne d'un côté, Mouguerre, Lahonce, Briscous de l'autre, et l'avan-

cée en Mixe jusqu'à Came et le siège du château de Gramont à Viellenave. Cet événement se situe en 1244.

La rédaction des doléances, de part et d'autre, fournissait l'occasion de régler bien des comptes et des mécomptes personnels, les longues années d'hostilité ayant mêlé les meurtres et les faits de guerre véritables à divers chantage et exactions de petite envergure, avec tous les degrés intermédiaires. Si l'on en croit les destructions dénoncées, ici au détriment des Labourdins, en plus des dizaines de tués, des très nombreux hommes pris pour être ensuite libérés contre rançon selon la mode du temps, l'armée royale et les partisans de Thibaud, souvent constitués de familles et fratries de guerriers (le père et les frères Garro évidemment, mais aussi les frères Arraidu d'Ayherre, Soraburu de Saint-Esteben, Nagithurri et Leizarraga d'Ossès etc., nobles et laboureurs mêlés), avaient brûlé des centaines de maisons, nobles "aulas" ou non "domos", surtout à Hasparren et Ustaritz où se trouvaient les deux principaux "castra" ou châteaux-forts (le *Gaztelu* d'Ustaritz qui a hérité en basque de son nom latin *castellu*, celui de *Zaldu*, autre latinisme, à Hasparren), scié les vergers, détruit les outillages, emporté le bétail. S'y ajoutaient les dommages particuliers qu'avaient subi artisans et marchands bayonnais : prêts non remboursés, vêtements et outils impayés, denrées perdues (jusqu'à un curieux "esturgeon" !), soldes réclamés par les marins ayant transporté le roi Thibaud, ce qui ouvre aussi le chapitre des fonctions portuaires et maritimes de la ville avec ses "nefs"...

Comme tous ces dommages sont calculés en monnaie - dont la diversité signale la place des échanges extérieurs dans l'activité du port et du commerce bayonnais : morlans régionaux, sanchetes navarrais, livres bordelaises, toulousaines, tournois français, poitevins, parisis, marcs anglais... -, il est aisé d'établir une sorte de "mercuriale" du milieu du XIII^e siècle : le prix, variable selon son importance et sa notoriété - mais étonnamment modeste au regard d'aujourd'hui comparativement à celui du bétail -, d'une maison avec tous ses outils, d'un moulin, d'un cheval, d'un roussin ou d'un âne, d'un bœuf, d'une vache, d'une chèvre, d'un mouton, d'un cochon et des troupeaux parfois nombreux qu'ils constituent, d'un couteau même et de divers vêtements, étoffes, fourrures et cuirs... Mention est faite des cultures, avec les vignes, les céréales, blé et froment, mil et avoine, et surtout les "pommeraies" parfois de plusieurs milliers de pieds, les pressoirs, les cuves omniprésentes, dans ce pays de cidre évoqué un siècle plus tôt par le pèlerin de Compostelle Aymeri Picaud, de la présence des volailles et des abeilles : voilà de quoi dresser un tableau de l'économie régionale qui devrait tenter les historiens.

Pour l'onomastique médiévale l'intérêt du document n'est pas moindre. Les noms de personnes, surnoms et prénoms d'abord, sont sans doute les moins intéressants pour l'onomastique, basque en particulier : leur abondance permet de noter les vogues du moment, matière à comparaison avec les périodes suivantes. Il est vrai que, dans la rédaction latine de cette première

partie présentée par la chancellerie anglo-labourdine et le comte de Leicester, ils subissent comme de règle la latinisation, non sans diverses irrégularités et apparitions de formes dialectales (par exemple *Garcias, Garcia, Garcie ou Gassie, Petrus, Petri ou Per, Sancius ou San(t)z...*), soit au nominatif : Anerius, Arnaldus, Comitissa, Michael, Petrus, Raymundus, etc., soit dans les divers cas de la déclinaison. Ils sont présentés ici pour la plupart en traduction française ("Comtesse, Marie, Michel, Pierre, Raymond...") ou, parfois, dans leur forme ancienne locale la plus connue : "Garcia, Sanz, Aner, Arnalt (qui a fait le français Arnaud), Johan, Eneco...". Quelques autres, de forme plus rare ou plus spécifique, sont conservés sous la forme textuelle entre guillemets, comme "Per, Petri-Santz (qui est passé aux noms locaux d'état-civil sous cette forme), Ispanus, Auria" etc.

Deux traits dominants caractérisent ces anthroponymes médiévaux du XIII^e siècle : 1° la présence à peu près constante du double prénom, le second presque toujours au génitif latin et représentant alors le nom paternel (ce qui peut se comprendre toujours comme "fils de..."), usage traditionnel qui ne disparaîtra tout à fait qu'au siècle suivant ; 2° la rareté relative des surnoms, alors qu'ils sont légion dans les textes médiévaux et tout spécialement dans les régions de langue basque : *Esquerra* "le gaucher", *Chipja* "le petit", *Suria* "le blanc" toujours très répandus dans les textes médiévaux, *Estua* sans doute "l'enfermé", *Baque* qui pourrait bien être - paradoxe dans ce contexte guerrier - la première mention de l'emprunt basque au latin *pace* "paix", forment, en complément aux toponymes, les seules traces visibles du parler basque ayant résisté à la traduction latine, quoiqu'on puisse aussi les trouver traduits, comme certains toponymes, en langue romane ou en latin (*blanc, parvum...*).

Les prénoms et surnoms sont presque tous complétés par le nom indiquant la provenance et le lieu d'origine : ce peut être la terre ou la vallée, la paroisse ou hameau, mais c'est presque toujours dans les villages basques intérieurs le nom de la maison, véritable "nom de famille et d'état-civil" de ces temps, dont l'usage quotidien au lieu de celui d'état-civil moderne même s'il est en fort recul n'a pas encore totalement disparu aujourd'hui. Ces indications peuvent renseigner sur le pays ou la maison d'origine de certains habitants installés hors de leur lieu éponyme, à Bayonne ou ailleurs. Elle permettent surtout de disposer d'un nombre considérable de noms de maisons, presque toutes parfaitement localisées, pour la première moitié du XIII^e siècle : pour la plupart d'entre elles ce texte offre la plus ancienne citation documentée, les noms cités auparavant (*Livre d'Or* de Bayonne et *Cartulaire* de Sorde ainsi que quelques textes navarrais pour les XI^e et XII^e siècles) étant relativement peu nombreux par comparaison. Il va de soi aussi, trait commun à toutes les maisons citées dans ces documents médiévaux, même les plus anciens, que ces maisons existent encore pour la plupart dans les mêmes lieux, sinon avec les mêmes murs - détruits, brûlés, rénovés sans aucun doute encore un grand nombre de fois depuis lors -, du moins avec les mêmes noms.

Le document latin, probablement rédigé ou réécrit par des non basco-phones, fait subir bien des outrages à ces toponymes ou "domonymes", et cer-

tains restent même à peu près méconnaissables sous leur forme textuelle. Ils ont tous été reproduits tels quels sans modification orthographique - sauf pour les majuscules, minuscules et ponctuation pour lesquelles la traduction commande l'usage actuel, ainsi que pour l'apostrophe dans les élisions après détachement de la préposition ou de l'article -, et en caractères gras à chaque première apparition, comme tous les noms de lieux d'origine. Une citation entre guillemets rappelle à l'occasion les formes du texte original.

En dehors des noms en général basques du pays intérieur ou de Haute-Navarre, le document cite de nombreux noms de personnages venus des zones aujourd'hui "landaises" (le vicomte d'Orthe à la tête de sa compagnie, tué par les Navarrais au siège de Garro, en est l'exemple le plus illustre) proches de Bayonne, et de Bayonnais : parmi ces derniers beaucoup sont connus et cités dans d'autres textes du milieu du XIII^e siècle, en particulier dans les listes des habitants "censitaires" de la cathédrale du *Livre d'Or* (4), "cens" auquel le texte lui-même fait d'ailleurs allusion à la rubrique III des réclamations bayonnaises.

Aux noms de lieux cités, en particulier ceux des pays, hameaux et maisons du pays intérieur, ont été ajoutés, entre parenthèses, la forme actuelle ou historiquement attestée (graphie basque ou romane selon l'origine) la plus correcte, attestation qui remonte elle-même parfois à des époques antérieures, contemporaines ou de peu postérieures au texte de 1249, et si possible ou si nécessaire des renseignements sur le lieu ou l'établissement nommé. Toutes les sommes d'argent et autres nombres en chiffres romains dans le texte ont été transformés par commodité de lecture en chiffres arabes.

(I)

"Voici les réclamations du seigneur comte de **Leicester** ("Leycestrensis") qu'il expose au nom de l'illustre roi d'**Angleterre** ("Anglie" désormais traduit "Angleterre") :

Le seigneur comte fait savoir que durant les trêves entre les rois, des gens du roi de **Navarre** ("Navarre") obligèrent le sénéchal et les gens du seigneur roi d'Angleterre à quitter le siège de Garro (château des seigneurs labourdins du même nom à Mendionde), lequel lieu est du fief et du domaine ("de feodo et dominio") du même roi d'Angleterre ; et que durant le même siège les gens du roi de Navarre précité tuèrent le vicomte d'**Avorta** (Orthe) avec lui un autre gentilhomme (5) et 19 hommes du même vicomte ainsi que 18 citoyens bayonnais venant par devoir pour le service du nommé seigneur roi d'Angleterre au siège précité. Et à la suite du susdit éloignement forcé il fut nécessaire que le sénéchal du seigneur roi d'Angleterre, après avoir augmenté son armée, revint pour assiéger le dit lieu de Garro, ce pourquoi il lui fallut faire de grandes dépenses et subir beaucoup de préjudices. Le comte fait savoir aussi que durant les dites trêves le roi de Navarre occupa le château ("castrum") de **Monte Ferrandi** (à Itxassou : le nom castral et roman *Montferrand*, inventé sans doute par l'administration anglo-aquitaine, a fini pas s'altérer pour faire l'actuel *Mondarrain* qui désigne l'ensemble de ce site montagneux) qui est du domaine du roi d'Angleterre et il le tient encore. Le comte fait savoir aussi que, quand il y avait les trêves entre les rois, Amigoç de **Garro** alors bailli du roi de Navarre et les siens tuèrent un féal et vas-

sal du roi d'Angleterre, soit P. Arnalt de **Saut** (*Zaldu* qui était le "castrum" ou château-fort de Hasparren) et un de ses servants, et le susdit roi de Navarre accueille ces meurtriers sur sa terre, injustement à l'égard du seigneur roi d'Angleterre et en violation des trêves.

Item le comte fait savoir que durant les dites trêves Pierre Arnalt de **Luxa** (Luxe, le principal seigneur de Mixe) vassal et gentilhomme (6) du mentionné roi de Navarre assiégea un château du seigneur roi d'Angleterre, à savoir le château de Saut (voir ci-dessus), ce pourquoi le même seigneur roi fit de nombreuses et grandes dépenses et subit beaucoup de préjudices, en plus du meurtre de beaucoup d'hommes.

Le comte fait savoir aussi que durant les trêves le roi de Navarre prit le château de **Camer** (Came en basque *Akamar(re)*), qui est du fief du seigneur roi d'Angleterre, et pour le récupérer le seigneur roi dut faire de grandes dépenses.

Item le comte dit que durant les trêves Amigot de Garro et Garcia Arnalt son père avec les hommés du roi de Navarre brûlèrent environ 200 maisons et des moulins ; ils tuèrent 7 laboureurs ("agricolas") du roi d'Angleterre et dévastèrent les pommeraies du château de Saut et de son district (c'est-à-dire le pays de Hasparren) qui est du fief du roi d'Angleterre ; ils volèrent des bœufs et du bétail, ce qu'il estime à 7.000 sous morlans.

6 Item le comte dit qu'au temps de la guerre que le roi de Navarre menait injustement le même roi de Navarre et les siens brûlèrent le château de Saut et environ cent maisons au château d'**Ustaryds** (le "castrum" est constitué de l'ensemble du village ou hameau fortifié autour du château : actuelle mairie dite en basque *gaztelu*) et ils dévastèrent les pommeraies à Ustaryz (sic), prix 300 marcs.

Item le comte fait savoir que dans les trêves les gens du roi de Navarre brûlèrent les maisons de **Sansa** et de **Crussyaga** (*Azantzza* et *Kurutxaga* deux des maisons infançonnnes de Cambo), dommage qu'il estime à 100 marcs.

Item le comte dit que dans les trêves les gens du roi de Navarre brûlèrent trois maisons dans la paroisse de **Sancti Johanis de Luyz** (Saint-Jean-de-Luz), et volèrent 120 porcs et tuèrent un homme, dommage qui est estimé à cent marcs, le meurtre de l'homme en plus.

Item le comte dit que dans les trêves les gens du roi de Navarre volèrent quatre-vingts vaches à Pierre Arnalt de Saut et tuèrent un homme du même P. A. de Saut et en prirent un autre, et ils l'obligèrent à se racheter pour 60 sous morlans.

Item le comte dit que, alors que les gens du seigneur roi d'Angleterre assiégeaient les envahisseurs de ses terres (le texte écrit par erreur "treugarum" : des trêves) et graves malfaiteurs à l'égard de lui-même et des siens, et qu'ils les réduisaient en telle nécessité qu'ils ne pussent plus se défendre longtemps, les gens du roi de Navarre et sur son ordre par menaces et terreurs les refoülèrent du siège (7) et ainsi les dits malfaiteurs s'échappèrent sains et saufs.

Item le comte dit qu'au temps de la guerre que le roi de Navarre menait injustement il prit **Bastitam** (cette "bastide" ne peut être Labastide-Clairence fondée par le roi de France et de Navarre seulement un demi-siècle plus tard : puisque la rubrique concerne le pays d'Ostabarret, c'est probablement Ostabat, ou bien Larceveau dont le plan ancien correspond aux modèles d'urbanisme généralement nommés "bastides") et toute sa terre qui sont du fief et du domaine du roi d'Angleterre. Item dans le même temps le même roi de Navarre prit **Ostebares** (*Oztibar* ou pays d'Ostabarret, quoique le nom désigne aussi parfois Ostabat) qui est du fief et du domaine ("feodo et domi-

rio”) du roi d’Angleterre, et les gens du roi de Navarre tuèrent en Mixe Bernard de **Bauta** (à moins d’une erreur pour *Arraute* en Mixe, ce nom peut représenter, avec l’oubli du signe abrégiateur par le copiste, *Berrauta*, forme romane du basque *Berroeta*, maison infançonne à Asme) damoiseau (voir plus loin la note 17) du seigneur Guillaume B. de **Samacos** (pour ce *Samacos* correspondant à la maison mixaine de *Samakoitz* voir plus loin la rubrique IV : le “seigneur” de Berraute devait être *Latsaga* ou *Laxague* d’Asme et le nom pouvait en désigner le propriétaire du moment et sa maison d’origine), Raymond d’**Orsahaco** (pour Orsanco) meunier du seigneur de **Mansbarrauta** (la “salle” de Masparraute ou *Martxoeta* était la principale des quatre maisons nobles ou infançonnnes du lieu) et un bourgeois de Mansbarrauta ; de plus ils brûlèrent les maisons, dévastèrent les pommeraies, détruisirent les moulins et causèrent d’autres ravages, ce qu’il estime à cent mille sous morlans.

Item le comte fait savoir qu’au temps où **Mixa** (le pays de Mixe) fut prise, le roi de Navarre prit deux paroisses du roi d’Angleterre, à savoir **Hyhout** (forme romanisée de *Iholdy*) et **Armendaryz**, et il les tient encore.

Item le comte dit que dans les trêves et quand les hommes du roi d’Angleterre allaient au siège du château (“obsidionem castrum de Garro”) de Garro, les gens du roi de Navarre détruisirent les engins (pour le siège) du roi d’Angleterre et tuèrent deux hommes et firent des dommages jusqu’à la valeur de 40 marcs et davantage.

Item le comte dit qu’au temps de la guerre que le roi de Navarre menait injustement, le même roi brûla la maison d’**Espeleta** (la maison seigneuriale d’Espelette, qui n’avait donc pas, comme Garro, Saut, Ustaritz, Came, le rang et la fonction de château-fort ou “castrum”) et dévasta les pommeraies, brûla les moulins et les maisons et provoqua d’autres dommages : prix 5.000 sous.

Item le comte dit qu’Amigot tua deux hommes du roi d’Angleterre à **Hesparrena** (Hasparren, dont c’est ici une des formes anciennes, et déterminée en basque).

Item le comte fait savoir que dans les trêves, des gens de Garcia Arnalt de Garro et d’Amigot coupèrent deux mâts de navire et rompirent les cordes (sans doute celles d’un navire) de Seingnoret prévôt du Labourd, c’était “Martinus Bracs”, “Johannes Ortyz”, “Domingo Harraca” (pour une autre graphie de ce nom voir rubrique XVII), “Senescala”.

Telles sont les demandes du comte, sauf le droit d’ajouter, diminuer, déclarer et corriger, et de poser la somme des dépenses et aussi des dommages.

Ceux-ci sont les hommes du roi de Navarre qui intervinrent dans le meurtre ou assassinat des citoyens bayonnais et du vicomte d’Orthe et des siens : Bernard d’**Alsu** gentilhomme (*Alzu* maison infançonne de Saint-Michel en Cize), Loup d’**Erro** (la vallée de Haute-Navarre), “Bracs” (sic) et Bernard de **Sorarburu** frères (*Soraburu* maison infançonne de Saint-Esteben), Garcia d’**Arraide** (*Arraidu* à Ayherre), Sancius d’**Arraide** (id.), Arnalt seigneur de **Le Carra** (la salle de Lacarre en Cize), Sanz-Anso Sanz d’**Etsau** (ce nom semble représenter, vu le nombre de combattants de ce nom sans lien de parenté apparent, plutôt des gens venus du quartier *Etsaba* ou “Exave” d’Arrossa en Ossès que la salle d’*Etxaux* en Baïgorry), Sanz seigneur d’**Alsueta** (sans doute l’une des maisons infançonnnes d’Alciette en Cize), Loup Sanz de **Sorrossa** (pas de maison de ce nom en Basse-Navarre : il doit être Navarrais) et “Petritz Esquerria” son frère, Sanz Arnalt de **Le Tarsa** (*Latarza* nom de l’un des deux quartiers anciens de Lecumberry en Cize où la plupart des maisons étaient nobles), Loup Arnalt de **Caragar** (nom inconnu résultant peut-être d’une cacographie : par exemple pour

Saradar maison d'Iholdy en limite d'Irissarry ; s'il s'agissait de *Çaragorri* d'Ossès ce serait la première mention avant le... XVII^e siècle !), Sanz Arnalt d'Etsau, Anso Sanz d'Etsau, Arnalt Loup "Chipya", Garcia de **Herriart** (pour *Iriarte*, impossible à localiser vu le nombre de maisons du même nom en Basse-Navarre et ailleurs), "Lupus" A. d'Etsau, Arnalt Sanz de Caragar, Aner de **Hyruberi** (il s'agit d'*Iriberry* d'Ossès comme on le comprend par la suite, nom écrit ici en phonétique labourdine avec aspiration), Garcia Arnalt, Bernard, Sanz de **Neguytorri** frères (*Nagithurri* de Horça en Ossès) et beaucoup d'autres.

(II)

Celles-ci sont les demandes des citoyens bayonnais ; jureurs ou taxeurs (ceux qui ont fixé les sommes dues sous serment) : P. de **Rauset** et Laurent de **Puiana**.

Bernard de **Belus** a subi des dommages à l'occasion de la guerre du roi de Navarre pour le cens des dîmes à l'église de Bayonne, pour 60 livres morlanes.

Bernard de **Hatcha** (sans doute "Ahaxe" ou *Ahatsa* en Cize) obtint de Pierre Arnalt de **Larras** (peut-être originaire de la maison de ce nom à Villefranque, actuellement *Arlasea* : voir rubrique VIII) 65 sous pour le rachat de son frère.

Amigot détruisit le moulin de Vital de **Luc** : prix 50 livres.

Sanz de **Cambo** doit à Pierre de **Senseres** 50 sous moins 6 deniers pour des pains.

B. de Hatcha vola un roussin et deux conques de blé à Garcia Arnalt **dels Puis** : prix 50 sous.

Sanz d'Arraidu vola au même un roussin et 5 conques de froment : prix 50 sous.

"Johannes" de **Sateriz** (ou *Satharitz* maison noble ancienne d'Isturitz) et "Aneco" (pour Eneko) volèrent au même un roussin : prix 30 sous.

Le fils d'Arnalt de **Luiar** (*Elhuiarte* est une maison de Hasparren) vola au même cinq conques de froment et d'autres choses : prix 15 sous.

Sanz de Cambo reçut en commande ("per comendam" : vieux français "comande" pour ce qu'on nomme un "contrat à cheptel") 30 vaches d'"Assarida", de **Perer** et de son mari : elle (ou : il ?) demande les vaches et leur nourriture pour les cinq ans révolus ou davantage. Sanz d'Arraidu vola au même 4 vaches : prix 40 sous.

"Gonsalvo Johannis" doit à Marie de **Corneillan** pour son père 14 livres bordelaises.

Guiralt de **Lisserrague** (*Leizarraga* maison ancienne d'Ahaïce en Ossès aujourd'hui disparue, ou peut-être de Mendionde) et d'autres servants de Garcia Arnalt de Garro brûlèrent la maison de Pierre Arnalt de Luc et volèrent des vaches : prix 35 livres.

P. de **Meharren** (la salle de Méharin) doit à Daunet de **Herryague** (*Harriaga* maison infançonne de Mendionde) 4 livres pour fidéjussion que son mari fit pour lui. Arnalt de **Garue** prêtre mit à la recommandation de Garcia Arnalt de Garro 48 vaches et trois bœufs. Il demande les vaches et les bœufs et la nourriture des vaches pour les 10 ans passés. Item il lui transmet 6 livres sur garantie et il paya pour cela à ses crédi-teurs quelques 6 livres et 5 sous. Item Raymond d'Ostebares (la ville d'Ostabat, ou le pays d'Ostabarret) et Arnalt B. de Garro volèrent au même une vache : prix 20 sous. Item Aneco d'Arraidu et Martin son frère et P. de **Mongelos** (la paroisse de Cize du même nom) et Raymond de **Londais** (*Londaitz* maison infançonne d'Ayherre) volèrent au même 260 brebis : prix 15 livres.

Loup Aner prit Pero A. de **Naner** et l'obligea à se racheter pour 62 sous.

Martin d'Arraido et Aneco son frère et leurs complices prirent Guillaume de **Bordeu** et l'obligèrent à se racheter pour cinquante sous.

Item ils prirent Johan de **Prad** et l'obligèrent à se racheter pour 25 sous.

Sanz d'Arraido prit Johan de **Taron** et l'obligea à se racheter pour 32 sous et 6 deniers.

Garcia A. d'Espeleta et Guillaume son fils volèrent à Jacob de **Lesquira** et Dominique d'**Endrein** (*Andrein* en Béarn) et **B. Fierer** 60 porcs, prix 12 livres.

P. dels Puis paya pour Garcia Arnalt de Garro 6 livres et 5 sous qu'il lui demande.

Guillaume A. de Luc paya pour le même 6 livres et 5 sous qu'il lui demande. Item il doit au même 50 sous pour transport. Item le même Guillaume Arnalt de Luc paya pour Amigot de Garro 30 sous qu'il lui demande.

Johan **Desbor** paya pour Garcia A. de Garro 6 livres et 5 sous. Item le même Amigot doit au même 30 sous et 6 deniers qu'il lui demande. Item le même Garcia Arnalt de Garro doit 6 sous à Johan Desbor qu'il lui demande.

Item Guillaume de **Naubica** (le nom renvoie sans doute à la maison d'Arcangues actuellement dite *Albeintz*, résultat d'une métathèse de l'ancien *Nalbais* 1083 puis par romanisation phonétique *Naubeis* à partir du XIII^e siècle) paya pour le même 6 livres et 5 sous. Item il doit au même pour des pains 38 sous et 7 deniers.

Pélégrin de **Faurgues** paya pour le même Garcia A. de Garro 6 livres et 5 sous.

La femme de Guillaume de **Sumset** paya pour le même Garcia A. de Garro 6 livres et 5 sous.

Bernard de **Hatche** (château d'Ahaxe en Cize) obligea V. de **Saint-Félix** à se racheter pour 16 sous et lui emporta ses outils, prix 8 sous.

B. de Hatche prit Michel de **Casanova** et l'obligea à se racheter pour 9 livres et à cela a participé Garcia Arnalt de **Belsunsa** (forme déterminée de *Belzuntz* la plus importante des maisons infançonnnes anciennes d'Ayherre).

L'illustre roi de Navarre doit à Marie "Davorta" (d'Orthe) alors épouse de Maître Garcia 40 sous pour la fourniture d'un navire.

Guillaume A. de **Re Labord** alors mari de "Grazide" de **Poyes** acheta à Garcia A. de Belsunsa 8 douzaines de ruches ("bornacj") que son épouse lui demande.

Item Sanz d'Arraido emporta une douzaine de "hubornu" au mari de la même femme, prix 60 sous. Item elle paya pour Aneco Sanz de Sateliz (Satharitz) 30 sous à Pierre de **Polencs**.

Sanz A. Blanc servant de Garcia A. de Garro prit Johan d'**Estela** (originairé de cette ville de Navarre) et l'obligea à se racheter pour 50 sous sanchets. Item Domingo de **Galvensu** (*Guelbenzu* en Navarre dont c'est ici la plus ancienne mention connue) prit le même Johan et l'obligea à se racheter pour 30 sous sanchets. Item Martin Michel obligea le même à se racheter pour 10 sous sanchets. Item le même Johan est fidéjusseur en faveur de Michel de **Lerin** pour 53 sous morlans et 7 livres tournoises. fidéjussion dont il demande à être acquitté.

Amigot vola 8 porcs à P.S. de **Beguios** (la salle de ce lieu en Mixe), prix 30 sous. et l'obligea à se racheter pour 12 sous.

Raymond d'**Aragon** péager du roi de Navarre emporta 70 sous tournois à Pierre Angles (surnom roman d'origine "l'Anglais" qui a pu devenir prénom "ethnique").

Amigot de Garro emporta à Pierre d'**Yruber** (nom ancien de Saint-Pierre d'Irube) deux vaches : 28 sous.

Sanz d'Arraydu prit Julien de **Salies** et l'obligea à se racheter pour 9 sous.

Petri-Sanz d'Arraido vola une tunique à Fort-Aner de **Sancto Johanne** (plusieurs maisons "Saint-Jean" existent en Labourd et dans les environs, outre les paroisses du même nom): prix 30 sous.

Garcia "Baque" prit Guillaume **Marques** et l'obligea à se racheter pour 20 sous. Aneco et Martin d'Arraidu volèrent 1 bœuf à Johan **Desbor** : prix 20 sous.

Item Amigot de Garro vola au même Johan Desbor une vache : prix 15 sous.

Sanz d'Arraidu doit à R. de **Garans** 14 sous pour le manteau de son épouse et 3 sous pour un dessus de tunique et il lui enleva un drap, prix 3 sous ; et il lui remit sur garantie 3 sous : il demande le tout.

Gracie de **Sant Girons** ("Saint-Girons" dans le pays d'Orthez probablement) épouse de Garcia Arnalt d'**Arrauns** demande un taureau que son mari remit à la recommandation de Sanz de Cambo.

Amigot de Garro vola 16 chèvres et le bouc à Raymond du **Tremolet** : prix 26 sous.

"Petri-Sanz" d'Arraidu obligea Johan de **Le Fijte** (pour "Lafitte") au rachat 14 sous.

Pierre et Michel **Maignan** (origine sans doute du nom "Maignon") doivent 11 sous à Guillaume de **Sort** au titre de fidéjussion.

10 Arnalt Guillaume fils de Guillaume Escolan, Loup Arnalt de Garagar (sic), Sanz son frère, Johan de **Irryvaren** (plusieurs maisons *Iribarren* en Ossès et ailleurs, aujourd'hui *Iribarne*), Sanz "Faber", Loup Johan, B. de **Sufaratsu** (pour *Zuharatzu* toponyme cité au XII^e siècle, disparu aujourd'hui), Sanz de Sufaratsu, Arnalt de **Sancta Maria** (plusieurs maisons nobles de ce nom en Basse-Navarre) fils de Garcia Arnalt d'**Eusees** (pour "Ossès" : comme il n'y pas eu de maison "Sainte-Marie" à Ossès, le fils de ce personnage doit habiter une maison située ailleurs, peut-être à Hélette), Amigot de Garro brûlèrent la "salle" (c'est-à-dire la maison noble, "aulam" dans le texte) de Pierre d'**Arraused** (maire de Bayonne : à la sortie de la ville vers Urt, l'actuel "Moulin d'Arrousets" perpétue le souvenir de son domaine) et coupèrent ses vergers. Prix 200 marcs. Item Pierre de Ferriague (Harriaga) doit au même Pierre d'Arraused 20 sous qu'il paya pour lui à titre de fidéjussion. Item Pierre "Aleman" (prénom ethnique médiéval très répandu) d'**Iruyta** (outre le village du Baztan, il y a une maison *Iruyita* à Saint-Esteben d'Arbéroue, citée encore au XIV^e siècle et parmi les 128 anoblies de 1435) (8) vola au même un bœuf : prix 30 sous ; mais il subit depuis un dommage de 10 livres. Item "Petrus" **Ladron** vassal du roi de Navarre enleva au même un cheval qu'il détient encore.

Ceux-ci sont les marins (9) qui naviguèrent sur la nef du roi de Navarre la dernière fois que ce même roi traversa la mer, et chacun d'entre eux demande son salaire : soit Raymond d'Os, Arnalt de **Senguinet** (Sanguinet dans les Landes), Fort Aner de **Faugues**, Arnalt de **Fort**, Pierre Guillaume de **Legieta** (sans doute "Ligeta" nom de quartier et maisons nobles de Cize, aujourd'hui déformé en "Libieta"), Arnalt de **Naubil**, Raymond R. de **Cimbads**, Pierre de **Lastres**, Pierre de **Seignosa** (Seignosse dans les Landes); Guillaume de **Le Bruguerre** (c'est-à-dire "La Bruyère"), P. d'**Avorta**, "Vitalis" de **Monen** (Monein en Béarn), Salvat de **Le Peruilla** (une maison d'Ustaritz se nommait "Perul" ou "Peruil", actuellement *Perulea*), Mathieu de **Seubist**, Em(ile ?) Arnalt de **Plaieds**, Bertrand de **Le Furie** (sans doute pour "Lafaurie"), Guillaume Arnalt de **Flis**, Michel de Fort, Bertrand de Pui, Arnalt de **Baliros**, Arnalt d'**Ere** (sans doute pour "Aire"), Amat de **Sorrain** (ce nom représente peut-être "Sorano" de Hasparren) le fils de seigneur André (par "seigneur André" nous traduisons la formule gasconne qui intervient dans le texte latin : "lo fil nandriu").

"Vitalis" de **Villa** fut pris par "Semen" de **Beraids** ("Beraitz" village de Haute-Navarre) qui lui vola un paquet de marchandises, après quoi le même Vitalis fut forcé à se racheter : 68 sous sanchets.

Garcia Baque vola à P. de **Luxerror** 31 broches (tiges de fer) quand il y avait le siège de Garro : prix 10 sous.

Sanz d'Arraidu vola à Sancia (nom féminin) Arnalt d'Ossau 14 sous et demi.

Garcia Baque prit Arnalt de Prad et l'obligea à se racheter 63 sous.

Pierre Arnalt de Giestars (Gestas) fut pris pas Dominique Pascal de Larressoina (Larrasoain en Navarre) qui tua son père à Bayonne.

Garcia d'Arraidu et ses frères obligèrent Guillaume Pierre de Laugar à racheter 120 porcs : 18 sous (sic).

Garcia Arnalt de Garro et les siens prirent Bernard Espert et le blessèrent de 7 blessures et lui enlevèrent ses armes. Prix des armes et des dépenses des médecins : 40 sous.

Aneco d'Arraidu et Martin obligèrent "Garcion" de Lanson à se racheter à Beios pour 3 sous.

Palatin ("Palazinus" dans le texte) perdit du fait de "Semen Sementz" 4 livres et 12 sous sanchets qu'il lui extorqua pour le rachat des poissons qu'il portait pour les vendre en Navarre. Item le même perdit du fait de R. d'Aragon à Pampelune 20 sous pour le prix d'un certain esturgeon.

Raymond Guillaume de la Fiite perdit du fait de Martin d'Arraidu et de P. Sanz et Johan de Saterids 13 sous morlans.

Pierre Johan de Mugron (originaire de ce village landais) perdit du fait de M. Periz péager de Maier (Maya en Navarre) 1 roussin : prix 60 sous.

Bernard de Mascarat (ce nom d'origine doit désigner une maison *Amezkarate* non identifiée) perdit du fait de Garcia Arnalt de Garro 1 roussin et 3 vaches, et il perdit du fait de B. d'Orcuit (ce n'est sans doute pas le village labourdin, mais la maison homonyme *Urkieta* d'Ayherre anoblie en 1435 : voir note 8) servant du même Garcia Arnalt de Garro 16 chèvres. Prix du roussin 20 sous, prix des vaches 40 sous, prix des chèvres 16 sous. Item Amigot de Garro lui retient 20 sous qu'il demande. Item "Jordana" d'Orquieta Hugon (forme plus basque du précédent "Orcuit" et désignation de l'une des maîtresses de maison impliquées dans ces rivalités ; "Hugon" prénom masculin semble ici une erreur : il faut peut-être comprendre "suson", en gascon "situé au-dessus") lui retient 20 sous qu'il demande de même.

Arnalt Sanz de Sorarburu doit à Guillaume du Tremolet 10 livres qu'il demande.

Pierre Arnalt de Goos (dans les Landes) fut pris par Sanz Arnalt de Chaua (hameau d'*Etsaba* ou Exave en Ossès) et les siens et conduit à Garcia A. de Garro et il dépensa en allant vers le roi et en revenant sur son ordre et pour ceux qui le conduisaient 8 livres. Item le même fut spolié par B. de Hacha (Ahaxe) qui lui prit 25 sous.

Pierre Arnalt péager retient à Pascal Cordaler (ou "le cordelier") 10 livres morlanes. Item Dominique fils de M. Cordaler lui retient 6 livres et 6 sous. Item Johan d'Autefalle lui retient 4 livres de sanchets et 10 sous pour ses dépenses.

Pierre Maignan et Michel son fils doivent à Guillaume A. de Pagasu (cette maison était située à Saint-Jean-de-Luz) et à son épouse 12 livres morlanes.

Sanz chapelain du seigneur évêque de Bayonne perdit du fait de Sanz Arnalt d'Espeleta et des siens et de Johan Ortytz et des hommes de Garcia Arnalt de Garro 13 vaches : prix 8 livres morlanes.

Sanz Arnalt de Maverned perdit aussi du fait des mêmes un bœuf et une vache.

Guillaume Bergoin fut blessé par Garcia Arnalt de Garro et les siens et subit un dommage de 20 livres.

Arnalt Garcia de Bisaudun subit de la part de Garcia "Ochoa" alors bailli de Roquefort (c'est-à-dire gouverneur du château royal de *Rocafort* dont il reste encore une tour en ruines au-dessus des grottes d'Oxocelhaya) un dommage de 30 sous.

Bernard Guillaume de Bagneires (nom d'origine : Bagnères) prêta à Loup Arnalt de Meharren (Méharin) et S. Loup son fils 10 livres et demie qu'il demande à Pierre de Meharren.

Bartolomé de **Stella** (sans doute Estella en Navarre) demande 36 sous moins 2 deniers à Bon Ami le marchand qu'il paya pour lui. Item il demande 11 sous 3 deniers à Johan Sanz de Saint-Jean-Pied-de-Port.

Le précepteur de Saint-Jean du bout du pont de Bayonne (le **Sancti Johannis in capite pontis Baione** du texte nommant l'établissement des hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem correspond à l'actuel Saint-Esprit) perdit du fait de "Lope Ochoa" alors bailli de Camer (Came) 5 vaches : prix 4 livres morlanes, et il demande pour les dépenses faites sur cela 40 sous morlans.

Pierre de Saint-Nicolas clerc perdit du fait de P.S. d'Arraidu 1 couteau : prix 20 deniers.

Guillemat de Garans demande à Fortaner de **Mendilla harsu** (*Mendilaharsu* maison franche d'Isturitz) pour des douelles (planches pour faire des tonneaux) 15 livres morlanes.

Pierre Arnalt de *Lescum* (nom du village béarnais Lescun) retient à Michel de **Mangs** 71 livres morlanes qu'il demande, excepté qu'il reçut de lui une fourrure blanche de lapin.

Johan d'**Aiossa** (peut-être pour *Aziotz* maison infançonne de Macaye) fut pris par M. d'Arraidu et obligé à se racheter pour 20 sous morlans.

Garcia Arnalt de Belsunsa doit à Pélégrin de **Saubaignag** (pour Sauvagnac) et Johan de **Sordua** (nom de l'abbaye de Sorde) une douzaine et demie de "huborn" ;

Loup Brasc qui demeure à Saint-Jean-Pied-de-Port doit à R. de **Larreula** (nom d'origine : Larreule en Béarn plutôt que La Réole) 10 sous morlans.

Pierre de Meharren doit à Johan de Sordua (idem) 4 sous 4 deniers pour une tunique d'estamine (un tissu léger en laine ou coton) forte.

Pierre Sanz et Eneco d'Arraidu prirent Guillaume de **Laurhontan** (aujourd'hui Lahontan) dans son verger pendant les trêves et extorquèrent au même 12 sous morlans.

Johan **Ambazedor** (titre "ambassadeur" devenu nom de personne plutôt que fonction de ce personnage) doit à la femme du bailli ("baillencs" dans le texte, au sens de "gouverneur") d'**Ortes** (Orthez) 26 sous morlans et demi qu'elle paya pour lui au titre de fidéjussion.

Sanz d'Arraidu et Arbeu (forme gasconne de "Arbel" qui doit être un surnom) son frère volèrent à Bénévent de Pui à **Anurt** (cacographie probable avec finale romane pour *Ahurti* c'est-à-dire "Urt") 20 sous morlans.

Johan de **Pinu** neveu de Johan "Beu" (semble une forme romane irrégulière pour "Bel" surnom) doit à "Baillargue" de Pinu 5 sous.

Sanz d'Arraidu et Michel son frère extorquèrent à B. d'**Agremont** (forme ancienne et altérée de Gramont, mais cité ici comme marchand et bourgeois bayonnais) tant en numéraire qu'en vêtements 12 sous.

Esclarmonde de Mangs demande à Per Ortitz 15 livres et 15 sous sanchets qu'il devait à P. de **Baded** en ce temps-là son mari. Item elle demande à Dominique **Pusque** 4 livres sanchètes qu'il devait à son dit mari.

Arnalt de **Claromonte** (Clermont) demande à Arnalt de **Lelherreguy** (semble une cacographie pour *Leherregi* sur *leher* "pin" base de plusieurs toponymes basques anciens) alors bailli (représentant du roi qui deviendra plus tard le "mérin") dou Sees (Ossès) pour "Martinco" Pascal 10 douzaines de cercles (de barriques), que le même bailli brûla : prix 40 sous.

Ferrand muletier de **Sancto Leone** (Saint-Léon quartier de Bayonne) demande à Guillaume d'Espeleta fils de Garcia Arnalt d'Espeleta 1 roussin, du froment et une tunique neuve, toutes choses qu'il lui confisqua. Prix du tout 4 livres et demie.

Guillaume Arnalt demande quatre livres à "Peirona" de **Faiet** au nom de "Troite" son épouse et 9 sous morlans que sa dite épouse paya pour la même Peirona à Pierre de **Villa** en fidéjussion.

Bernard de **Tissaul** demande à Guillaume B. **Huil de Taichon** 2 bœufs qu'il vola de la cabane d'**Alsueta** (le nom *Alzueta* est, entre autres, celle d'une maison de Hasparren, la "cabane" étant ce qu'on nomme aujourd'hui une "borde") : prix 40 sous morlans.

Johan de **Lesgor** (doit correspondre au toponyme *Laskor* documenté en Cize et Mixe, mais non en Labourd ; peut-être aussi forme ancienne et altérée pour *Lescar*, de même étymologie que le précédent, nom d'origine de plusieurs censitaires bayonnais cités en 1266 au *Livre d'Or*) demande à M. d'Arraidu 1 couverture qu'il lui vola : prix 18 deniers.

Raymond Guillaume **Terreberd** demande à Arnalt d'**Orinsu** 12 sous qu'il lui doit pour ses poissons, qu'il apporta à Mayer (Maya) aux hommes du roi de Navarre.

Pierre "Blanc" et "Araldus" d'**Amor** demandent à Garcia Arnalt de Garro 15 sous. Item ils demandent à Sanz de Cambo 15 sous pour un bœuf qu'il leur vola.

B. de **Mosserrole** perdit du fait de Garcia Baque à Aurt (Urt) 6 sous 4 deniers.

Jordan de Salias demande à Ochoa Sanz 10 sous moins une obole pour les poissons qu'il lui vendit.

Amigot de Garro prit A. de **Lissabe** (pour *Elizabe* nom de maison peut-être située à Bardos et connue aussi en Soule médiévale) et le conduisit à Sees (l'une des nombreuses cacographies du texte pour "Ossès" où les seigneurs de Garro étaient possédés par les rois de Navarre) et l'obligea au rachat pour 4 livres et 4 sous.

Garcia Arnalt de Belsunsa et ses compagnons, Pierre Sanz d'Arraidu et Arbeu ("Arbeui") et les leurs volèrent aux frères de la maison de Saint-Félix 117 grands porcs, des étoffes et d'autres choses et prirent un de leurs hommes et le forcèrent à se racheter pour 15 livres morlanes et demie. Prix de tout cela avec le rachat de l'homme : mille sous morlans.

(III)

Celle-ci est la plainte de la communauté bayonnaise. Jureurs : P. de Rauset et Laurent de Puiana.

Le maire et la communauté bayonnaise disent qu'eux-mêmes étant au siège de Garro sur l'ordre de Nicolas de **Molis** en ce temps sénéchal de l'illustre roi d'Angleterre leur seigneur, les gens du roi de Navarre en grand nombre les couvrirent de coups étant à l'armée, blessant certains d'entre eux, en tuant d'autres. Et avec toute l'armée ils les molestèrent tant qu'ils durent revenir du siège sans avoir pris la dite maison de Garro. C'est pourquoi ayant augmenté l'armée avec d'autres fidèles du seigneur roi d'Angleterre il leur fallut revenir une autre fois à main armée au lieu susnommé, en quoi ils firent de grandes dépenses et encoururent de graves dommages. La maire et la communauté bayonnaise susdits font savoir aussi qu'eux-mêmes se trouvant au premier siège de la dite maison de Garro, les gens du roi de Navarre tuèrent 18 de leurs concitoyens venant au siège pour le même devoir et blessèrent gravement beaucoup d'autres de leurs concitoyens, et ils tiennent encore sous mainlevée 4 de leurs concitoyens qui furent pris par eux en ce temps. Estimation des dépenses et des dommages reçus pour revenir assiéger la dite maison de Garro : 100 livres qu'ils demandent leur être restituées, en plus des tués au sujet desquels ils demandent que leur soit faite juste réparation. Le maire et la communauté bayonnaise disent aussi que quand leurs conci-

toyens et le vicomte d'Orthe furent tués ils perdirent tant en bêtes, armements, cordages, vêtements qu'en deniers et pains et autres préparatifs de guerre pour la valeur de 100 livres morlanes ou au-delà, en exceptant les morts pour lesquels ils réclament et requièrent que réparation leur soit faite.

Ceux-ci sont les meurtriers qui participèrent au meurtre et à l'attaque à l'épée des citoyens bayonnais et du vicomte d'Orthe et des siens, à savoir : Garcia Arnalt de Garro, Pierre "Estua" (voir l'*Avant-propos*) son fils, les frères Loup Garcia et Bernard de **Suiars** (nom sans doute déformé et qui apparaît sous diverses graphies), Arnalt seigneur de Lecarra (Lacarre) et son frère, Bernard d'Alsu et son fils qui détient encore les armes du vicomte d'Orthe, Lope Sanz Sorrossa, Aneco Sanz de **Larrassa** (il n'y a pas de maison *Larratz* documentée en Cize au Moyen Age, mais à Villefranque : voir rubrique II et VIII) et son fils qui demeure en Cize, Semen de Lecharrague (autre graphie pour *Leizarraga* déjà cité) et son frère qui demeurent en Ossès, les trois frères de Naguiturri qui demeurent en Ossès, Aner de Villanova (traduction de *Iriberry* cité plus haut) qui demeure en Ossès, Bernard Guillaume d'Orcuit (pour *Urkueta*) qui demeure à **Beelhoritz** (*Belhoritz* nom ancien de Saint-Martin d'Arbéroue), Dominique d'**Espila** (il n'y a pas de maison de ce nom documentée par la suite à Armendaritz) qui demeure à Armendaritz, lequel ayant abandonné le roi d'Angleterre se mit sous l'autorité du roi de Navarre, Loup d'Erro (vallée de Haute Navarre), Johan d'**Orbare** et son frère et les leurs, Sanz d'Arraide, Garcia Baque, Aneco, Martin, Raymond d'Arraidu et les leurs, Sanz de Cambo et deux fils d'Arnalt Sanz de Hathe (*Ahaxe*), à savoir Garcia et Raymond avec les complices et les servants du dit seigneur de Hathe et son frère, qui tous au siège de Garro attaquaient les fidèles du roi d'Angleterre de jour et de nuit. Furent aussi présents dans le dit meurtre plus de deux cents hommes qui tous, exceptés 15, sont et étaient du domaine du roi de Navarre.

Item le maire et la communauté bayonnaise disent que le roi de Navarre perçut de la maltote (10) qu'il mit à Mayer (Maya) sur eux et leurs marchands 20.000 sous morlans qu'ils demandent leur être restitués.

Item le maire et la communauté bayonnaise disent qu'à cause du règlement que la cité et le bourg de **Pampelune** ("burgus pampilonensis") firent à leur préjudice et grief, à savoir que celui qui apporterait des poissons à vendre à Pampelune ("Pampilinam") les en ferait sortir le jour suivant celui où il serait entré dans la cité ou le bourg susdit, ils ont subi un dommage de 10.000 sous morlans qu'il demandent leur être restitués.

Ils font ces demandes sauf le droit d'ajouter, diminuer, corriger et fixer les sommes des dépenses et des dommages.

(IV)

Celles-ci sont les plaintes du vicomte de Tartas.

Le vicomte de Tartas fait savoir que lorsque le seigneur roi de Navarre à l'occasion de la guerre qu'il menait injustement contre le seigneur roi d'Angleterre attaqua la terre qui se nomme Mixe, le même roi et les siens tuèrent B. d'**Arraute** gentilhomme (voir plus haut rubrique I : les deux maisons nobles d'Arraute, forme officielle romane issue du basque *Arrueta*, sont *Elizaitzin* et *Elizetxe*), Guillaume B. de Samacoidz (une maison *Samacoitz* est citée à Charritte en 1551) et Guillaume Garcia de Mazberraute (*Masparraute*), Arnalt son frère, Bernard de Mazberraute, Guillaume molier (ce "meunier" occitan est peut-être déjà un nom patronymique) de Mansberraute (cette forme est la plus conforme aux textes les plus anciens; mais le premier élément pris au latin *mansum* commence à s'altérer au XIII^e siècle), Arnalt Garcia de **Soçaute** (de Sussaute, en basque *Zozueta*, dont la maison noble portait le nom de

Galos) et Raymond d'Orzanquem (forme latinisée d'*Orsanco*). Et le dit roi avec son armée brûla une église avec tous ses ustensiles, à savoir les livres, les vêtements et, malheureusement, avec l'eucharistie. De plus ils anéantirent beaucoup d'autres églises avec les livres, les vêtements et les autres ornements. En plus de cela le dit roi de Navarre avec son armée détruisit les bourgs, les villages et les moulins et ils anéantirent les salles ("aulas") des gentilshommes et des clercs et incendièrent les maisons ("domos") des laboureurs ("agricolarum") (11), et aussi scièrent les vignes, les pommiers et les arbres fruitiers. A côté de cela ils leur firent des dommages soit en bétail, en blé et autres choses pour la valeur de cent mille sous, en plus du meurtre des hommes. Et il est prêt à le prouver tant par des gentilshommes que par des clercs et des agriculteurs ("agricultores") et d'autres dignes de foi.

Ils font (sic) ces demandes sauf le droit d'ajouter, de diminuer, de déclarer, de corriger et de fixer la somme des dépenses et des dommages.

La dame de **Bedaumes** (nom apparemment altéré, ressemble à Behaune nom de quartier de Lantabat) veuve demande à Amigot de Garro 202 porcs à elle qu'il lui vola quand il était bailli du roi de Navarre, avant que le même roi de Navarre entrât en Mixe.

Item elle demande au même Amigot de Garro 230 sous morlans qu'elle lui paya pour le rachat de cinq hommes, et elle est prête à le prouver par des clercs, des gentilshommes et des ruraux ("ruricolas").

(V)

De la paroisse d'Ustaridz.

Aner d'**Aldave** (maison *Aldabea*) juré dit que le roi de Navarre avec son armée lui enleva la maison, le pressoir, une cuve et du mil : prix huit livres morlans.

"Per" de **Guerre** (pour *Aguerre*) juré dit que le roi de Navarre lui enleva deux toits, des cuves et du cidre et beaucoup d'autres choses : prix 8 livres et dix sous morlans.

Comtesse de **Gusquieguia** (forme déterminée, aujourd'hui *Iguzkihegia* maison située à Jatxou) jurée dit que le dit roi lui enleva la maison et des cuves avec du cidre, et des coffres et du froment : prix 8 livres morlans.

Sanz de **Hyrigoien** (maison infançonne) juré dit que le dit roi lui enleva la maison et des cuves : prix 70 sous morlans.

Pierre de **Hyspirue** (*Aizpurua* ou *Haizpurua* maison au hameau d'Héauritz) juré dit que le dit roi lui enleva la maison et deux bœufs : prix 70 sous morlans.

"Eneco" de Hyrigoien juré dit que le dit roi lui enleva une maison, des coffres et deux bœufs : prix 70 sous morlans.

Arnalt de **Landalda** (*Landaldea* à Héauritz, maison infançonne) dit que le dit roi lui enleva la maison et un bœuf et des coffres et des cuves : prix 4 livres.

Marie de **Gelos** (maison *Jelosea*) jurée dit que le dit roi lui enleva un bœuf : prix 20 sous morlans.

Garcia de **Saraspe** (à Héauritz) juré dit que le roi lui enleva la maison et d'autres choses : prix 30 sous morlans.

"Per" de **Hyrriart** (*Hiriarte*) juré dit que le dit roi lui enleva la maison, des coffres et des cuves : prix 30 sous morlans.

Johan de **Marrituri** (nom d'état-civil à Jatxou écrit *Marithurry* à l'époque moderne) (12) juré dit que le dit roi lui enleva une maison et d'autres choses : prix 20 sous morlans.

Tous ces jurés donnèrent leur témoignage chacun à son tour.

Item de la paroisse d'Ustaridz deux taxeurs jurés : Martin de **Iruber** et B. de **Lana** ("Le lane" ou "Lalanne" traduit le nom basque *Larrea* maison infançonne).

Johan de Saut (nom d'origine extérieur à Ustaritz : voir Hasparren) gentilhomme perdit une maison du fait de Garcia Arnalt de Garro et des siens, trois vaches du fait de Garcia Arnalt d'Espelete, un cheval du fait de Garcia d'Arraidu : prix de toutes ces choses 11 livres et demie.

Martin d'Yruber gentilhomme perdit du fait de l'armée du roi de Navarre lui étant présent une maison avec ses outils et du cidre : prix 500 sous.

Pierre B. de le Lana perdit du fait de l'armée du roi de Navarre lui étant présent une maison, les outils et le pressoir : prix 300 sous.

Martin de **Juncars** (maison infançonne dont le nom apparaît toujours sous la forme romane, correspondant au basque *Ihitz* ou *Ihitzaga*) perdit du fait de l'armée lui étant présent une maison, les outils, le pressoir et les cuves : prix 700 sous.

Aner de **Surayda** (nom d'origine pour Souraïde, dont c'est l'attestation la plus ancienne connue à ce jour) perdit deux maisons du fait de l'armée du roi lui étant présent : prix 100 sous.

Garcia Guillaume perdit une maison du fait de l'armée du roi : prix 8 livres.

Sanz d'**Auryotz** perdit un bœuf et une vache du fait de Dominique Estremil et "Otsoeta" (ce nom de lieu pour anthroponyme semble une erreur) de **Berroeta** (nombreux lieux et maisons de ce nom partout : la forme non romanisée en "Berraute" semble indiquer une localisation en Navarre), et 33 porcs du fait d'Arnalt Loup d'Etsava et Arnalt Loup le petit ("parvum" dans le texte) et Sanz de Chava (sic) et Loup Arnalt **Belhare** (la maison *Belhar* est documentée à Urdos en Baïgorry, le mot au sens "face, devant, front" paraissant aussi ailleurs dans divers composés : *Elizabelhar*, *Iguzkibelhar*...). Prix du bœuf et de la vache 42 sous ; prix des porcs : 68 sous.

Porquet perdit deux bœufs et une vache, les bœufs du fait d'Arnalt B. dit Pied de chèvre (le surnom est donné en gascon : "pei de crabe"), la vache du fait de Sanz d'**Issuri** (*Ixuri* l'une des sept maisons infançonnees anciennes d'Ayherre). Prix des bœufs 40 sous ; prix de la vache 10 sous.

Garcia de Cambo perdit du fait de l'armée du roi lui étant présent une maison avec ses outils et du cidre, prix 100 sous.

Bernard de **Naguilha** (diverses maisons de ce nom en plus de celle d'Ustaritz) perdit du fait de l'armée du roi de Navarre lui étant présent une maison avec ses outils et 5 porcs du fait de Johan de **Sombilh** : prix de la maison 130 sous ; prix des porcs 20 sous.

Arnalt Fortin de **Hariza** (sans doute le nom de la principale maison noble d'Ustaritz, *Haitz* ou sous forme déterminée ancienne *Haitza* documenté ainsi partout ailleurs, qui apparaît ici réécrit par confusion avec *haritz* "chêne") (13) perdit du fait de l'armée du roi lui étant présent une maison avec ses outils, deux ânes du fait d'"Arsisart do Sees" (sic), un bœuf du fait d'Arnalt de **Bidart** (maisons nombreuses en Basse-Navarre et ailleurs), et un âne du fait d'Amigot de Garro dans l'armée de Garro (sans doute celle qui alla assiéger Garro). Prix de la maison et des outils 100 sous ; prix des deux ânes 12 sous, du bœuf 16 sous, du troisième âne 8 sous.

Bernard Aner de **Garraut** (normalement ce nom reproduit en phonétique romane *Garralde*) perdit du fait de l'armée du roi lui étant présent deux maisons avec leurs outils : prix 4 livres.

Bernard de **Hahistura** (semble une cacographie pour *Haizpurua* : voir plus haut) perdit du fait de l'armée du roi une maison avec ses outils : prix 30 sous.

Pierre Garçie (sic) perdit du fait de l'armée du roi lui étant présent une maison avec ses outils : prix 20 sous.

Garcia Fortin de **Lachalda** (pour *Latsalde* avec une palatalisation qui se retrouve dans *Latchalde* 1256) perdit du fait de l'armée du roi lui présent une maison avec ses outils et du cidre : prix 4 livres.

Arnalt "Xemen" perdit du fait de l'armée du roi lui présent une maison avec ses outils : prix 30 sous.

Marie Johan de **Surueta** (pour *Soroeta* dite *Sorta* maison infançonne) perdit du fait de l'armée du roi lui présent une maison avec ses outils et du cidre : prix 40 sous.

Aneco de **Larçebau** (romanisation de *Larzabal* nom d'origine) perdit du fait de l'armée du roi lui présent une maison avec ses outils et du cidre : prix 9 livres.

"Petri-Santz" de **Hiryberri** (ici nom de maison) perdit du fait de l'armée du roi lui présent une maison avec ses outils et du cidre : prix 30 sous.

Arnalt Sanz d'**Estubil** (les graphies divergent pour le nom de la maison *Ustubil*) perdit un cheval du fait de Garcia d'Arraidu et de ses frères, trois vaches du fait de Garcia Arnalt d'Espeleta, trois autres vaches du fait de Sanz d'Arraide, deux bœufs du fait de Loup d'Erro et 26 porcs du fait de Sanz d'Arrade. Prix du cheval 9 livres, des vaches 45 sous, des trois autres 40 sous, des deux bœufs 30 sous, des porcs 50 sous.

Pierre Sanz de **Briscoz** (nom d'origine : *Briscoz* et sans doute la salle de ce lieu) perdit du fait de l'armée du roi une maison avec ses outils : prix 25 sous.

Pierre de **Larrande** (maison *Larranda*) perdit du fait de Garcia Arnalt de Garro qui le prit et l'obligea à se racheter 60 sous et un double ("unius ancipitris" : monnaie). Il perdit aussi 10 brebis du fait de Guillaume de **Murua** (ancienne maison de Hortza en Ossès) : prix des brebis 10 sous.

Santz d'Ustaridz perdit du fait de l'armée du roi une maison avec ses outils : 30 sous.

Marie B. perdit dans l'armée de Garro un âne : 8 sous.

Comtesse femme de Guillaume perdit un bœuf du fait de Guillaume de **Ratsu** (*Erratzu* en Bastan) : prix 20 sous.

Désirée Sanz perdit du fait de l'armée du roi lui présent une maison avec ses outils : prix 30 sous.

Marie de Hesperru (pour *Haizpuru* : voir plus haut) perdit du fait de l'armée du roi lui présent une maison avec ses outils : prix 25 sous.

Sanz Johan de **Berasu** perdit du fait de l'armée du roi lui présent une maison avec ses outils : prix 40 sous.

Pierre Bernard de **Peruil** (actuellement *Perulea*) perdit du fait de l'armée du roi lui présent une maison avec ses outils : prix 40 sous.

Sanz de **Ferriague** (graphie hypercorrective romane pour *Harriaga*) perdit du fait de l'armée du roi lui présent une maison avec ses outils : prix 300 sous. Item il perdit deux bœufs du fait de Garcia Arnalt de **Larsebau** (pour *Larzabal* maison d'Ayherre anoblée en 1435) et Sanz de **Bastan** et 17 porcs du fait de Sanz de Cambo. Prix des bœufs 40 sous ; prix des porcs 30 sous.

"Lobet" (diminutif roman de "Lup" ou "Loup") de le Salda (pour *Latsalde* : voir plus haut) perdit du fait de l'armée du roi lui présent une maison avec ses outils : prix 41 sous.

Comtesse de **Subieta** (*Zubieta*) perdit du fait de l'armée du roi lui présent une maison avec ses outils : prix 30 sous.

Johan Arnalt perdit 14 sous du fait de Garcia Arnalt de Belsunsa ; et 3 porcs : prix 6 sous.

"Ispanu^s" (prénom ethnique correspondant à "Espagnol") de le Lana perdit du fait de l'armée du roi lui présent une maison avec ses outils : prix 100 sous.

17

81

Arnalt Loup de Villanova (traduction de *Iriberria* précédemment cité) perdit du fait de l'armée du roi lui étant présent une maison avec ses outils : prix 15 livres. Et 20 porcs du fait de Garcia Arnalt de Belsunsa, et 2 bœufs. Prix des porcs : 40 sous ; prix des bœufs : 40 sous.

Aner de **Bidart** (forme romanisée habituelle de *Bidarte*) perdit du fait de l'armée du roi lui présent une maison avec ses outils, des cuvès et le pressoir : prix 15 livres. Item il perdit deux bœufs du fait de Garcia Arnalt d'Arraidu et A.S. et leurs frères : prix 40 sous.

Bernard de **Castaignada** (la version basque est *Gaztenaldea*) perdit du fait de l'armée du roi lui présent une maison avec ses outils et des cuves : prix 150 sous.

Arnalt d'**Arrauts** (pour *Arrauntz*) perdit du fait de l'armée du roi lui présent une maison avec ses outils : prix 4 livres. Item il perdit un bœuf et demi ("unum bovem et dimidium" sic !) du fait de Garcia Arnalt de Belsunsa : prix 28 sous.

Arnalt de **Heguo** (sans doute pour *Hegia* sinon *Hegito* quoique le suffixe *-o* soit bien attesté dans d'autres toponymes anciens) perdit du fait de l'armée du roi lui présent une maison avec ses outils : prix 30 sous.

"Auria" de **Torobyz** perdit du fait de l'armée du roi lui présent une maison avec ses outils : prix 150 sous.

"Maria" Johan perdit du fait de l'armée du roi lui présent une maison avec ses outils : prix 30 sous.

"Jordana" de **Hauriz** (quartier *Herauritz*) perdit du fait de l'armée du roi lui présent une maison avec ses outils : prix 15 sous.

Comtesse Arnalt perdit du fait de l'armée du roi lui présent une maison avec ses outils : prix 10 sous.

Arnalt de **Mespa** (doit représenter *Amezpea*) perdit du fait de l'armée du roi lui présent une maison avec ses outils : prix 100 sous.

Marie de **Berria** perdit du fait de l'armée du roi un tonneau et un coffre : prix 3 sous.

"Gaieta" perdit du fait de l'armée du roi une maison avec ses outils : prix 100 sous.

Daunet d'**Aranseta** (le nom de maison *Arhantzeta* "lieu de prunelliers" est très répandu) perdit du fait de l'armée du roi lui présent une maison avec ses outils : prix 100 sous.

Pierre B. de le Lana perdit du fait de Arnalt Loup le petit ("parvum") 6 porcs : prix 24 sous.

Pierre R. perdit du fait de Sanz Arnalt de Naguyturri 2 vaches et 6 sous, prix des vaches 32 sous. Item il perdit du fait de l'armée du roi lui présent 1 bœuf, deux porcs et demi (sic) : prix 30 sous.

Arnalt de **Chavahen** (forme altérée avec mécoupure romane pour *Etxabarren*, forme ancienne correcte devenue aujourd'hui *Etxebarne*) perdit du fait de l'armée du roi lui présent une maison avec ses outils : prix 4 livres.

B. "Faber" de **Jatsu** (vu les troupeaux possédés il ne s'agit sans doute pas du "forgeron de Jatxou", et le nom de métier *faber* ou son héritier roman local *faure* doit être utilisé comme nom de personne) perdit du fait de G.A. de Garro 24 grandes vaches et 22 petites ("peguillos", des mots romans apparaissant au milieu du latin : le sens se déduit de l'opposition avec "maiores") qu'il demande avec leur nourriture.

(VI)

De la paroisse de Saint-Etienne de **Pagandurua** (c'est-à-dire : *Macaye*) (14)

Pierre de Pagandurua (la maison noble principale de Macaye) gentilhomme per-

dit du fait de Garcia Arnalt de Garro et Loup d'Erro et Loup Garcia de Syvars (ce nom étrange répété semble l'altération romane avec mécoupure de *Etxebertze* : nombreuses maisons en Basse-Navarre et ailleurs) 34 porcs et 34 sous pour le rachat de sa porcherie (le troupeau de porcs) : prix des porcs 100 sous. Item il perdit une maison avec ses outils du fait d'Amigot de Garro : prix 7 livres. Item il perdit du fait des hommes de Garcia Arnalt et Amigot de Garro deux ânes et des étoffes de son épouse : prix 20 sous. Item Garcia Arnalt de Garro lui doit pour emprunt garanti ("ex mutuo") 50 sous. Jureurs pour cela : Garcia Arnalt d'**Uhalda** (*Uhaldea* maison de Macaye) et Arnalt Sanz de **Hyrygoien** (actuellement *Irigoinia*). Item il perdit du fait de G.A. de Garro 19 porcs : prix 30 sous.

(VII)

De la paroisse d'**Arcangos** (Arcangues, en basque moderne *Arrangoitz*)

Arnalt Johan de Naubeis (voir plus haut rubrique II *Naubica*) juré dit que "Johannes" de **Sancto Petro** (la maison noble Saint-Pierre *Donapetria* de l'actuel Saint-Jean-le-Vieux est citée depuis le XII^e siècle et le raid de Richard Cœur de Lion qui la détruisit alors ; parmi d'autres du même nom celle d'Armendaritz qui n'avait pas le statut de noblesse) alors compagnon de Sanz de Cambo lui prit 20 porcs et les mena en Cize : prix 8 livres morlanes. Et Martin "Chuste" (sans doute un surnom : il rappelle les formes basques *ichusco/ichusto* très répandues dans les documents de l'époque) lui enleva 1 bœuf et 1 vache : prix 40 sous.

(VIII)

De la paroisse de **Biela franque** (Villefranque : portait le nom basque *Bazter* "bord" documenté du XI^e siècle au XIII^e).

Raymonde de *Sancto Martino* (l'une des nombreuses maisons nobles Saint-Martin en basque *Donamartea* est à Villefranque et nomme comme très souvent la paroisse du lieu) jurée dit que Sanz de Cambo lui enleva 29 porcs et un âne dont le prix est (espace blanc dans le manuscrit) 3 sous morlans. Et Sanz d'Arradu (sic) 25 brebis : prix 20 sous. Et Garcia Arnalt de Belsunsa 29 porcs : prix 9 livres et 15 sous. Et Pierre Sanz d'Arraidu 3 porcs : prix 14 sous. Garcia Arnalt d'Espeleta lui enleva 4 vaches : prix 4 livres.

Arnalt Guillaume juré dit que Bernard de Hache (Ahaxe) et Pierre B. de **Sancto Martino** (il s'agit ici de Bas-Navarrais : les deux maisons nobles Saint-Martin étaient à Lecumberry en Cize, dont une actuelle maison-tour datant de ce temps) le blessèrent et l'emmenèrent lié et le tinrent en captivité 11 semaines et l'obligèrent à se racheter pour 48 sous. Et les hommes de Garcia Arnalt de Garro et Amigot lui enlevèrent deux bœufs : prix 40 sous. Et Sanz d'Arradu avec ses compagnons lui enleva un bœuf : prix 28 sous.

Et le dit B. de Hache et P. B. de Sen Martin (sic : forme romane du nom) prirent Bonet et l'obligèrent à se racheter pour 68 sous.

Guillaume Pierre de **Tismar** (cette maison est nommée *Chimar* en 1690) juré dit que Sanz de Cambo lui enleva 5 sous, et Guiralt de Lissarrague lui prit 7 sous. Pierre Arnalt d'**Irrissarri** (nom d'origine qui peut désigner aussi bien un habitant de ce village que le commandeur de l'hôpital) lui retient 9 sous. Les compagnons de Garcia A. de Garro lui enlevèrent 2 bœufs : prix 25 sous.

Guillaume Arnalt de Larras (maison nommée *Arlas* en 1690) juré dit que P. Estua et Guiralt de Lissarrague et Martin de **Sancto Johane** (sans doute de Saint-Jean-Pied-

de-Port : pas de maison Saint-Jean documentée en Basse-Navarre) lui volèrent deux bœufs et d'autres choses : prix 47 sous. Item Arnalt Loup d'**Exagoe** (vu le contexte peut représenter l'une des maisons *Etxagoien* d'Ossès ou ailleurs plutôt que "Etsaba", mais semble plus proche du nom du village navarrais d'*Echagüe*) et Garcia Arnalt de **Harismendi** (maison infançonne d'Ossès) lui volèrent un bœuf : prix 25 sous.

Tous ces jurés donnèrent leur témoignage sur ces choses chacun à son tour.

(IX)

De la paroisse de Saint-Jean-de-Luz ("Luis" avec diphtongue héritée de *Lohitzun*)

La dame Valence de **Jaldai** (ancienne maison noble *Jaldai*) perdit du fait de Pierre Gonsalvo de Bastan 70 porcs : prix 8 livres et 15 sous.

Aneco de **Santz** (plus loin écrit *Sansu*, nom de maison infançonne) perdit du fait de Garcia Arnalt d'Espeleta et des siens une maison avec ses outils : prix 10 livres.

Johan Sanz de Sansu perdit du fait de Garcia Arnalt d'Espeleta une maison avec ses outils et 25 porcs et 30 chèvres et 17 abeilles (c'est-à-dire "ruches"). Item il perdit du fait de Johan Peires mérin du roi de Navarre 2 vaches. Item il perdit du fait de Garcia Arnalt d'Espeleta 12 conques de froment et 10 d'avoine et 60 de mil : prix de la maison avec ses outils 100 sous ; prix des porcs 75 sous ; prix des abeilles 17 sous ; prix des vaches 30 sous ; prix du froment 20 sous ; prix de l'avoine 8 sous ; prix du mil 50 sous ; prix des chèvres : 30 sous.

Aneco de Sansu perdit du fait de Garcia Arnalt d'Espeleta et des siens une maison avec ses outils et du blé : prix 9 livres. Item il perdit du fait de Johan Peires mérin du roi de Navarre 6 vaches : prix 4 livres.

Arnalt Johan de **Pagandu** (nom écrit *Pagueundo* en 1257, ce qui suppose *Pagondo* "près du (des) hêtre(s)" plutôt que "tronc de hêtre", mais *Pagandu* "souche(s) de hêtre" n'est pas impossible) perdit du fait d'Arnalt B. d'Orcuit un bœuf : prix 20 sous.

Tous ces jurés donnèrent leur témoignage sur les choses susdites chacun à son tour.

Pierre de Sansu perdit du fait de Garcia Arnalt d'Espeleta 59 porcs : prix 15 livres moins 5 sous. Item le précité Garcia Arnalt d'Espeleta tua son frère et il perdit du fait du même G. A. des vêtements et des armes : 8 livres. Arnalt de Naubeis jura pour cela.

(X)

Bernard B. prieur du Paradis ("prior **paradisi**" : voir la rubrique XXVI) (15) juré dit qu'il perdit du fait de Garcia **Almoravid** et des siens 100 brebis et 32 porcs : prix des brebis 150 sous morlans ; prix des porcs 8 livres morlanes.

Frère Pierre B. prieur de le **fonsa** (écriture romane hypercorrective et latinisante avec "f" pour "h" pour l'abbaye de *Lehuntz* ou "Lahonce"), ayant juré sur l'âme de son abbé et la sienne propre, dit que "Gassie" Baque et Sanz d'Arraidu et ses frères volèrent de l'abbaye de le fonsa 6 vaches et 7 porcs et 1 bœuf : leur prix 106 sous morlans. Item il dit que dans la capture de ses hommes et le vol de ses autres biens les malfaiteurs susdits grevèrent la dite abbaye de 4 livres morlanes et demie. Item il dit que Garcia Arnalt de Garro obligea Sanz, homme de la dite abbaye, à se racheter pour 6 livres et 12 sous morlans. Item il dit que Sanz de Yssuri leur vola 2 porcs : prix 15 sous morlans.

Espagne ("Hispania") d'Orcuit (il s'agit ici du nom d'origine du village voisin d'Orcuit) juré dit qu'elle perdit du fait de la famille de Martin Enecotz (sic) 100 moins 2 (sic) porcs : prix 35 livres.

(XI)

De la paroisse de **Sancti Johanniz de Biudz** (nom roman ou romanisé ancien de Mouguerre) (16)

Johan de **Sancto Johanne** (nom d'une maison noble *Saint-Jean*, disparue depuis, qui avait dû fonder la paroisse, ou nom d'origine de Hasparren) juré dit que Garcia Arnalt de Garro prétextant injustement de fidéjussion lui vola 13 vaches : prix 9 livres et deux sous.

Arnalt de **Heriart** (actuellement *Iriartea*) juré dit que Raymond d'**Espilla** (plusieurs maisons *Erspila* ou *Espila* en Cize et Baïgorry) et ses familiers le prirent et l'obligèrent à se racheter pour cent et 20 sous morlans et lui enlevèrent 12 porcs : prix 48 sous. Item il perdit du fait de S. d'Araide un bœuf : prix 20 sous.

Raymond de **Lariat** (doit être le nom *Larrarte*) juré dit qu'il perdit 2 bœufs du fait des servants du vicomte de **Baigur** (forme semi-romanisée avec chute de voyelle finale de *Baïgorry*) et d'Arnalt Arnalt et Sanz de Naguitori : prix 40 sous.

Arnalt d'**Onderiz** (la maison *Underitz* ou *Honderitz* moderne *Hondritz* était à Anglet ; à Mouguerre deux maisons portent le nom *Irundaritz* et il y a probablement confusion) perdit un bœuf du fait de Garcia Arnalt de Garro : prix 20 sous.

Johan d'Onderiz perdit du fait de Raymond d'Espilla 16 porcs : prix 55 sous.

Tous ces jurés donnèrent leur témoignage sur ces choses chacun à son tour.

(XII)

De la paroisse d'Espeleta.

Garcia d'Espeleta perdit du fait d'Arnalt Loup le petit et "Gassia" de Heriart et Sanz Arnalt d'Etsau 39 porcs : prix 4 livres moins 2 sous et 6 deniers. Item il fut racheté par (sic : pour "fut obligé à se racheter") Michel Garcia de **Lerin** (val de Haute-Navarre) 18 sous et 6 deniers. Item il perdit du fait de Sanz Arnalt d'Etsau 7 chèvres : prix 9 sous. Jureuse pour cela : "Gracia" de **Berindo** (maison noble à Anglet actuellement *Brindos*) sa femme.

Raymond Arnalt chapelain (c'est-à-dire "curé") d'Espeleta perdit du fait des compagnons d'Amigot de Garro 1 bœuf : 24 sous. Jureurs pour cela Aneco d'**Uxainda** (sous cette forme correspond à *Otxanda*, mais c'est sans doute une erreur pour *Uxavida*) et Lope d'**Organvede** (pour *Orgambide*). Item le chapelain ayant juré sur l'âme d'Arnalt de **Gortairi** (nom aujourd'hui partout altéré en *Bortairi*), comme il parle sur son ordre, demande pour le même Arnalt de Gortairi 1 bœuf qu'il perdit du fait de Martin **Baratsa** (forme probablement raccourcie pour une maison *Baratzearte*) compagnon de Guillaume d'Espeleta : prix 25 sous. Item le chapelain ayant juré sur l'âme de Sanz seigneur d'Espeleta (la maison noble ou salle dont dépendait toute la paroisse), comme il parle en son nom, demande pour le même Sanz le paiement des moulins d'Espeleta et de la salle et des celliers d'Espeleta et des outils et du cidre de 100 brebis brûlées et de deux mille pommiers dévastés et des dommages portés à son épouse qui lui succéda comme héritière, du fait du roi de Navarre et des siens et de Loup d'Erro et des siens : prix de tout mille sous.

Aneco **Uxavide** (c'est-à-dire *Otsabide*) perdit 40 porcs du fait d'Arnalt Loup de **Chaga** (peut-être pour l'actuel *Echagüe* en Navarre) et ses compagnons. Item il perdit une maison du fait de Loup d'Erro et ses compagnons et les outils de la maison : 4 livres ; prix de la maison et des (objets) contenus : 100 sous.

Jureur pour cela le chapelain susdit, lequel chapelain fut admis à la place des susdits Arnalt de Gortharri (sic) et Sanz d'Espeleta (sic) parce que, selon lui, ils n'osaient pas entrer dans Bayonne.

21

(XIII)

De la paroisse de **Hetsa** (pour *Ahetza*).

Pierre de **Herenbillague** (pour *Haranbilaga* avec mouillure notée et étendue dans ce type de nom) perdit du fait de Loup Aner et ceux d'Espeleta (ceux de ce nom du parti navarrais) 8 têtes de bœufs et de vaches ("capita boum et vaccarum" se retrouve exactement aussi dans l'expression basque courante pour le compte du bétail *idiburu, behi-buru* etc.) : prix 6 livres.

Jureurs pour cela Johan Arnalt et Bernard de **Carreta** (semble une altération de *Lakarreta* ou *Agerreta*), ses voisins ("vicini ejus").

(XIV)

De la paroisse de **Hyruber** (forme attestée depuis le XII^e siècle pour l'actuel "Saint-Pierre-d'Irube", ce qui peut laisser entendre que l'ancien composé était fait sur *-berri* "neuf").

Arnalt de **Hytsa** (maison *Ihitz* en forme déterminée) perdit du fait d'Aneco Sanz et de Sanz de **Viura** frères 9 porcs : prix 19 sous. Il perdit du fait des mêmes 1 bœuf qu'il leur racheta 8 sous. Item il dit qu'il dépensa pour chercher les dits porcs 8 sous.

Garcia Arnalt de **Leichague** (pour *Elizaga* avec palatalisation caractéristique du labourdin côtier qui passera aussi au gascon bayonnais) perdit du fait d'Aneco d'Arraide et Martin son frère et des leurs 59 brebis. Item il perdit du fait d'Amigot de Garro 41 sous avec lesquels il racheta 9 têtes de bœufs et de vaches : prix de toutes les brebis 78 sous moins 3 deniers.

Pierre de **Huhagon** (pour *Uhagun* nom qui se trouve aussi à Ayherre) perdit du fait d'Amigot de Garro 3 vaches : prix 29 sous. Et il lui racheta deux autres vaches 16 sous. Item il perdit du fait de Garcia Arnalt de Garro une vache : prix 16 sous. Item il perdit du fait d'"Aossa" (sic : erreur probable d'écriture) Sanz de Viura et Arnalt Guillaume dou Sees une vache : prix 16 sous.

Tous ces jurés donnèrent leur témoignage sur les choses susdites à tour de rôle.

(XV)

De la paroisse de Briscos (forme romane qui a donné l'officiel *Briscons*). Jureurs et taxeurs : Arnalt Sanz de **Garat** et Fort Guillaume de **Firiart** (pour *Hiriarte*).

Arnalt Sanz de Garat (maison *Garatea*) perdit du fait d'Amigot de Garro et des siens, et il sortit de "Rupe forti" (Garro sortit du château navarrais de "Rocafort" - ici latinisé - pour faire ce coup de main), une maison et ses outils : prix 20 livres morlans.

Item il perdit du fait de Sanz de Cambo 110 sous morlans et il le ("ipsum" qui désigne normalement le spolié, mais semble renvoyer plutôt à l'argent) mit à le Carra (Lacarre).

Fort Guillaume de Firiart perdit 24 porcs du fait de Sans d'Arraidu : prix 60 sous morlans.

Arnalt Sanz de **Hiriague** (romanisation de la finale et cacographie pour *Harriaga*) et Guillaume son frère perdirent 200 sous morlans du fait d'Amigot de Garro et des siens et il (Garro) sortit de "Rupe forti" et il retourna avec eux (les sous) à "Roque Fort" (sic : voir plus loin).

22

"Sorbe" de **Hirumberri** (doit correspondre à *Hiriberria*, la nasalisation devant -b- s'étant perdue depuis) perdit du fait d'Amigot de Garro et des siens une maison et ses outils : prix 10 livres ; et Amigot sortit de Rupe Fort et retourna à Roquefort (sic pour le mélange linguistique). Item elle perdit du fait de Johan d'**Orsasenete** deux ânes : prix 20 sous morlans ; et il (ce dernier) demeure à **Orsoe** (*Urzua* désignant sans doute ici le village d'Arizcun où se trouve la fameuse maison plutôt que celle-ci) en Bastan.

Navarre de **Guerre** (maison *Agerrea*) perdit du fait d'Amigot de Garro et des siens une maison et ses outils : prix 10 livres morlanes ; et Amigot sortit de "Rupeforti" et il y retourna.

Navarre d'**Olhatse** (maison *Olhatzea*) perdit du fait d'Amigot de Garro et des siens une maison et ses outils : prix 11 livres morlanes ; et Amigot sortit de Rupe forti et y retourna.

Navarre d'Olhatse perdit du fait de A.B. Pied de chèvre un bœuf : prix 10 sous.

Navarre de Guerre perdit du fait de P. Sanz d'Araïdu (sic) un bœuf : prix 18 sous.

Pierre de Paganduru (cette maison était à Macaye et c'est peut-être ici un nom d'origine, ou une erreur d'écriture pour *Pagadoi*) perdit du fait de Garcia A. de Naguiturri 6 porcs, prix 30 sous ; et il (ce dernier) demeure à Ossees.

Sorbe d'Errimberri (sic : il est curieux de retrouver au XIII^e siècle des variantes de ce nom rappelant des citations de l'Antiquité) a été obligée à se racheter par Fort Arnalt de Mendilleharsu pour 100 sous et il (celui-ci) demeure en Arbéroue ("Arberoe").

"Messeriât" de Paganduru perdit du fait de G.A. de Garro et des siens 14 porcs et 16 brebis : prix des porcs 70 sous, des brebis 39 sous. Item il fut pris par le même G.A. de Garro qui le mit à Bayonne fidéjusseur pour Guillaume A. de Luc et ses compagnons, lesquels pour cela lui demandent 1000 sous.

(XVI)

De la paroisse de **Bassessarri** (Bassussarry qui dut être d'abord en composition basque régulière *Basasarri*).

Pierre d'**Ossadges** (doit correspondre à un nom comme *Otsatz*) perdit du fait des servants d'Amigot de Garro 1 bœuf que retint contre son gré ("ipso invito" : sans doute... le gré du propriétaire) la dame de **Rutia** (avec aphérèse et mécoupure romanes habituelles c'est la maison *Urrutia* d'Isturitz anoblie en 1435 puisqu'il s'agit de la compagnie de Garro, plutôt que l'une des maisons de ce nom en Cize ou Baïgorry). Item il perdit du fait de P. Sanz d'Araïdu et ses frères 2 bœufs et des outils : prix des outils 3 sous, et prix des bœufs 66 sous.

Johan de **Faurgues** perdit 1 bœuf du fait de Garcia Baque et ses frères et trois paillets (balles de blé) et 4 soldées de pains et 1 charrette ("currum") : prix du bœuf 20 sous, prix des paillets 6 sous, prix de la charrette 4 sous.

Aimée ("Amata") de **Larrer** (ce nom pourrait représenter *Larrairi* ou un autre composé de *larre* "lande") perdit du fait de G. Baque et ses frères 2 bœufs : prix 40 sous. Item elle perdit par les mêmes une charrette et un paillet qu'elle estime 3 sous.

"Angeler" (s'agit-il d'un surnom d'origine en basque "Angeluar", roman "Angloy" ?) perdit du fait de G. Baque et de ses frères une charrette et un paillet : prix 8 sous.

Ceux-là ayant juré chacun à son tour donnèrent leur témoignage sur les choses susdites et dirent pour eux-mêmes et pour certains de leurs voisins absents qu'il furent pris par Amigot de Garro et rachetés à (le texte dit "par") lui-même et son père pour 4 livres.

(XVII)

De la paroisse de Suraide ("Souraïde").

Johan de Suraide perdit du fait de Garcia Arnalt d'Espelete et ses compagnons, à savoir S. Arnalt fils d'Arnalt Blanc, Johan Ortiz et quelques autres 120 brebis : prix 9 livres.

Seignoret prévôt d'Ustaritz perdit 2 mâts avec des cordages du fait de Martin Bracs, Johan Ortiz, Dominique Haretha (si ce nom n'avait été écrit d'abord *Harraca*, il rappellerait le toponyme médiéval *Harretxe*) et Senescala (ce titre doit être un surnom) compagnons de Garcia Arnalt et Amigot de Garro : prix 18 livres morlanes.

(XVIII)

De la paroisse d'**Orroingna** (graphie qui correspond à l'actuel *Urruña* : Urrugne).

Deux taxeurs jurés : P. de **Horsebau** (forme romanisée de *Horzabal* ou *Orzabal*) et A. de **Sancto Vincentio** (les maisons nobles "Saint-Vincent" étaient à Lécumberry en Cize et c'est peut-être ici un nom d'origine).

Pierre de Horsebau perdit 5 porcs et un porc (sic) du fait de S. A et d'autres compagnons de G. d'Espelete : prix 40 sous.

Arnalt de Saint-Vincent fut obligé par Johan de Herismendi (*Harizmendi* voir plus haut rubrique VIII) et d'autres servants de G.A. de Garro au rachat : 11 livres et 5 sous. Il perdit aussi du fait des mêmes 76 porcs : prix 11 livres.

Pierre Arnalt de **Le Lane** (pour *Larrea*) perdit avec son père 24 vaches du fait de Loup Aner : 20 livres. Item il perdit du fait des compagnons de Sanz de Lisserague 3 porcs : prix 30 sous.

Pierre **Arcidz** (probablement pour le nom d'origine "Artix") perdit deux vaches du fait de Sanz **Tyso** (semble un toponyme comme on le voit plus loin) et ses compagnons : prix 30 sous.

Johan de Horsabaus (sic) et Dominique Johan perdirent du fait de Martin de Saxo et Johan de **Thais** 36 porcs : prix 7 livres. Item Sanz Arnalt et les autres servants de G.A. de Garro l'obligèrent à se racheter pour 8 livres et 8 sous. (Suit un segment non relié au reste nommant peut-être un témoin : "Acearium parvulum sororium ipsius Johannis de Horsebaus", qu'il faut entendre comme "Aznar le (tout) petit beau-frère du même Johan de H...").

Marie Sanz perdit du fait de Garcia Sanz et Martin de **Thala** (peut représenter *Chala* pour *Sal(h)a*) une maison, un moulin et des outils : prix mille sous.

Dominique Pierre perdit du fait des servants de Martin "Enecotz" et Sanz de Tyso et Sanz de **Lagornaga** 28 porcs : prix 6 livres. Et il perdit un bœuf du fait d'Aner d'**Amots** (nom d'un quartier de Saint-Pée-sur-Nivelle) servant de Martin "Enecoidz" : prix 20 sous.

Item Arnalt de Saint-Vincent perdit 33 porcs du fait de G. de **Sancto Stephano** (il s'agit de la salle de Saint-Esteben d'Arbéroue ou de la maison infançonne du même nom à Bustince en Cize) : prix 100 sous.

La dame Gracie de **Laralda** (*Larraldea*) perdit une maison avec ses outils du fait de Loup Aner et les compagnons de G. d'Espeleta : prix 50 livres.

(XIX)

De la paroisse de **Sancti Petri d'Ivarren** (Saint-Pierre d'Ibarron pour Saint-Pée-

sur-Nivelle). Deux taxeurs jurés : Guillaume Arnalt de **Feuti** (pour *Heuti*) et Fortin Ortiz.

Guillaume Arnalt de Feuti à qui Egide d'**Ordaidz** (c'est, sur les termes *urd-* "plat, plateau" et l'oronyme *aitz* le toponyme très répandu *Urdaitz*, représentant sans doute ici le monastère navarrais voisin ou un autre nom d'origine) doit 6 livres pour les pacages des porcs (sic : phrase inachevée). Item Aner de **Bertin** doit au même 100 sous qu'il paya pour lui. Il demande les dûs susdits.

Fortin Ortiz perdit du fait de Garcia Almoravitz (sic) et de l'armée du roi de Navarre une maison et d'autres choses : prix 100 sous.

Garcia Sanz perdit du fait de l'armée du roi une maison avec ses outils : prix 100 sous. Item Dominguet perdit du fait de Johan Ortiz et ses autres compagnons 27 porcs : prix 100 sous.

Arnalt del **Haaz** perdit du fait de Garcia Almoravi (sic) et l'armée du roi une maison avec ses outils : prix 4 livres.

Arnalt d'**Armola** (maison dite actuellement *Armora*) perdit du fait de G. Almoravi (sic) et G.A. de Garro une maison avec ses outils : prix 8 livres.

Aneco d'Ordoiz (sans doute même nom que plus haut, avec une ouverture vocale banale, et une assimilation vocalique qui l'éloigne du modèle) perdit du fait de l'armée du roi lui présent une maison avec ses outils : prix 4 livres.

"Maria del Fleis" perdit du fait de l'armée du roi lui présent une maison avec ses outils : prix 60 sous.

Garcia Arnalt perdit du fait de l'armée du roi des étoffes avec d'autres choses : prix 10 sous.

(XX)

De la paroisse de **Sancti Martini d'Arribera Longa** (ce nom roman "rive longue" était donné à Larressore, du basque *Larrasoro*, et Halsou, de part et d'autre de la Nive). Deux taxeurs jurés : G.A. d'**Uhalda** (*Uhaldea* maison infançonne de Halsou) et Guillaume de **Locata** (maison infançonne dite en 1505 *Locata jaureguay*, moderne *Loketa*).

G.A. d'Uhalda perdit du fait de l'armée du roi lui présent une maison avec ses outils, des cuves et du cidre : prix 20 livres.

Guillaume de Lochata (sic) perdit du fait de l'armée du roi lui présent du cidre, une cremaillère ("cremalium") et d'autres outils : prix 60 sous.

Guillaume Sanz de **Hiriguian** (pour *Hirigoien*) perdit du fait de l'armée du roi du froment, de l'avoine et des étoffes : prix 30 sous.

Pierre de **Narbayz** (les maisons *Narbaitz* connues étant en Basse-Navarre c'est peut-être un nom d'origine) perdit du fait de l'armée du roi lui présent trois maisons : prix 100 sous.

Fortin d'**Alduyda** (maison homonyme des "Aldudes", l'actuel *Aldaia* pouvant en être issu quoiqu'il soit plus naturel de penser à un ancien *Aldabea*) perdit du fait de Dominique d'Estremil 2 bœufs : prix 50 moins 4 sous (sic). Item il perdit du fait de Michel fils de Gracie Chemen et Loup le blanc (sic : "Lupum suria") 16 sous et 8 deniers.

Sanz de **Halsu** juré au nom de son père perdit du fait de l'armée du roi lui présent du blé, des pommiers, des cuves et des coffres : prix 60 sous.

Marie Guillaume de **Landaldeta** (actuellement *Landaldea*) perdit du fait de l'ar-

mée du roi lui présent des coffres, des abeilles et des pommiers : prix 70 sous.

Comtesse de Hiriguan perdit du fait de l'armée du roi lui présent du blé et des étoffes.

Arnalt de **Heruspa** (pour *Harizpea*) perdit du fait de l'armée du roi lui présent 1 vache, du blé, des brebis et des cuves : prix 70 sous.

Garcia de **Hyriart** (*Hiriarte*) perdit du fait de l'armée du roi lui présent 20 conques de mil, une cuve et du cidre : prix 20 sous. Item le même ayant juré ("jura-
duz" sic) pour Gracie de Hyriart sa sœur qui ne pouvait venir dit qu'elle perdit du fait de l'armée du roi lui présent une maison, du cidre et des vases : prix 30 sous.

Arnalt Bernard de La Cata (voir plus haut *Locata*) perdit du fait de l'armée du roi lui présent 6 sous en numéraire et des pommiers : prix 9 sous.

Garcia de **Garat** (maison *Garatea*) perdit du fait de l'armée du roi lui présent du blé, du cidre et des outils : prix 9 sous.

L'église de Saint Martin d'Arribera Longa (l'église de Larressore où se trouve la maison noble Saint-Martin) perdit du fait de la même armée un livre et un vêtement : prix 20 sous. Elle perdit aussi deux grands pots ("ollas" : oulles).

(XXI)

De la paroisse de **Bardoz**.

26
Bernard de **Bardoz** (la salle ou maison noble dite en 1203 et 1256 *domus de bardoz*) damoiseau (17) perdit du fait de Bernard de Belsunsa 7 bœufs : prix 7 livres. Il perdit aussi du fait de Martin d'Arraidu et Aneco d'Arraidu l'arbre du pressoir, les meules et le fer du moulin : prix 6 livres. Jureurs pour cela Guillaume d'Armendariz (désigne sûrement ici la salle du lieu, actuel "château d'Armendaritz" : voir plus loin) et Pierre B. de **le Lana** (maison *Larrea*).

Bernard "Tornerius" (nom de métier "tourneur" peut-être employé comme nom de personne) d'**Aignoa** (nom d'origine *Ainhua* où la mouillure a disparu) fut pris par B. de Belsunsa et Sanz Arnalt de **Herryeta** (pour *Harrieta* maison franche d'Ayherre anoblie en 1435) et obligé à se racheter pour 18 livres et 5 sous. Jureurs pour cela : Guillaume d'Armendaritz et B. de Bardos.

Guillaume d'Armendariz (il s'agit certainement du seigneur de la salle d'Armendaritz retiré ou réfugié à Bardos après l'intervention des Navarrais, les dégâts concernant un grand domaine, où a même eu lieu comme à Hasparren la politique de la terre brûlée pour ne pas avantager l'agresseur : le nom semble être resté à Bardos où la maison *Arbendaritz* est citée au XVII^e siècle) perdit du fait de G. A de Garro et Loup d'Erro et des leurs ses pommeraies, noyers, maisons, moulins et granges et le père du même perdit deux chevaux du fait de Garcia d'Arraydu et de ses frères. Item Guillaume lui-même brûla une autre maison, craignant que le roi de Navarre ne l'occupât : prix de cette dernière maison 35 livres ; prix de tout le reste mille sous et 36 livres. Jureurs pour cela : Bernard de Bardoz et Pierre Bernard de le Lana.

(XXII)

De la paroisse de **Sansa** (pour *Azantza* principale maison noble de Cambo servant à nommer ici le village). Jurés (sic). Deux taxeurs jurés : Guillaume d'Armendariz et Pierre B. de le Lana.

Sanz de **le Lana** (pour *Larrea* cette fois à Cambo) perdit du fait d'Amigot de Garro et Sanz de Cambo (originaire du lieu mais partisan navarrais comme dans d'autres cas) deux maisons, des cuves et du cidre : prix 40 livres. Item il perdit du fait d'Amigot de Garro et Sanz de Cambo 73 porcs : prix 20 livres.

Bernard de Cruchiague (*Kurutxaga*) perdit du fait d'Amigot de Garro et Sanz de Cambo une maison, une borde ("bordam") et 7 cuves, des arbres, des noyers : prix 35 livres. Il perdit aussi du fait d'Amigot et Loup Aner 110 brebis et 2 vaches : prix 7 livres. Et il perdit du fait des mêmes 43 sous.

Sanz d'**Urcjndoi** (cacographie pour la maison infançonne *Urkudoia*) avec son père perdit du fait de l'armée du roi de Navarre, le roi étant présent, 111 porcs : prix 7 livres. Son père perdit aussi du fait du fils de Garcia "Chemen" d'**Oarriz** (*Oharriz* dans le Bastan) 16 sous et 8 deniers.

(XXIII)

De la paroisse de **le Saca** (nom donné anciennement à *Itxassou*). Deux taxeurs jurés : Guillaume d'Armendariz et Pierre B. de le Lana.

Johan de **Larrando** (pour *Larrondo* maison infançonne) perdit 22 porcs du fait des servants du vicomte de Begur (Baigorri) : prix 7 livres.

Arnalt Sanz de **Savaloa** (*Zabaloa* maison infançonne) perdit du fait des servants du vicomte de Begur 14 porcs : prix 42 sous. Il perdit aussi du fait de Guillaume Sanz et Aneco Sanz deux brebis et 6 chèvres : prix du tout 9 sous.

(XXIV)

De la paroisse de **Saut** (la maison seigneuriale de Saut ou *Zaldu* identifie l'ensemble du "castrum" et la paroisse, la plus importante, hors Bayonne, du Labourd à cette époque : *Hasparren*) (18)

Arnalt de Saut perdit du fait de G.A. de Garro et Amigot son fils des maisons et leurs outils, une vache et des pommeraies : prix 25 livres.

Bernard d'**Ostebil** (graphies diverses pour la maison *Ustubilea*) perdit du fait de l'armée du roi de Navarre lui présent des maisons (19) avec leurs outils : prix 20 livres. Il perdit aussi 9 porcs du fait de Pierre de Herriague (pour *Harriaga*) et du fait de "Domicu" (l'une des formes locales de Dominique) **Arressayga** (aucune autre mention d'une maison *Harresiaga* "lieu de clôtures de pierres" n'étant connue, il faut peut-être comprendre *Haritzaga* bien qu'il n'y ait pas non plus de maison ancienne de ce nom en Basse-Navarre) 4 vaches : prix 4 livres.

Arnalt Guillaume de **Bassu** (diverses graphies pour cette maison notée en 1193 *bassuren* puis *bassoign*, *bassuen*, *baissen* moderne *Ibasunea*) perdit du fait de G.A. de Garro et des siens des maisons avec leurs outils, des vaches, des porcs, et lui-même fut capturé : prix 40 livres.

Arnalt d'**Oyharsa** (forme déterminée de *Oihartz*) perdit du fait de Garcia Arnalt de Garro et des siens des maisons, porcs, brebis, vaches : prix 35 livres.

Garcia d'**Ansuete** (pour *Alzqueta* avec altération courante de -l- en -n-, moderne *Alzuieta* avec "yod" intervocalique souvent articulé par réduction de diphtongue avec -i- long *Alziita*) perdit du fait de Garcia Arnalt de Garro et des siens des maisons avec leurs outils : prix 13 livres. Il perdit aussi du fait de Johan de Setheriz (*Satharitz*) 2 vaches : prix 30 sous.

Arnalt "del" **Ofalso** (cacographie avec aspiration rendue par *f* pour *Olhaso* maison infançonne) perdit du fait de G.A. de Garro et des siens des maisons avec leurs

27

outils : prix 100 sous. Il perdit aussi du fait d' Arnalt de Cyvars (cacographie déjà notée pour un possible *Etxebertze* : maisons de ce nom à Ayherre, Saint-Martin d' Arbéroue, Ossès etc.) 3 porcs : prix 15 sous.

Pierre de **Bidart** perdit du fait de G.A. de Garro et des siens des maisons avec leurs outils et un porc : prix 100 sous.

Guillaume de **Hifarar** (cette graphie romanisée devrait correspondre à un (*E*)*ihar*(*r*)*ate* par ailleurs non attesté) perdit du fait de G.A. de Garro et des siens des maisons avec leurs outils et un bœuf : prix 4 livres.

Arnalt de **Hiluar** (actuellement *Elhuiarte*) perdit du fait de G.A. de Garro et des siens des maisons avec des outils (et) 4 porcs : prix 4 livres.

Guillaume de **Hiriart** (*Iriarte* : une maison de ce nom au quartier Sorano) (perdit) du fait de G.A. de Garro et des siens une maison avec ses outils et 11 bêtes ("pecoribus") : prix 8 livres.

Arnalt d'**Arteguieta** perdit du fait de G.A. de Garro et des siens une maison avec ses outils et des pommiers chargés de fruits (sens apparent de "succissis" : sic) : prix 10 livres.

Arnalt de **Larart** (pour *Larrarte*) perdit du fait de G.A. de Garro et des siens une maison et lui-même fut capturé : prix 7 livres.

Guillaume de **Baremdeira** (pourrait être pour *Barrendeiria* ou *Barrandairia* mais semble plutôt une cacographie de *Barrandegia* : voir plus loin) perdit du fait de G.A. de Garro et des siens des maisons avec leurs outils : prix 50 livres. Il perdit aussi du fait d' Arnalt de **Garris** (il y avait à Garris une salle qui avait rang de château-fort dont le nom apparaît ici parmi les partisans navarrais) des porcs : prix 25 sous. Il perdit aussi du fait de Bernard de **Crincheta** (pourrait être pour *Kurutxeta* ; il y a aussi à Lapiste en Mixe une maison dite en 1350 *Trinchayn* actuellement *Trinchiñea* qui pourrait prendre place ici à côté du Mixain Garris) un porc et des vaches : prix 25 sous.

Guillaume de **Lavin** (semble le nom roman de "la vigne" malgré la forme actuelle *Labia* plutôt qu' un dérivé de *labe* "four, brûlis") perdit du fait de G.A. de Garro et des siens une maison avec ses outils et des chèvres : prix 10 livres.

Montagne de **Landa** perdit du fait de G.A. de Garro et des siens des maisons avec leurs outils : prix 12 livres et 10 sous. De même G.A. retient à la même femme une dîme dans la paroisse de **Heleta**, au prix annuel de 8 sous. Elle perdit de même du fait de Petronille d'**Ensiart** (*Aintziarte* maison franche de Hélette anoblée en 1435 : la participation des maîtresses de maison aux rivalités est à remarquer) 11 brebis qu' elle reçut d' elle en commande.

Marie de **Hyrigoien** perdit du fait de G.A. de Garro et des siens des maisons, une vache, des brebis, un porc : prix 23 livres.

Comtesse de Lavin perdit du fait de G.A. de Garro et des siens une maison avec ses outils et des chèvres : prix 10 livres. Item elle perdit du fait de S. d' Arraidu un bœuf : prix 20 sous. Elle perdit du fait de Martin et Aneco d' Arraidu des brebis : prix 7 livres.

Jourdaïne ("Jordane") de **Cheverri** (pour *Etxeberri*) perdit du fait de G.A. de Garro et des siens une maison avec ses outils : prix 10 livres.

Marie de Lavin perdit du fait de G.A. de Garro et des siens des maisons avec leurs outils : prix 100 sous. Elle perdit aussi du fait de S. d' Arraidu un bœuf : prix 20 sous.

Bernard d'**Olfais** (il y avait deux maisons *Olhaitz* à Hasparren) perdit du fait de G.A. de Garro et des siens des maisons avec leurs outils, des porcs et des vaches : prix 45 livres. Loup Garcia de Sivars et Loup d' Erro et B. de Sivars furent avec le dit G.A. pour causer ces dommages. Item il perdit du fait d' A. Loup servant de Sanz d' Arraidu des porcs : prix 6 livres.

Sanz de **Lagiade** (sans doute pour *Latxadia* actuellement *Latxedia*) perdit du fait de G.A. de Garro et des siens des maisons (et) des porcs : prix 25 livres. Il perdit aussi du fait de Sanz Fabre ("fabri" génitif de "faber" : voir plus haut) une vache : prix 18 sous.

Guillaume de **Barrendeguy** (dit *Barrandeia* qui fut au début de ce siècle la maison du docteur Broussain) perdit du fait de Sanz d'Arraidu des porcs : prix 30 sous. Il perdit aussi du fait de Guillaume de Saint-Esteben une vache : prix 15 sous.

Aner de Firiart perdit du fait de Garcia Arnalt de Belsunsa des porcs : prix 12 sous.

Arnalt de Saut, seigneur de ce même lieu, perdit du fait de Garcia Almoravitz et de l'armée du roi de Navarre et Garcia A. de Garro et Amigot son fils une salle à Saint-Pierre d'Ivaren (c'est-à-dire la salle ou château de Saint-Pée-sur-Nivelle), des moulins, des cuves, du cidre, du vin, un pressoir, du blé et des outils. Item il perdit au même lieu de leur fait 4 autres maisons, 100 brebis, une bête de trait ("jumentum") et quarante pommiers et la moitié d'une vigne : prix de tout cela trois mille cinq cents sous. Item Arnalt perdit du fait du roi de Navarre présent et des siens la salle et toutes les maisons de ce même château (le "castrum" de Saut représentant comme à Ustaritz l'ensemble de la paroisse) avec leurs cuves et leurs outils. Et aussi il perdit ces choses du fait du roi parce que, le roi lui-même venant en ce lieu personnellement, il fut nécessaire qu'Arnalt lui-même les fit brûler en voyant qu'il ne pouvait se défendre contre lui et craignant que le roi lui-même fortifiât ce même château. Il perdit aussi du fait de G.A. de Garro et les siens un moulin à Saut, deux mille pommiers et une borde : prix des dommages du roi (sic) 50 livres ; prix des dommages de G.A. de Garro avec une autre maison qu'il lui brûla à **Buynot** (peut-être pour Bunus) deux mille sous. Item il perdit du fait du sénéchal du roi de Navarre et G.A. de Garro trois hommes morts une autre fois à Saut. Jureurs pour cela : Johan de Saut, Arnalt de **Lobers** et Pierre de Paganduru.

(XXV)

Frère "Aldabertus", prieur de l'hôpital de **Fontarrabie**, demande au nom du même hôpital 4 vaches que les servants de Martin "Anecoids" lui volèrent. Item il demande à Dominique Estremil servant du vicomte de Baigur 4 livres. Item il demande à Garcia Semeniz 60 sous.

Ces choses sont demandées sauf le droit d'ajouter, diminuer, déclarer et de poser la somme des dépenses et des dommages.

(XXVI)

Qu'il soit gardé en mémoire que Garcia Arnalt de Bensunçe (sic) prit à Hurt (Urt) Pierre Martin de **Pontons** citoyen dacquois, et eut de lui tant en deniers qu'en d'autres choses pour une valeur de 35 sous morlans ; et de Johan de **Cabanes** citoyen dacquois 18 paires de souliers (c'est sans doute le sens de "sotularium") dorés de Burgis (Bruges ou Burgos ?) et deux adosses ("adossas" : peut-être des vêtements) dorées de Stella (Estella), toutes choses que, avec quelques autres comme des cordes de soie ("de serica") il estime à 27 sous morlans. Johan de **Pui Berd** citoyen de Pampelune reçut de Bives **Dantes** citoyen(ne) dacquois(e ?) 40 sous morlans que payèrent pour elle ("illa") le dit Johan P. Arnalt lo Ros (surnom "le roux") et Pierre "Boneu". Sanz d'Arraido (sic) prit Guiralt Johan de **Corcoste** et Bernard de **Moras** citoyens dacquois

et Bernard s'enfuit ("affugit"), et le dit Sanz tint captif en Arbéroue G. Johan pendant 10 jours et il reçut de lui 6 livres morlanes tant en deniers qu'en autres choses sans toutes celles qu'il lui remit. Pierre Sanz d'Arraido spolia à Paradis ("Paravisum" : la forme du nom suggère l'ancien hôpital dit *Parebis* et son quartier à Souraïde : voir note 15) Garcia Arnalt de **Veira** citoyen dacquois au vu des frères et des sœurs de ce même hôpital et lui enleva 4 livres tournoises et 18 deniers morlans."

NOTES

1. Archivo General de Navarra, cajón 5 n° 39, I, II, III.

2. Ricardo CIERBIDE, "Encuesta cuadrilingüe de 1249 y el occitano de la cancillería de Navarra", *Actes du IV^e Congrès de l'Association Internationale d'Etudes Occitanes (Vitoria-Gasteiz 22-28-VIII-1993)*, Vitoria 1994, tome II, p.701-714. Le commentaire linguistique du Professeur R. Cierbide porte sur la partie navarraise de l'enquête (section III du document) rédigée en navarro-castillan auquel se mêlent des passages d'occitan et même de vieux français (voir la deuxième partie). L'auteur y rappelle d'abord le contexte historique du conflit, auquel ne fut pas étrangère la guerre entre le roi de France Louis IX (saint Louis), dont Thibaut était le vassal comme comte de Champagne, et Henri III roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine (et à ce titre lui aussi vassal du roi de France). La guerre des princes coalisés contre Louis IX se termina par la victoire de celui-ci en 1242, et la trêve qui s'ensuivit. Celle-ci fut rompue en Gascogne (dont le Labourd faisait partie) par les entreprises du parti anglais puis par la riposte foudroyante de l'armée que Thibaud conduisit en personne, dont le texte énumère les dégâts. La paix fut conclue le 29 octobre 1248, et le document rédigé au début de l'année suivante, relatant un ensemble de rivalités qui s'étaient étendues sur une douzaine d'années.

3. Les partisans et combattants navarrais le plus souvent cités, généralement par le nom de leur maison, sont les frontaliers du Labourd, habitants d'Ossès et d'Arbéroue au premier chef, qui avaient bien des relations avec les Labourdins, et aussi bien des contentieux révélés par les comptes annuels navarrais, soigneusement tenus à partir de cette même période : incursions des troupeaux et saisies, coupes de troncs dans les forêts du Baigura etc. Les Cizains et Baigorriens, présents aussi et cités pour les seigneurs principaux (Lacarre, Ahaxe, Alzu, vicomte de Baigorri...), apparaissent beaucoup moins.

4. Cf. J. BIDACHE, *Le livre d'Or de Bayonne*, Pau 1896, voir principalement les listes d'habitants censitaires des chanoines et de l'évêque datées de 1266, p.199-262.

5. "Gentilhomme" traduit le mot latin *miles*, "soldat" en latin classique, le seul, à deux exceptions près (cf. note 17), que le texte utilise pour nommer la qualité de "noble", ignorant les termes locaux d'origine hispanique, *infançon* ou *hidalgo*. Si la fonction guerrière du noble est ainsi indirectement rappelée, il s'en faut de beaucoup que les combattants, même les plus fréquemment cités, à l'exception de certains chefs de compagnies, appartiennent tous à des maisons connues pour nobles à cette époque ou plus tard. Un règlement nouveau de l'appel aux armes, peut-être en souvenir de cette période et de ces événements, sera édicté sous Thibaud II en 1258 : cf. J.-B. ORPUSTAN "La vallée d'Ossès de 1258 à 1418", *Bulletin du Musée Basque* n°65, 1976.

6. Bien que revendiquant pour le roi-duc les terres de Mixe et Ostabarret que le roi de Navarre a envahies pour les remettre sous son autorité, l'enquête tient Luxe, le principal seigneur de Mixe et en même temps seigneur de Lantabat et d'Ostabat, pour un vassal du roi de Navarre. Le seigneur de Garris est aussi cité parmi les partisans navarrais.

7. C'est une allusion au siège de Garro, maison noble et fortifiée (castrum) située à Mendionde (Gréciette) à quelques pas de la frontière navarraise de l'Arbéroue, et qui semble avoir été, à part le raid navarrais de Thibaud, le fait de guerre principal de ce conflit. Cf. J.-B. ORPUSTAN : "Garro : un nom dans l'histoire", *Bulletin du Musée Basque* n°137, 1^{er} semestre 1994, p.25-40.

8. Cf. J.-B. ORPUSTAN : "L'anoblissement de 128 maisons d'Arbéroue en 1435", *LAPURDUM I*, Biarritz 1996, p.199-221.

9. Ce passage ajoute à la plainte des marins proprement dits, celle de nombreux autres habitants, soit bayonnais, soit labourdins, soit béarnais et chalossais du moins d'après leur nom d'origine.

10. Le nom d'ancien français *malto(s)te* daté de ce milieu du XIII^e siècle, mais probablement bien plus ancien, repris tel quel dans le texte latin, littéralement "levée faite à tort" au sens de "mauvais" impôt, c'est à dire injuste, a été donné plus tard à l'impôt que Philippe le Bel et ses successeurs levèrent en France pour financer la lutte contre... les Anglais.

11. L'incendie des maisons de Mixe signalée ici a peut-être laissé une trace dans la toponymie locale : il fallait en effet un "incendie" extraordinaire, hors des accidents courants à cette époque dans des maisons construites de charpentes et colombages (modèle qui se voit encore à l'intérieur des murs de pierre qui ont servi plus tard à renforcer les édifices), pour avoir laissé à une maison de Beyrie un nom purement latin, et précisément celui de *Combusta* "brûlée" que répètent tel quel tous les documents postérieurs jusqu'au XV^e siècle compris. Si le nom a subi une légère détérioration dans l'usage moderne par simple assimilation vocalique d'abord (*Combosta* en 1551), *Composta* actuellement avec un assourdissement de consonne devant nasale en principe contraire à la phonétique basque et qui ne s'explique que par analogie ("compote, compost" et même... "Compostelle") pour un nom depuis longtemps incompréhensible, il n'a, dans ses ori-

endant
s sans
n" : la
ir note
même

31

gines conservées dans une longue tradition écrite, strictement aucun rapport avec... quelque route com-
postellane que ce soit. Mais le rattachement de cet étrange nom latin au raid de Thibaud, dont la brutalité
en Mixe est particulièrement dénoncée, n'en reste pas moins une simple hypothèse certes invérifiable, mais
non invraisemblable.

12. Le nom de maison *Marithurri* (avec une première vibrante simple) est resté nom d'état civil jus-
qu'à l'époque moderne. La vibrante double ne dit rien, vu les cacographies nombreuses dans le texte pour
les toponymes basques, quant à la forme primitive, et le segment *marr-* reste de toutes manières impossible
à identifier (à la rigueur une altération d'un *barr-* lui-même peu explicable dans ce contexte). Il ne s'agit
pas pour autant d'une quelconque "Marie" chrétienne, dont la présence dans les noms des maisons médié-
vales basques (et nobles toujours) est parfaitement cataloguée. C'est pourquoi il faut bien envisager un rap-
port possible avec l'être que la mythologie populaire ancienne a reconnu sous le nom de Mari, et cette "fon-
taine ou source de *Mari*" rejoindrait alors, mais à une époque - le nom étant inventé comme presque pour
les autres bien avant ce XIII^e siècle où il est documenté - qui ne fournit guère d'informations sur les
croyances populaires, bien des *Laminosin*, *Laminithurri* et autres "gouffres" et "sources des lutins"...

13. La confusion entre *haritz* "chêne pédonculé" et *haitz* "rocher", résultat de l'affaiblissement de la
vibrante simple intervocalique, n'est pas apparue en labourdin avant le XIX^e siècle. Pour tous les noms anté-
rieurement documentés, et tout particulièrement dans la toponymie médiévale, *haritz* se distingue sans
exception de *haitz* (et des formes apparentées qui n'en sont, certaines sûrement d'autres probablement, que
des altérations : *iz*, *az*, *aez*, *ahetz*, *ahaitz* etc.). Il est d'autant plus étonnant de lire à Ustaritz, où la maison
noble principale *Haitz* n'a varié ni de forme ni sans doute de prononciation depuis le XII^e siècle, un *Hariza* :
ou c'est une des nombreuses erreurs graphiques relevées dans le document, ce qui paraît le plus probable,
ou il s'agit réellement d'un toponyme sur *haritz*, soit le mot simple déterminé, ce qui est possible quoique
rare ("le chêne"), soit d'un dérivé raccourci, mais alors nom d'origine extérieur à Ustaritz.

14. Dans l'usage de la chancellerie anglaise certaines paroisses du Labourd étaient nommées par le nom
de la maison noble principale (Cambo, Hasparren, Macaye) ou unique (Espelette). L'enquête que le roi
d'Angleterre fait faire en Labourd en 1311 précise à propos d'Espelette et de Macaye : "Le seigneur
d'Espeletta a des pâturages et une paroisse entière sienne nommée Espeletta (...) Le seigneur de Paganduru
a sa propre paroisse de Maqueya (...)" (traduit de l'original en latin). Cf. J. BALASQUE, *Etudes historiques
sur la ville de Bayonne*, Bayonne 1862-1875, T. II p. 693-700.

15. Un prieuré de ce nom se trouvait à Saint-Léon près de l'actuel cimetière de Bayonne : Edouard
DUCERE, *Dictionnaire historique de Bayonne*, Bayonne 1991, Laffitte Reprints 1976. Il y avait aussi un
"hôpital du Paradis" ou *Parebis* à Souraïde. Hors du Labourd une maison de Barcus en Soule portant ce
nom est citée depuis le XIV^e siècle.

16. Ce *Biudz* médiéval de Mouguerre a été compris et traduit à tort tardivement (XVIII^e siècle) par le
latin *vetus* "vieux". La voyelle -u- semble une vocalisation romane, ce qui peut renvoyer au radical basque
bil en toponymie au sens de "arrondi, groupe, colline" : voir par exemple "Viodos" en Soule résultant de
Biloz.

17. Le mot *domicellus* d'où procède le français "damoiseau" a été utilisé plus haut pour un noble de
Mixe ou d'Ostabarret, mais c'est ici l'unique emploi du texte pour un noble labourdin. Or l'enquête de 1311
nomme ainsi les soixante ou soixante-dix maisons nobles anciennes du Labourd. Celle de 1316 pour la
réforme du for de Mixe donne son équivalent gascon *donzet* à vingt-cinq maîtres de maisons nobles qui n'ont
pas droit au titre de "monseigneur" : voir J.-B. ORPUSTAN : "La réforme de la coutume de Mixe par
Amanieu d'Albret, vicomte de Tartas, en 1316", *Le pays de Mixe*, Izpegi 1992, p.71-87.

18. Comme Macaye par la maison noble Paganduru et Cambo celle d'Azantza, la paroisse entière de
Hasparren, où se trouvaient plusieurs maisons nobles anciennes, est nommée par le "castrum" de Saut ou
Zaldu (voir note 14). C'est sans doute la maison nommée actuellement *Zalduzahar* ou "Vieux Saut", qui
ne se trouve pas sur la hauteur occupée par les ruines du château de Saut, peut-être installé là après les des-
tructions du XIII^e siècle.

19. Le pluriel "les maisons" peut correspondre au fait que des maîtres de maisons possédaient effecti-
vement par héritage plusieurs maisons, comme c'est le cas précisément du seigneur de Saut de Hasparren
également seigneur de la salle d'Ascain. Mais il s'agit plutôt dans la plupart des cas des bâtiments ou mai-
sons annexes de plus ou moins grande importance (à l'exception des moulins toujours désignés comme tels
et appartenant aux nobles) dites au XVII^e siècle "petites maisons", bordes ou métairies, que les maisons prin-
cipales possédaient comme on le voit par exemple à cette époque pour les maisons de Mendionde.

II

2^e partie : les réclamations des Navarrais et Bas-Navarrais.*Avant-propos*

A la suite et en opposition aux réclamations des Bayonnais et Labourdins sujets du roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine (voir la première partie), texte latin parsemé de quelques termes romans, mais aussi de nombreux toponymes (noms de maisons ou de pays et villages) et de rares surnoms basques, la dernière section de l'enquête de 1249 qui mettait fin aux hostilités entre les Labourdins et les Navarrais est rédigée dans le navarro-castillan de la chancellerie de Pampelune mêlé de gascon et même de vieux français (1). Cette dernière partie est présentée ici en traduction française comme la première.

Le document original, écrit dans la même écriture dite parfois "gothique" des chancelleries du XIII^e siècle, soignée et parfaitement lisible dans l'ensemble, diffère pourtant de la section précédente par plusieurs traits qui touchent la forme comme le fond.

1) Le trait principal est le mélange linguistique : on doit l'attribuer aussi bien à l'état de la chancellerie navarraise, où la maison de Champagne a renforcé la présence du français, qu'à la diversité culturelle du territoire, avec ses terres sous influence castillane au sud, gasconne et, depuis peu, française au nord. Comparée à la première section, qui suit dans l'ensemble la division hiérarchique et territoriale (d'abord le comte de Leicester, puis la communauté bayonnaise, en une section pourtant un peu complexe, puis le vicomte de Tartas pour les terres de Mixe et Ostabarret, enfin toutes les paroisses du Labourd touchées par l'intervention navarraise), cette seconde partie présente une composition beaucoup moins bien organisée. Il est manifeste que les auteurs ont suivi un modèle unique pour les deux enquêtes, probablement mis au point lors des réunions préparatoires, mais que les Navarrais s'en sont accommodés avec une fantaisie certaine, sans compter par exemple, comme les Labourdins, tous les détails des dommages en argent. En revanche, le lecteur bénéficie cette fois d'une chronologie, peut-être un peu approximative pour des faits mineurs remontant parfois à plus de dix ans, mais bien commode pour reconstituer la suite des événements, compte tenu des faits d'histoire connus par ailleurs, comme la défaite des armées du roi d'Angleterre à Saintes (voir *Annexe 1*).

Le premier plaignant, comme il se doit, est le roi de Navarre lui-même, expliquant comment il a trouvé dans le changement de camp du seigneur de Gramont, passant au parti anglais après avoir prêté serment à plusieurs reprises aux rois de Navarre, et les divers désordres qui s'en sont suivis, le motif d'une intervention personnelle largement justifiée par le refus de tenir les promesses de revenir à une situation que l'on dirait aujourd'hui "normale" et par la gravité même de la rébellion. Les premières démarches de conciliation au moment

du siège de Viellenave, malgré l'importance de la délégation aquitaine pour le parti anglais, prélats en tête, n'ayant pas été suivies d'effet, la poursuite de l'offensive navarraise est présentée comme un acte de droit et de justice. Ensuite, pendant symétrique aux plaintes bayonnaises, viennent les réclamations, "neuves" et "vieilles", de la capitale de la châtellenie bas-navarraise, Saint-Jean-Pied-de-Port, puis le texte alterne, sans intitulé régulier et dans un désordre manifeste, les plaintes des vallées frontalières du Labourd (Arbéroue et Ossès d'abord, les plus abondamment citées) et celles des communautés, établissements religieux et habitants navarrais (Pampelune, Roncevaux, Salazar, Bastan...). Il est vrai que la Basse-Navarre et la Navarre n'étaient pas, comme le Labourd, partagées en "paroisses", mais en terres et vallées.

34
2) L'impression néanmoins, et ici la forme révèle sans doute le fond, est que la chancellerie a voulu accumuler les griefs, soit pour faire pièce "coûte que coûte" à la plainte des Labourdins et Bayonnais, soit pour montrer que l'acte n'est qu'une simple formalité voulue par les termes de la trêve aux hostilités, puisqu'aussi bien Thibaud a réussi son entreprise : sauf le territoire proprement labourdin, le château de Garro compris (qui sera reconstruit après cet épisode), la terre navarraise ne changera plus de camp jusqu'à l'invasion castillane de 1512, non seulement les vieux territoires de Cize, Baïgorry, Ossès et Arbéroue qui ont fourni le gros de l'armée navarraise, mais aussi Iholdy et Armendaritz, l'Ostabarret, le pays de Mixe et les territoires de Gramont. De ce point de vue la réussite de Thibaud confirme son pouvoir navarrais d'abord contesté, et sans doute aussi l'alliance au trône de France et contre le parti anglais, qui finira moins d'un demi-siècle plus tard par la réunion temporaire des deux couronnes.

Au plan du détail, et comme pour les Cambo ou Ezpeleta labourdins, la dénonciation de Navarrais ou Bas-Navarrais par d'autres Navarrais du moins d'origine (comme Nagithurri d'Ossès, famille pourtant active contre les Labourdins fortement dénoncée dans la première section, et d'autres exemples) montre d'une part que l'origine commune et les liens familiaux pouvaient être contrecarrés par des appartenances à des factions ennemies, et ici des Etats, soit installation dans le territoire voisin si proche, soit allégeance particulière et personnelle selon le système féodal ; d'autre part, car l'appartenance à la faction adverse n'est pas toujours avérée et certaines réclamations se situent dans le cadre des relations de vallée à vallée et même de maison à maison, que l'enquête n'a pas dû être examinée sur ce point de très près ni par la partie adverse, ni par la chancellerie de Pampelune. Le fait souligne ainsi, sans doute contre la volonté de la même chancellerie peut-être peu informée encore des réalités d'outre-monts (avant les listes détaillées de maisons bientôt dressées pour les fouages du XIV^e siècle), que les hostilités réelles de ces temps étaient des faits d'ordre quasi individuel, le plus souvent à l'intérieur de la châtellenie elle-même, comme beaucoup d'autres documents de cette époque et du siècle suivant le confirment. La cause réelle de ces rivalités était, comme on le sait, l'usage des terres dites "communes" ou "royales" sur les-

quelles chaque vallée exerçait ses propres droits d'exploitation et de pâturage et les saisies fréquentes de bétail qui s'ensuivaient.

On note que, à la différence du texte labourdin, peu de mentions de noblesse apparaissent, à l'exception de rares "chevaliers du roi de Navarre", ce qui veut dire sans doute qu'ils ont été armés par le roi lui-même. En revanche, le "don" est quasi général, aussi bien pour les marchands et commerçants que pour les maîtres de maisons, même nobles, et plus souvent pour ceux-là que pour ceux-ci. Les noms de métier, assez nombreux, donnent une idée, rare pour ces époques, des activités d'artisanat et des circuits d'échanges commerciaux, en particulier à Saint-Jean-Pied-de-Port, entre Bayonne et la Navarre, vers le nord aquitain. En détaillant les pertes subies par les "nefs" aux noms de saints, Sainte-Marie, Saint-Jacques, Saint Michel, Saint André et leurs chargements, ou saisis à l'arrivée au port ou volés dans un naufrage, le texte éclaire le rôle de Bayonne dans les liaisons maritimes, et l'importance des relations marchandes bayonnaises et, par Bayonne, navarraises, avec les pays du nord et notamment avec l'Angleterre (sans oublier le voyage personnel et guerrier du roi de Navarre signalé dans la première partie, probablement entre Provins sa capitale de Champagne et le port de Bayonne).

Les nombreuses saisies de bétail et de leurs gardiens, ceux-ci armés de lances et de javelots, font directement allusion aux périodes de transhumance et au maintien des troupeaux, porcs en grand nombre, bovins, ovins et chèvres, parfois venus de fort loin (abbayes de Leyre et d'Oliva) dans les bordes ou "cabanes" et les vastes zones montagneuses des pâturages d'été et d'automne.

Comme pour la première section, mais d'une façon plus arbitraire vu le désordre du document signalé plus haut, des chiffres romains ont été introduits entre parenthèses pour subdiviser le texte, parfois accompagnés d'indications signalant des articulations secondaires, le tout n'étant ici aussi qu'un artifice pour faciliter la lecture et la compréhension. De même aussi les noms de lieux, et en particulier de maisons (moins systématiquement utilisés ici que dans la première section, en particulier pour le pays d'Ossès, ce qui peut être attribué à l'ignorance de la chancellerie et peut-être aussi à une précaution d'anonymat en cas de représailles), sont reproduits en caractères gras et accompagnés de notes explicatives entre parenthèses selon les mêmes principes. Leur graphie est en général plus proche de la phonétique basque réelle (sauf l'élimination de l'aspiration, trait du roman navarrais puis des dialectes basques péninsulaires) que celle de la première section labourdine. Les citations du texte entre guillemets obéissent au même principe. A la différence de la première section, tous les noms de personnes, prénoms et autres ainsi que les "don, dona" qui les précèdent souvent, ont été reproduits tels quels, vu que le texte en donne en donne en général la forme usuelle navarraise, quelque peu variable, mais sans les modifications introduites par la déclinaison latine. Les chiffres romains ont été transcrits en chiffres arabes.

(I)

“Celles-ci sont les réclamations que le roi de **Navarra** (désormais écrit “Navarre”) fait au sujet du roi d’**Anglaterra** (idem “Angleterre”) et de ses gens.

Premièrement du château d’**Agramont** (2), que Vivian d’Agramont reçut du roi don Sancho sous serment et susceptible de lui être remis (“jurable et rendable”), ce dont le roi de Navarre possède des lettres divisées par a-b-c ; et après la mort de ce Vivian c’est Arnalt Guillem qui le reçut du roi don Sancho (3), et après la mort du roi don Sancho Arnalt Guillem le reçut du roi don Thibalt et il lui rendit l’hommage des mains et de la bouche devant tous les hommes (4) et jura de lui remettre le château toutes les fois qu’il le lui demanderait (à lui-même) ou à celui de ses conseillers qui apporterait ses lettres patentes (“letras pendientes”) ; et le roi lui demanda le château, et il le lui remit une fois et don Garcia Semeneitz le reçut de la main du roi à sa convenue ; et le roi de Navarre se rendit dans le château pour le lui remettre et il lui fit serment et hommage des mains et de la bouche de garder toujours ces dispositions devant de nombreux chevaliers, et le roi en possède des lettres patentes et des témoignages vifs de suffisamment de chevaliers. Puis le sénéchal de **Vascoinna** (désormais transcrit “Gascogne”) vint trouver cet Arnalt Guillem d’Agramont et il lui donna de l’argent du roi d’Angleterre de sorte que le château lui fut remis par le roi d’Angleterre et il fit hommage à celui-ci ; et le roi garde ses enfants comme otages en Angleterre.

Et le roi de Navarre se plaint grandement au sujet du bien (“aver”) de ses bourgeois de Navarre (ces bourgeois sont en particulier ceux de Pampelune) que saisirent ceux de **Bayona** (dorénavant transcrit “Bayonne”) sur l’ordre du sénéchal ; et le roi le fit demander par 2 ou 3 fois à ceux de Bayonne et au sénéchal par des caviars (“caveros”) et par des gens d’église et ils ne voulurent pas le rendre.

Et le roi se plaint à présent du sénéchal qui fit abattre son château d’**Arçar** (5) pris par force et le mit en pièces et il fit tuer tous les hommes qui étaient à l’intérieur et les massacra, toutes choses que le sénéchal fit avant que le roi entrât dans sa terre ; et quand le roi vit que ces torts lui étaient faits, il s’adressa à lui une nouvelle fois, mais on ne lui défit aucun tort. Alors le roi se mit en marche pour aller sur la terre du roi d’Angleterre et il fit encercler **Vylla nueva** (sans doute Viellenave où se trouvait le premier château de Gramont) et il la faisait assiéger. Et vinrent à lui l’archevêque de **Bordel** (Bordeaux) et l’évêque de **Basatz** (Bazas) et le seigneur de **Blaues** (Blaye) et le seigneur de **Blancafort** (Blanquefort) et don Guillem d’**Andon** (Andoins) et d’autres hommes bons, pour parler avec le roi de la paix. Et le roi leur répondit de lui défaire les torts qu’il avait reçus et qu’il partirait volontiers et qu’il lui en coûtait d’entrer dans la terre du roi d’Angleterre et qu’il accepterait volontiers la réparation par égard pour eux-mêmes ; et ils ne firent rien ; à la suite de quoi il fit envoyer une importante mission pour redresser ces choses, au sujet de quoi le roi demandait qu’il lui en fût rendu compte comme il est juste. Car toutes ces choses lui furent faites durant la trêve (trêve entre les rois de France et d’Angleterre : cf. la note 1 de la première partie) laquelle ne devait pas être rompue pendant un an après qu’elle fut déclarée.

Et le roi se plaint encore au sujet de 27 chevaux que le sénéchal saisit un autre jour avec tous leurs harnais et d’autres objets de valeur (“ioyas”) que le roi envoyait par terre et lui-même (voyageait) par mer (voir dans la première section la rubrique II).

Et le roi se plaint de Iohan de **Camera** (Came dont les Navarrais prirent le château) qui lui brûla ses moulins et lui tua un bailli (“bayle”) et lui vola sa terre, et le roi le fit montrer au sénéchal de Gascogne et celui-ci lui répondit qu’il ne pouvait y remédier.

Et le roi se plaint au sujet de trois chevaux que saisit un autre jour Arnalt Guillem d’Agramont et il les retient au point que l’un est endommagé (“afoyllado”).

(IIa : Saint-Jean-Pied-de-Port))

Celles-ci sont les réclamations nouvelles de ceux de **Sant Iohan de pie de puer-tos** (Saint-Jean-Pied-de-Port). Pero Guillem le savetier se plaint de Bernart **Arotze** (ce mot basque peut être compris comme nom de métier "forgeron" ou un nom de personne qui en est issu, comme "faber" etc. dans l'enquête bayonnaise) de **Labort** qui lui vola deux vaches et un bœuf et de Iohan de **la lana d'Utzaritz** (maison noble *Larrea*) qui lui prit une vache.

Pero Lopeitz le muletier se plaint de Ioan (sic) de Camer (Came) qui lui prit une mule et un roussin qui lui avaient coûté 7 livres de morlans.

Arnalt d'**Irissarci** (sic pour Irissarry) est plaignant contre don Guillem **deu Boys** et contre don Tomas le doreur ("daurador") et ses fils qui lui prirent 7 livres de morlans, et de Ferrant **du Poy** (c'est-à-dire "du Puy") de Bayonne pour 12 sous de sterlings et 4 livres de morlans qu'il dépensa en frais et en mission pour cet argent.

Arnalt Santz et Santz de **Sant Miguel** (nom d'origine pour "Saint-Michel-le-Vieux" plutôt que la maison de ce nom de Juxue en Ostabarret) sont plaignants contre des hommes de Bayonne pour 8 sous 8 deniers.

Auger le marchand se plaint de don Blasc d'**Armendaric** qui lui prit sur le chemin du roi (la grand-route qui se dit aussi en basque *errepide*) la recette de 20 sous de morlans.

Don Petri Santz d'**Urutie** (pour *Urrutia* désignant un originaire de l'une des maisons de ce nom nombreuses en Cize et ailleurs) est plaignant contre don Iohan d'**Armendaric** qui lui prit 8 porcs au temps où don Franc de **Brene** était sénéchal.

Don Ramon Santz le magasinier est plaignant contre les 3 frères d'**Espelete** qui étant avec le roi d'Angleterre lui prirent une vache pleine.

Eneco A. le pelletier est plaignant pour 100 écureuils (peaux) et 5 sous de bordelais et pour quelques chaussures que lui prirent les fils d'Espelete.

Bernart savetier est plaignant contre les hommes de Bayonne qui lui prirent 2 sous de morlans.

Dona Guiralda est plaignante contre don J. de Camer qui lui tua son mari et lui prit ce qu'il transportait.

Bernart d'**Ariete** (originaire de *Harrieta* maison noble à Saint-Jean-le-Vieux) est plaignant contre don Guillem d'**Armendaric** qui lui prit 15 porcs.

Pero le mercier est plaignant contre A. Guillem de **Salt de Gascoyne** (doit être *Zaldu* de Hasparren, par opposition à *Zaldu* de Cibits) pour 10 livres de morlans qu'il lui prit.

(IIb : idem)

Celles-ci sont les plaintes anciennes de Saint-Jean-Pied-de-Port : don Bénédict est plaignant contre les 12 de Bayonne (le conseil communal) pour 4 livres de morlans et 5 sous.

Don Guillem Per d'**Arion** (toponyme inconnu en Cize) est plaignant pour 2 douzaines de cordouans (mot dérivé de Cordoue réputé pour ses cuirs, désignant souvent des chaussures de cuir).

Dona Amade d'Arrion (sic : c'est la bonne orthographe, sauf la suppression probable de l'aspiration initiale) pour 26 sous de morlans.

Don Guillem Arnalt le pelletier se plaint de don Fort Arnalt d'**Erspile** pour 25 livres de morlans qu'il lui prit en draps et 4 livraisons de tissu ("liuradas de ropa") et pour l'avoir gardé prisonnier 40 jours.

Ferrando se plaint de don Arnalt Guillem d'Agramont pour 300 sous de morlans et 2 bêtes que lui enleva le muletier (sic) qui le prit.

Arnalt Bergoyen et Ferrando se plaignent de don Johan **des Borcs** de Bayonne pour 100 sous de morlans qu'il enleva à leurs parents.

Don Pero Santz se plaint de sire Richat (sic) de **Gree** et de sire Johan de Gree pour 80 marcs d'argent qu'ils lui enlevèrent à **Granasui** (sans doute Guernesey ; "Granoni" désigne aussi parfois l'actuelle Pointe de Grave) alors que le roi d'Angleterre avait bonne paix et trêve avec le roi de Navarre.

Don Arnalt Guillem pelletier se plaint d'A. Guillem d'Agramont pour 800 sous de morlans que lui emprunta son beau-père.

(IIc : Ossès)

Celle-ci sont les plaintes que les hommes d'**Osses** font des hommes de Labord.

De don J. de Lana (*Larrea* d'Ustaritz) il se plaignent au sujet de 20 chèvres et d'autre part de Pedro d'**Aribeleta** qui était serf ("siervo" qui peut être entendu "au service de") des Francs de **Breuas** (sic : "de los franquos de Breuas", mais il s'agit sans doute d'une erreur du copiste pour le même sénéchal "Franc de Brene" signalé en IIa ; sinon, ces "Francs" restent ici assez incompréhensibles) pour 12 porcs et d'autre part d'Eneco Arnalt et B. Santz serfs (id.) de Seinoret pour 10 porcs et d'autre part d'Eneco A. et A. pour deux vaches et 1 bœuf et d'autre part du fils de B. Faor (pour "faur(e)" mot gascon "forgeron" : voir la première section du document) pour 1 bœuf et d'autre part d'Eneco A. pour une vache et d'autre part d'Atznar de **Soranoa** (quartier de Hasparren) et d'Atznar de **Hutze** (forme erronée représentant *Ihitz* ou *Haitze* maisons d'Ustaritz) pour 4 vaches et d'autre part du seigneur de **Vados** (sic : probablement pour "Bardos") pour 20 porcs et d'autre part de don Santz d'**Urstuvil** (forme pleine pour *Ustubil* à Hasparren) pour deux bœufs. Somme : 11 vaches (sic : les bœufs compris) et 42 porcs et 20 chèvres.

(III : Haute-Navarre 1)

Celles-ci sont les plaintes que les hommes de **Maye** (Maya) font contre les hommes de **Labord de la Lana** (6) :

Ceux de Maya se plaignent pour 40 bœufs et vaches que les hommes de Labord de Lana leur ont pris par force et pour 9 veaux et pour 26 clochettes ("esquilas") et 14 mesures ("arrovos") de blé et une cape de stanford (drap de qualité venu à l'origine de la ville anglaise de Stanford) et autre cape de bure ("sayal") et 2 sous et 5 deniers de morlans avec la bourse et 4 sacs qui coûtèrent 6 sous de sanchets et 2 lances et 2 javelots ("azconas") et 1 couteau qui valait bien 4 sous, et du seigneur d'Aribileta qui racheta (sans doute : le força à se racheter) un homme de Maya (sic) pour 25 sous de morlans, et des hommes de don Brasc d'Armendariç et de 16 porcs (sic) et de don Guillem d'Armendariç pour un épieu de chasse ("venable") et de don Oger de Salt qui leur retient 2 bêtes sous promesse de 100 sous de morlans.

Don Bernart Peritz de **Sarasa** (Salazar, vallée navarraise) se plaint des hommes de Bayonne pour 20 porcs, les meilleurs des 101 porcs qu'ils prirent en **Batztan** et il en fit les réclamations aux hommes de Bayonne et eux prirent les 20 meilleurs et enlevèrent aux porchers leurs lances et leurs javelots et leurs couteaux et leurs courroies et les dépouillèrent jusqu'aux braies (sic : "ata las bragas", c'est-à-dire les culottes...) et le voleur fut Bernart Pes.

Yenego d'Errò se plaint pour 3 bœufs et deux vaches que lui prirent Eneco Erlanç d'Echague (ce nom apparaît dans la première section parmi les Navarrais) et Sancho Goria (sic pour *gorria* "le rouge") **Gorost apasequo** (sic : ce nom peut représenter, comme cela arrive parfois dans ces textes romans médiévaux, l'intrusion d'un génitif basque usuel désignant la maison ou le lieu d'origine, de la maison *Gorostabaso* ou *Gorostapate* pourtant non identifiée par ailleurs) hommes de don Blasquo de Salt et don Blasquo les partagea.

Miguel Erascotz et Domingo Johanes d'Odariç (Oderiz au val de Larraun en Navarre) se plaignent de Guillem Arnalt de Salt et de don Oger son frère qui leur enlevèrent 25 vaches à Jaç. **ogayno** (sic : peut représenter un toponyme basque, peut-être Jatsu, avec le terme "gain") en carême.

Don Santz d'Alçu et l'alcade d'Aezquoa (*Aezcoa* vallée de Navarre) se plaignent de Sancho Naguiturin (ici nom déformé d'un partisan labourdin originaire de la maison d'Ossès *Nagithurri*) qui lui enleva autrefois 30 porcs (6).

Garcia Muquoc se plaint de Sancho Larrea qui emporta un bœuf de Maya de la maison de don Domingo Esnos.

Bernart de Fariete (pour *Harrieta*) se plaint de Guillem d'Armendariç qui lui prit 15 porcs avec leurs compagnons (sic : "compañeros" doit nommer ici les porchers).

Ils (les gens de Maya) se plaignent de Seiñoret châtelain (il avait le titre local de "prévôt") d'Uztariç qui emporta de la cabane de **San Salvador** (nombreuses chapelles et lieux-dits de ce nom) 33 vaches et elles avortèrent toutes et de plus il retint les 3 meilleures et il enleva 5 vachers et il les frappa et blessa et prit les clochettes de toutes les vaches.

Un garçon de **Pampalona** (Pampelune) se plaint des hommes d'Ax (Dax) qui lui prirent 8 quintaux de lin qui coûtaient 24 livres de sanchets, et il voulait aller à Bordel (Bordeaux) et ils lui rendirent pour le tout 40 sous de morlans et ils le gardèrent prisonnier 40 jours et 40 nuits dans de grands fers (c'est-à-dire "enchaîné").

Ils (sic) se plaignent de don Guillem Bigot et de Guiralt neveu du trésorier qu'ils avaient à Bayonne avec 15 balles de cordouan à la veille des Rameaux et ils entendirent dire qu'on marquait à Bayonne les cuirs de Navarre et ils allaient à **Bearritz** (forme ancienne correcte pour le moderne "Biarritz") et les hommes de Bayonne arrêtaient les balles et de la part du commun (c'est-à-dire "la communauté") de Bayonne ; et le jour des Rameaux le maire envoya bien 40 hommes qui leur prirent les balles et les emportèrent à Bayonne, et des 15 balles ils en perdirent les 5 meilleures et ils leur retinrent toutes les 10 autres dans lesquelles il y avait 110 douzaines et un quart ("caern") de cordouans dont chaque douzaine coûtait quand elle était à Bayonne 45 sous de tournois.

(IV : Arbéroue 1)

Celles-ci sont, seigneur, les réclamations que font ceux d'Arberoa.

Don Garcia Arnalt de **Belcunçe** (sic pour *Belzuntz* première maison noble d'Ayherre) chevalier du roi de Navarre se plaint de Ramon de **Pomars** qui lui prit un cheval qui valait 20 livres de morlans à **Urgos** sur le chemin de **Rochamador** (Rocamadour dans le Lot) avec le pouvoir de la ville d'Urgos ; et d'autre part il se plaint de Ramon de **La Reula franca** de Bayonne qui lui retient 8 livres de morlans et un mât qu'il lui vendit et il ne veut pas les lui rendre. Et d'autre part il a à se plaindre de Bernart Garcia de Bayonne qui lui retient 36 sous de morlans qu'il lui enleva.

Don Petri Arnalt de **Bidart** (*Bidarte* à Isturitz ou *Apara-Bidarte* à Ayherre, maisons anoblies en 1435) se plaint de don Johan **Par** et d'Arnalt Par qui lui prirent 15 porcs qui valaient 10 sous de morlans.

39

Arnalt Santz de **Puillaga** (aucune maison de ce nom étrange n'est recensée en Arbéroue, et il est difficile d'y reconnaître une forme semi-romane pour le "lieu de poules", probablement sauvages, qu'indique le premier élément d'*Oilloeta-agerre* de Saint-Martin d'Arbéroue anoblie en 1435) se plaint d'Arnalt de Sorano qui lui retient un bœuf qui valait 30 sous de morlans.

Sancho **Yssuli** (altération d'*Ixuri* ancienne maison infançonne d'Ayherre) se plaint d'Arnalt Santz d'Urstabil et de Guillem de **Barendeguj** (sic, à Hasparren) et de Garcia Arnalt de Sorano qui lui prirent 7 bœufs par la force.

Guillem de **Laquoagua** (*Lakoaga* maison de Saint-Martin anoblie en 1435) se plaint d'Arnalt Santz d'Urstabil et de Guillem de Barendeguj qui lui prirent un bœuf par la force et d'autre part il se plaint de don Sancho d'**Açança** (maison noble de Cambo) qui lui prit 4 porcs par la force.

Eneco **Iriveri** (pour *Iriberrri* maison d'Isturitz anoblie en 1435) se plaint de Iohan de Camer et de **J. Arbeu** (ce nom qui est peut-être un surnom était celui d'un fils d'**Arraidu** d'Ayherre dans les réclamations des Labourdins) qui lui prirent un bœuf.

Guillem Garcia de **Londaitz** (maison noble ancienne d'Ayherre) se plaint de Bernart Pes et de Garcia Arnalt d'**Alçuburu** et de Lop Bernart son frère qui lui prirent 6 brebis par la force.

Dona Jurdana d'**Arguain** (l'une des maisons *Argain* de Sent-Esteben, l'une infançonne, l'autre anoblie en 1435) se plaint de Bernart d'**Albat** qui lui prit 60 porcs.

40 Bernart de Bidart se plaint de Garcia de **Goleyotz** (encore une dénonciation de Navarrais, puisque ce quartier est à Saint-Martin d'Arbéroue) et d'Açeari de **Isça** (pour *Ihitz* : c'est peut-être la forme basque, en phonétique péninsulaire, pour *Juncars* d'Ustaritz) pour deux bœufs qu'ils lui prirent par force.

Bernart Guillem de **Sant Martin** (la salle, seule maison noble ancienne de Saint-Martin) chevalier-du roi de Navarre se plaint de Rostain du **Soler** pour 50 livres de morlans pour ses équipements ("garnjments") qu'il lui racheta et d'autre part il se plaint de Seinoret et de J. de le Lane et de Bernart Pes qui lui prirent 80 porcs et d'autre part de Bernart Pes et de Pes de **Josse** habitant ("vetzino") de Bayonne qui lui prirent un roussin durant les trêves.

(V : Haute-Navarre 2)

Don Per Semeneitz d'**Oarritz** (actuellement *Oharriz*) chanoine de Pampelune se plaint de don Bernart d'Armendaritz qui lui prit 18 porcs à **Aynoa** (*Ainhoa* à la frontière) des porcs de Sainte Marie de Pampelune (c'est-à-dire la cathédrale) et d'autre part il se plaint d'Arnalt Guillem d'Aynoa qui lui retient 31 porcs.

Don Aymar Crozat se plaint de don Arnalt Guillem d'Agramont qui lui prit par la force 7 marcs et 10 sterlings il y a eu deux ans à la dernière Saint Jean (soit en juin 1246) et il dut les lui donner de bonne foi à la dernière (fête de) Noël passée et de ceci il y a des témoins chevaliers et des citadins ("homes de rua").

Bernart de **Camo** (nom d'origine : Camou en Mixe ou en Soule) de **Ronçavals** (Roncevaux) se plaint des hommes d'Ax qui lui prirent 2 balles de poivre ("pebre").

Guarcia (sic) Peritz de Ronçavals se plaint des hommes du seigneur d'Agramont qui lui prirent 6 sous de tournois.

Don Arnalt d'**Esparça** se plaint de don Sancho qui est seigneur d'Espeleta qui retient 5 porcs de **Saires** et 4 d'**Utzcharros** (pour *Uscarres* dans le val de Salazar) et 5 de **Ochogavia** (*Ochagavia*) et 6 de don Arnalt lui-même.

a tué le fils de sa sœur qui était du roi (de Navarre). Arnalt Santz d'Ustubil et Per Arnalt d'**Arriaga** (*Harriaga* maison infançonne de Mendionde) tuèrent le gouverneur ("alcajt") du château de **Rocafort** (à Saint-Martin d'Arbéroue) avec un autre guerrier ("peon"). Don Arnalt de Salt et ses compagnons tuèrent le cheval d'Amigot et 1 "cavier" (on peut se demander, vu le contexte, si le mot "cavero" dérivé du latin *caput* ne commence pas à être confondu avec le terme "cavalier", comme cela arrive à l'époque moderne) et lui prirent un roussin qui valait 5 livres de morlans et les armes et les garnitures ; et ceux de Bayonne vinrent brûler Garro (le château de Mendionde) et don Gaissia Arnalt prit un homme et don A. de **Garroia** (ce mot semble la forme basque déterminée du nom "Garro" lui-même) le libéra pour 100 sous de morlans et il ne peut les récupérer. Per Johan de **Beor** lui doit 100 livres de morlans pour un homme qu'il libéra ("manlevo"). Et tout ceci fut fait pendant les trêves du roi.

Baldoyne le clerc du roi de Navarre se plaint d'hommes d'Ax qui lui volèrent sa malle qui valait bien 7 livres de tournois.

Les hommes d'Osses se plaignent de Yenegro A. de Sague et de Guillem de Sague pour 6 vaches et 18 bœufs.

Don Gassia A. de Belçunçe se plaint du seigneur d'Agramont et de Per Martin de **Miramont** (maison noble d'Amorots en Mixe ou de Bardos en Labourd) et de Condet de Miramont et de Guillem d'**Aguerrea** (de même maison de ce nom de Bardos ou d'Amorots) et de Per Gassia de Miramont et de Bernart d'Agramont qui lui enlevèrent 27 têtes de bœufs et de vaches et 6 hommes "derdemudos" (sic : le mot d'espagnol moderne "tartamudo" a le sens de "bègue" qui ne convient évidemment pas ici) pour 500 sous morlans.

Dona Sol a à se plaindre de don Per A. de Salt et de ses fils pour 40 vaches qu'ils lui enlevèrent.

L'hôpital d'Irissairi (pour *Irissarry*) a à se plaindre de Pedro d'**Aiza** et de Johan d'**Oçaçaneta** (noms navarraïsses) pour 5 vaches.

Dominguo d'**Arizon** (pour *Arizcun* en Navarre) a à se plaindre de Guillem A. de Salt pour 80 porcs qui valaient 8 sous (sans doute chacun).

Dona Maria de **Chalatz** (pour *Echalaz* en Navarre) a à se plaindre de Santz de Naguituri (sic) et de Johan de **Luidudo** (nom altéré qui représente peut-être *Alduide* pour "Les Aldudes") qui lui prirent 31 porcs et d'autre part 40 porcs qu'il menèrent à Agramont.

Gil d'**Orseis** (le nom d'Ossès apparaît ici proche de l'étymon basque *Orzaiz*) se plaint de Arnalt Johan et de Sancho **Landa** frères et d'Eneco A. d'Echau et de Hanchou (sic sans doute pour "Sancho") **Sele** qui prirent 17 bœufs et 7 vaches par la force. Ceux d'Oses (sic) ont à se plaindre de Guillem le fils du chapelain d'Ustaritz pour 100 sous de morlans qu'il leur prit par la force.

Arnalt Brasc se plaint de Sans Guaisia de **Çavaloe** (*Zabaloe* maison infançonne d'Itxassou) qui lui a volé une vache.

Issemen de **Larragua** (pour *Laharraga* maison d'Ossès) se plaint de B. de **Meçcarat** (voir la première section : doit être pour *Amezkarate*) et de B. Gaissia pour 7 sous de morlans.

Arnalt d'**Arulose** (sans doute une cacographie pour *Arlausa* nom de maisons d'Eyharcé en Ossès ayant évolué en l'actuel *Arrossa*) se plaint de Pes d'**Urguri** (sans doute pour *Urgorri*) et de J. d'**Oleritz** (peut-être originaire d'*Oloriz* en Navarre) pour 8 porcs qu'ils lui prirent par la force.

Gayssia Guillem de **Murue** (une maison *Muru* ou *Murru* existait à Ossès) se plaint de Santz d'Etsague pour 7 porcs qu'il lui vola et l'un des porcs fut mangé à Lalarde (écrit "al aralde" ! pour *Larralde* : la maison ancienne de ce nom la plus proche est à Macaye).

41

Don Sancho Lopeitz d'Esparça se plaint de don Sancho d'Espeleta qui retient 6 porcs d'Aspartz (sic) et 3 de **Navasques** (*Navascues* romanisation phonétique de *Nabaskoz*) et 2 de **Guessa** (*Giiesa* en Salazar, en basque *Gorza*) et 1 de **Ciralda**.

L'abbé d'**Urdais** se plaint de Guillem Arnalt de **Guissen** (forme ancienne de Guiche, en basque *Gixun*) qui est entré dans sa maison d'Aynoa par la force et prit par la force des biens de la maison pour 20 sous et 6 deniers de morlans.

Dame ("Na") Ramona **Lastreira** se plaint de Santz de Naguiturri (voir plus haut) et d'Arnalt son neveu pour 15 porcs qu'ils prirent par la force et ils furent pris dans la maison de **Heguidoa** (il y a une maison infançonne *Hegito* à Ispoure en Cize, proche des zones de pâturage de l'Arradoy et des monts d'Ossès, et une maison à Mendionde).

L'abbé de **San Salvador de Leurum** (le monastère de Leyre) se plaint de Seynoret qui lui prit 30 vaches de sa cabane et causa du dommage à ses hommes, et le prix de ces vaches était de 400 sous morlans.

Arnalt Bernart de **Vilanova** (l'un des nombreux *Villanueva* navarrais) se plaint de Franc de **Brena** pour 23 porcs de 3 ans.

Don Petri Santz de **Legassa** se plaint de don Guillem Arnalt de Salt pour 31 porcs.

Semeno Atznareitz de **Larazpe** se plaint de Guillem Eirlantz de **Gandaratz** (les maisons *Ganderatz* connues sont à Saint-Martin d'Arbéroue) et de Johan Domincuitz d'**Etzçan** (aujourd'hui *Esain*) pour 16 porcs qu'on lui prit par la force.

Pascal de **Lantz** se plaint de don Sancho de Lana (sic) et d'Espaynol et de Johan qui lui prirent 13 mesures ("arvos") de blé.

Semeno de Lantz se plaint de don Johan de la Lana et de son frère le clerc qui lui prirent 2 porcs par la force.

Pedro d'**Escati** se plaint du seigneur d'Agramont et de son frère don Auger qui lui prirent un roussin qui valait 4 livres de sanchets et 9 sous de morlans et le couteau et la ceinture et une cape (sic) et 1 surtunique ("sobercot").

Domicu Johānetz de **Madoz** (au val de Larraun) se plaint de don Guillem Arnalt de Salt qui lui prit 12 vaches pleines ("prenyaderas").

Domicu **Beraiscojtz** (ce toponyme basque d'où dérive "Brisconsin" en Labourd est ici nom d'origine) se plaint de don Guillem Arnalt de Salt qui lui prit 10 vaches pleines et don Auger de Salt une (sic).

L'abbé d'**Oliva** se plaint de Seynoret qui lui prit 12 porcs par la force.

Le prieur de Ronçavals se plaint de don Johan neveu de don Arnalt de **Nobeins** (pour les formes de ce nom voir la première partie).

(VI : Garro, Ossès 2, et autres)

Celles-ci sont les réclamations que don Guaissia (sic) Arnalt de **Garro** fait contre les hommes de Labort. Seynoret et ses hommes et Johan de Lana lui enlevèrent 80 porcs. Item Franco de Brena (sic) lui enleva 100 porcs. Arnalt de **Bassuen** (nom d'origine issu d'une maison de Hasparren : voir première partie) et Per Arnalt **des Puis** bourgeois de Bayonne vinrent avec d'autres compagnons de Bayonne et don Arnalt de Salt et Johan de Salt et Santz Arnalt de Bearritz (et) ils lui brûlèrent la maison d'Osses (8) et scièrent le verger et lui firent du mal pour 100 livres de morlans et tuèrent 3 hommes. Et Santz Arnalt de **Çepurua** (peut-être pour *Haizpurua*) et Santz de Naguiturri lui emportèrent 20 porcs qui valaient 20 sous de morlans. Eneco Arnalt de Sague (voir plus Echague) lui emporta 6 grandes têtes (sic) de bœufs et de vaches. Bernart d'Osses et son fils lui emportèrent 6 têtes de bœufs et de vaches. Arnalt Santz d'Ustubil et les hommes de don Arnalt de Salt tuèrent le frère de don Guaissia Arnalt de Garro alors qu'il n'était pas en guerre et se trouvait en Baztan. Don Auger de Salt

Sanç d'Oses se plaint de sire ("den") J. de la Lana et de Pez le fils de **Naregure** (nom probablement altéré d'une maison du Labourd, rappelle *Nagore* en Navarre) pour 30 sous de morlans qu'ils lui prirent par la force.

Isemen (sic) de Larraga se plaint d'Aner de Sorane (*Sorano* à Hasparren) pour une vache qu'il lui a volée.

(VIIa. La nef "Sainte-Marie")

Mémoire de ceux de la nef Sainte-Marie d'Espagne ("la nau sancta maria des-paynna") qu'a volée sire Pes de **Laudoar** en Gironde ("**Gironda**") ; et don Arnalt Bernart jure et dit qu'il avait dans la nef Sainte-Marie son valet (ou garçon : "macip") et on lui fit entendre que sire Pes de Laudoar de Bayonne lui avait pris son avoir de 44 douzaines de cordouan, et ils (sic) les rachetèrent 23 livres moins 12 deniers de morlans que son valet a payés à Bernart Bernardon de Bayonne ainsi que son valet le lui fit entendre. Témoins ou jurés qui entendirent que don Bernart Bernardon se tint pour payé de l'argent susdit : don Belenguer et Salvador Motça (surnom basque courant au Moyen Age : "le court"), mais ils ne savent pas de combien de deniers il s'agit. Et item il perdit dans la nef Saint-Jacques ("la nau Sant Jacme") selon ce que son valet lui fit entendre la valeur de 45 marcs de sterlings employés en draps qui lui furent enlevés en Angleterre au port de **Plemua** (c'est-à-dire Plymouth). Et on lui prit à Bayonne 110 sous 6 deniers de morlans en parts de maltôte (taxe indue : voir la première partie). Et item ils prirent son valet Guiralt de **les Cumbes** en Ax et les lui firent racheter 8 livres 12 deniers de morlans ainsi que le valet le fit entendre. Témoins de ce qu'il perdit dans la nef Sant Jacme au port de Plemua : Guillem de **Sant German** et don Arnalt Bernart le jeune jurés qui garantirent l'affaire à plusieurs reprises à la cour du roi d'Angleterre ; mais ils ne furent pas sur place et ne savent combien valait ce bien ni s'il fut pris.

Salvador Motça jure et dit que sire Pes de Laudoar lui prit son bien dans la nef Sancta Maria de don Johan d'**Espainna** et on le lui fit racheter 20 livres 4 sous 9 deniers de morlans, (et) 37 sous et demi de tournois à don Pes de **Lesquila** pour le fret de la nef, qu'il paya sans (compter) les frais et les missions qu'il a fait(e)s qui lui coûtent bien 20 livres de tournois ; et ceci advint en l'ère 1244 de l'Incarnation, au mois de novembre : il n'a pas de témoins.

Don Arnalt Peyre le changeur jure et dit qu'il avait dans la nef Sancta Maria 32 charges de sumac (arbuste à tanin) et 3 charges de (appartenant à) Domingo Bel Bufon, selon ce que son hôte lui fit entendre, à qui il avait envoyé son sumac ; et sire Pes de Laudoar les prit, et il les trouva à Bayonne et il les racheta 7 livres de morlans et les paya de sa main à don Guilleumes (sic) **Doutej** de Bayonne, et de ceci il doit y avoir des témoins à Bayonne selon ce qu'il dit ; et il paya pour la maltôte (taxe) des galères ("galees" : petits navires) 40 sous de tournois. Et ceci lui fut pris en l'an 44 au mois de novembre. Pour l'avoir de la nef et celui des galères ce fut avant.

Guillem de **Fenes** jure et dit qu'il avait dans la nef Sancta Maria 2 balles de cordouan et sire Pes de Laudoar les y prit ; et il trouva son bien à Bayonne et ils les lui firent racheter 11 livres 16 sous 6 deniers de morlans et il les paya de sa main à don Pes dels Puys ; et ceci advint en l'an 44 au mois de novembre ; il n'a pas de témoins.

Belenguer jure et dit que Bernart de **Puyvert** son compagnon chargea dans la nef Sancta Maria 8 grands sacs ("costals") (pleins) de cordouans selon ce que son compagnon lui fit entendre et sire Pes de Laudoar les prit et Belenguer sait que son bien avait été pris à Bayonne ; et il fut à Bayonne et le trouva et le racheta 21 livres 18 sous moins 3 deniers de morlans et les paya de sa main à don Guillem Arnalt de **La Gaillardia** qui était des 12 (voir plus haut) et ceci advint en l'an 44 au mois de

43

novembre. Et il perdit dans cette même nef 5 douzaines de cordouans et don Guillem Vidal de **Perer** sait qu'on trouva de ce cordouan chez un cordonnier ("cordoaner").

Miguel de **Gandulayn** (aujourd'hui *Guendulain* nom de plusieurs villages navarrais) jure et dit qu'il avait 9 ballots ("boyllons") d'étamine (étoffe) dans la nef Sancta Maria et il trouva son bien à Bayonne et ils passèrent outre et son maître don J. del **Salin** y envoya son valet à Pere de **Mendolorri** (sic pour l'actuel *Mendillo* en Navarre, qui a acquis une mouillure dans le second terme *el(h)orri* "aubépine") et le racheta selon ce qu'il fit entendre 10 livres moins trois deniers de morlans et il les paya à don Guillem Arnalt de la Gaillardia, sans les frais et les missions qu'il fit, ce qui monte bien à autant ; et ceci advint en l'an 44 au mois de novembre.

(VIIb. Les nefes "Saint-Jacques" et "Vianaise")

Don Grimalt jure et dit qu'il avait dans la nef Sant Jacme ("Saint Jacques") 2 valets et ils lui firent entendre qu'ils avaient pris son bien et qu'on les avait volés dans 5 ports dans la terre d'Angleterre, et il y avait du sien et de celui de son frère bien 100 marcs et de ses valets tant du leur que de commande bien 100 autres selon ce qu'ils disent ; et ceci advint en l'an 44.

44
Don Domingo de **Longuida** (vallée de Navarre) jure et dit qu'il avait 6 balles dans la nef "Vianesa" (cet adjectif "de Viane", ville de Navarre, doit nommer une nef appartenant à des marchands navarrais) dans laquelle les biens de Navarre furent laissés à Bayonne et il les racheta 8 livres de tournois et c'est le prévôt qui était au roi d'Angleterre qui prenait la maltôte en ce temps-là et il les paya à don Bernart Guillem de **Bayneres** (Bagnères) qui donna l'assurance pour lui ; et aussi deux mariniers et le petit prévôt (sic : ancien français "prevostel" diminutif de "prevost") qui l'aidèrent (veut peut-être dire "et qui aidèrent le prevostel") eurent 50 sous de tournois ; et aussi quand il chargea les balles dans la nef il paya au prévôt 22 sous et demi de morlans de maltôte. Somme : 10 livres et demie de tournois et 22 sous et demi de morlans ; et ceci advint en l'an 44.

Martin de **Berrio** (lieux-dits et maisons en Navarre) jure et dit que don Joan (sic) de Camer lui prit 2 balles de cordouan selon ce que le muletier qui les portait lui fit entendre et il fut à Bayonne et il les racheta à ce susdit don Johan (sic) de Camer 12 livres et demie de morlans et don Bernart del **Potz** paya l'argent à don Johan de Camer devant don Miquel de **Maus** et devant J. d'**Ardir** et devant don Guillem Vidal de Perer selon ce qu'il dit et cela advint en l'an 38 (1238).

Don Esteven Arnalt jure et dit qu'ils lui prirent à Bayonne pour maltôte de la maison de leurs galères 13 sous 4 deniers de sterlings et il paya cela à don Guiralt Alaman et à don Guillem Arnalt d'**Ondres**, et ils lui prirent les péages de ce temps 75 sous de morlans pour la maltôte du cordouan qu'il portait. Les sterlings lui furent pris en l'an 35 (1235) et les 75 sous de morlans en l'an 41 (1241).

Johan de Puyvert jure et dit que des hommes d'Ax le prirent et le tinrent 40 jours dans les fers et le tenant dans les fers ils lui endommagèrent 4 grands sacs de lin qui lui avaient coûté 24 livres de sanchets, et il n'eut pas plus de 54 sous de tournois et le lin s'endommagea dans une nef (bateau) qui était à la Pointe ("**la pointa**" : lieu dit "Punte" sur le cours de l'Adour) et ceci advint en l'an 43.

Don Aznar de **la Rocha** jure et dit que Johan **Logros** (surnom roman qui deviendra aussi un fameux nom de maison en Cize : *Logras*) de Bayonne et Lorençet son fils lui doivent 9 livres de vieux sanchets pour des tissus ("sayals") et des cordages qu'il eurent et de ceci ils lui firent promesse ("homenage" : voir plus loin) qu'ils l'auraient payé dans 15 jours, et ils ne l'ont pas payé.

Don Garcia d'**Olcoz** (nom ancien du quartier d'Occos en Baïgorry et d'un village de Navarre) jure et dit que don Guillem Arnalt d'**Eutej** (peut-être nom d'origine rappelant celui de la maison *Heuti* de Saint-Pée-sur-Nivelle) lui prit quatre mesures de froment selon ce que Johan d'**Ualde** le muletier qui portait le froment lui fit entendre sur le chemin où il le portait à **Fonta rabia** (*Fontarrabie*) en l'an 47.

Esteven Guillem jure et dit que le prévôt de Bayonne lui prit 25 sous de morlans de maltôte pour le cordouan et ceci advint en l'an 44.

Don Lop de **Loli** jure et dit que Lorentz fils de don Per Johan de **Magron** de Bayonne lui doit 13 livres 14 sous de sanchets pour 3 cordages qu'il eut et dont il lui fit hommage des mains et de la bouche (7) qu'il le paierait entièrement à la Saint André, et il lui en paya 100 sous et Pelegrin **Borrel** de Bayonne 20 sous de sanchets pour 1 cordage de mescle ("mescla"), et ceci advint en l'an 43.

Don Garcia Peritz Yvon jure et dit qu'on lui prit à Bayonne 40 sous de maltôte pour le cordouan et c'est Guillem le doreur qui le prit pour le prévôt et autres 7 sous de maltôte pour faire la maison de leurs galères ; et ceci advint en l'an 43.

Don Bernart de Sant German jure et dit que don Johan Marin (peut-être nom de métier) d'**Estela** (*Estella* en Navarre) avait reçu de lui en commande 33 marcs et demi de sterlings et il les employa en draps et ils les mit (les draps) dans la nef Sant Jacme selon ce que Johan Marin d'Estela lui fit entendre ; et ce bien lui fut pris en **Cornoaylla** (Cornouaille) dans la terre du roi d'Angleterre, et il en reçut 4 marcs et 1 ferton (petite monnaie d'argent valant le quart d'un marc), et ceci advint en l'an 39. Et de cela est témoin jureur don Gil Martin qui sait avec certitude que ce bien lui fut pris dans la terre du roi d'Angleterre.

Don Gil Martin jure et dit qu'on lui prit dans la nef Sant Jacme qui fut volée au port de Plemua 7 stanforts ("estanzfortz" : pièces de tissu de laine qui tirait son nom de la ville de Stanford) de **Raç** (probablement "d'Arras") dans une balle qui lui coûtèrent 16 marcs de sterlings, et ceci advint en l'an 39.

Guillem de Sant German jure et dit qu'on lui prit à Bayonne 74 sous de morlans de maltôte du cordouan (sic) (pour) le prévôt (ou : "le prévôt lui prit" bien que le verbe soit au pluriel), et autres 60 sous de morlans pour dona Andregaylla de Fenes que lui-même paya de sa main quand le roi d'Angleterre partit de Bayonne.

Esteven de Fenes jure et dit qu'on lui prit à Bayonne 32 sous de morlans de maltôte du cordouan (pour) le prévôt (idem) quand le roi d'Angleterre partit de Bayonne.

Don Per Arnalt le changeur jure et dit qu'il confia ("comanda") à don Garcia (son) valet 6 cordages et ils les vendit et acheta 4 stanforts de **Bruges** et 1 "peyscan" (ou "peyscan") selon ce qu'il lui fit entendre, et il les mit dans la nef Sant Jacme et ils lui furent volés au port de Plemua et ceci advint en l'an 39.

Don Simon de **Conches** jure et dit qu'il perdit dans la nef Sant Jacme 25 marcs de sterlings employés en draps qu'il mit lui-même de sa main dans la nef et ce bien lui fut pris dans la terre de **Devensire** (Devonshire) au port de Plemua ; et ceci advint en l'an 39.

Felip Martin jure et dit qu'il perdit en la nef Sant Jacme 37 marcs de sterlings employés en draps qu'il mit lui-même de sa main dans la nef, et ce bien lui fut pris dans la terre de Devensire au port de Plemua ; et ceci advint en l'an 39.

Don Esteven d'**Ortes** jure et dit qu'il perdit dans la nef Sant Jacme 30 marcs de sterlings employés en draps et son valet mit les draps dans la susdite nef, selon ce qu'il fit entendre ; et ce bien lui fut pris dans la terre de Devensire au port de Plemua ; et de ceci sont témoins qui jurèrent et savent avec certitude que le valet le mit ainsi et que don Esteven le perdit : don Simon de Conches et Felip Martin qui étaient sur place ; et ceci advint en l'an 39 ; et d'autre part on lui prit à Bayonne

45

12 sous de morlans de maltôte pour faire la maison de leurs galères et ceci advint en l'an 43.

(VIIc : commerçants navarraïis)

Don Johan Marra jure et dit qu'il confia 100 marcs à don Guilleumes d'Eutey de Bayonne sur l'assemblée communale ("contra el comunal") de Bayonne de telle manière que, quelque accord ou quelque accommodement qui serait conclu sur le bien qui restait à Bayonne, les hommes de Bayonne avaient arrêté avec les hommes de Navarre qu'il en serait fait de ce bien selon l'accord ; (et) qu'ainsi en répondit don Johan Marra de ces 100 marcs qu'il confia à don Guilleumes d'Eutey. Don Arnalt la Ceilla et don Arnalt Peyre changeur jurent et dirent qu'ils furent au lieu où don Guilleumes d'Eutey paya la taille ("se taylla") pour 100 livres de tournois pour les 100 marcs de sterlings, disant qu'il était garant pour don Johan Marra, et ils restèrent en telle condition à titre de garantie ("en voz de marca") pour libérer les prisonniers que, d'après ce qu'ils disaient, le seigneur de Garro détenait. Et si à la vue du sénéchal les prisonniers étaient laissés (libres) sinon que les susdites 100 livres de tournois resteraient à titre de garantie pour libérer les prisonniers. Et don Arnalt la Ceilla libéra les 2 prisonniers pour 110 sous de tournois de rançon et 80 sous de tournois de mission, et comme les autres prisonniers étaient relâchés pour moins de 100 livres de tournois, ils avaient à rendre le surplus des 100 livres ; et ils convinrent de ceci de bonne foi.

Joan d'Uritz (village de Navarre) jure et dit que Pere Rosset le maire de Bayonne lui enleva 16 sous 8 deniers de tournois de maltôte pour faire la maison de leurs galères ; et ceci advint en l'an 43.

46 Miquel d'Un castel (sic pour *Uncastillo*) jure et dit que les péagers de Sant Thomas prirent à Julian son frère à **Sant Thomas de Conturberi** (Canterbury) selon ce que Julian son frère lui fit entendre parce qu'il ne voulait pas entrer dans le district ("la iura" : l'espace sous la juridiction de la ville) pour payer le péage de son bien et qu'il lui faisait faire le tour à 4 lieues de distance de la ville de Sant Thomas 60 sous de sterlings en l'an 41. Et d'autre part Pere de Rosset qui était maire de Bayonne prirent (sic) à Miquel d'Un castel 15 sous de tournois de maltôte pour la maison de leurs galères ; et ceci advint en l'an 43.

Don Johan Peritz jure et dit que les gens de **Maçanges** (sans doute *Messanges*, dans les Landes) lui prirent 55 livres de tournois dans 1 vaisseau qui cinglait de Bayonne pour la Bretagne ("**Bretaynna**" peut représenter la "Grande Bretagne") et le vaisseau fut volé et se brisa sur la côte de Maçanges et il n'y eut point d'épave ; et il le prit à grand tort et il alla les réclamer à don Rostain qui était en ce temps sénéchal et il n'a pu encore les recouvrer ; et ceci advint en l'an 43.

Don Garcia Santz de **Çandueta** (*Zandueta* en Navarre) jure et dit que les gens de Maçanges lui prirent 8 marcs de sterlings et 40 sous de tournois dans 1 vaisseau de Bretagne qui se brisa sur la côte de Maçanges et il n'y avait point d'épave ; et ceci advint en l'an 43.

Domingo Ortiz jure et dit que Johan de **Bernardis** celui d'Ax lui doit 48 sous de morlans pour trois fourrures et un vêtement ("vestit") de lapin qu'il eut de lui et il lui avait promis sans tromperie qu'il les paierait dans 8 jours et de ceci sont témoins don Bernart de **Lay** et Peyron de **Rigada** et Domingo **Eregue** (sic pour *erregue*, surnom "roi" devenu par la suite nom de maison) selon ce qu'il fit entendre ; et il fait plainte de cela ; et ceci advint en l'an 43.

Don Arnalt Johan jure et dit qu'on lui prit à Bayonne 38 sous 1 denier de morlans de maltôte pour le cordouan comme péage ; et d'autres 39 sous et demi de morlans de maltôte pour faire la maison de leurs galères ; et ceci advint en l'an 43.

Don Aznar^s de la **rassojnna** (sic pour *Larrasoaña* au val d'Esteribar en Navarre) jure et dit que le comte maréchal (sic "lo compte mariscalt") lui prit 1 cheval et après il s'entendit avec lui pour 26 marcs et dit qu'il le paierait en Angleterre et qu'il lui ferait une lettre que lui apporterait son valet ; et il lui fit une lettre avec son sceau pendant et il y envoya son valet et il lui prit les lettres et il ne le paya pas, sauf 13 marcs de sterlings selon ce que le valet lui fit entendre, et il réclame pour les 13 marcs qui restent et pour la dépense que fit le valet en 1 an en suivant le comte ; et ceci advint quand le roi d'Angleterre fut à **Sayntes** (Saintes).

Dominicu Varacutz d'**Odeyn** jure et dit que Guillem Arnalt de Sant (sans doute pour "Saut") lui prit 22 vaches en "caromie" (peut-être "à la Chandeleur", ancien français "calamai") en l'an 47, et Ogiers de Sant (idem) une vache et il fait serment que chacune valait 20 sous de morlans.

(VIIIa Basse-Navarre : Ossès 3)

Simen d'Orses jure et dit qu'Arnalt de Sorane lui prit 5 vaches, et Guillem le fils du curé ("labat") d'Ustaritz des planches qui valaient bien 10 livres de morlans et les vaches lui furent prises par 4 (sic) fois en l'an 45 et 46 et 47, et elles valaient bien les 3 vaches 20 sous de morlans chacune et les deux autres chacune 15 sous de morlans. Et Bernart de **Mescare** et Bernart de **Garsis** lui prirent 7 sous de morlans à Bayonne.

Garsias Guillem d'Orses jure et dit qu'Eneco Rolantz d'Eschaugue et Guillen d'Eschaugue et leurs cousins lui prirent 7 vaches qui valaient 101 sous de morlans à ce qu'il dit en l'an 45 au mois d'août et 6 chèvres qu'Eneco Rolantz lui prit qui valaient 10 sous de morlans et 1 porc que Santz d'Eschaugue lui prit qui valait 4 sous 6 deniers de morlans, et une vache qu'Ausamos (sic, sans doute une cacographie) lui prit qui valait 14 sous de morlans en l'an 41. Arnalt d'**Orisbusti** (sic : aucune maison ancienne d'Ossès ne se rapproche de ce nom qui semble une cacographie, peut-être pour... *Orpuztan* cité au siècle suivant) d'Ousers (sic) et Arnalt d'Erlause (voir plus haut) témoins jurèrent et dirent qu'ils savaient bien (le fait) des vaches et qu'elles furent prises, sauf l'une dont ils ne savaient rien, et ils savent (le fait) du porc et des chèvres mais il n'en savent rien du prix ni de la valeur.

Arnalt d'**Iriverri** (quartier et maisons *Iriberry*) d'Orses jure et dit que Bernart d'**Orçaintz** (sic : forme proche de l'étymon d'Ossès) d'**Onnaçu** (c'est à peu près la forme basque et étymologique d'Oneis en Mixe) et Pedro Bernat son fils d'Onnaçu lui prirent 1 bœuf en l'an 47 au mois d'août qui valait 20 sous de morlans. Témoins jurés de cette chose (en vieux français dans le texte comme tout ce passage : "iure de ceste chose") : Martins d'**Uaurcengo** (très probable cacographie pour un génitif locatif basque correspondant à *Ugarzango* "du quartier d'Ugarzan"), Garsias Guillen de **Murusco** (maison ancienne de ce nom disparue avant le XIV^e siècle, si ce n'est encore un génitif erroné pour *Muru* encore cité au XV^e) ; mais ils ne savent pas le prix.

Lop Santz d'Orses jure et dit qu'Arnalt de Saut lui fit du dommage en planches ("tables") et millet "jusques" (sic) à la valeur de 30 sous de morlans en l'an 47 au mois d'août. Il n'y a pas de témoins (cette dernière phrase est en latin).

Arnalt de Rause (voir ci-dessus les formes pleines *Erlausa*, *Arlausa*) d'Orses jure et dit que Ferrant de Brene et Petri **Harambileta** (la maison de ce nom anoblie en 1435 est à Ayherre, mais il y a confusion avec *Aribileta* cité plus haut dans le même contexte) et Johan d'**Ondezitz** (sic pour *Underitz* de Mouguerre) et leurs compagnons lui prirent 8 porcs qui valaient 32 sous de morlans, et Eneco Rolantz d'Eschaugue (sic) lui prit 19 chèvres qui valaient 31 sous de morlans et pour faire cette prise fut (présent) Johans (sic) de **la Regue** (probablement forme francisée de *Larraga* pour

47

Laharraga : maisons de ce nom à Ossès et Armendaritz), et ceci advint quand le roi de Navarre fut en guerre ("fu a ost") en Gascogne. Témoins jurés de ceci : Pedro d'Orses et Garsias Guillen d'Oses (sic) qui approuvèrent et dirent ce que celui-là dit (sic : "distrent cel que cil dist").

Pedro Osois d'Orses jure et dit qu'Eneco Rolans d'Eschaugue et Garsias Sens (sic) de **Jacsu** (déjà en prononciation française : pourrait être pour *Jatxou* en Labourd, mais semble plutôt désigner *Jaxu en Cize*) et Pedro de Jassu (sic) qui est mort lui prirent 10 porcs qui valaient 40 sous de morlans en l'an 46 au mois d'octobre, et Sanz (sic) d'**Eyars** (pour *Eiharz* quartier du pays d'Ossès actuellement à Saint-Martin d'Arrossa) témoin jure et dit qu'il ne sait rien de ces porcs sauf que les parents de ce Pedro de Jacsu qui est mort l'avaient prié qu'il s'en prît (on peut comprendre ainsi le "portachast" du texte mis sans doute pour l'ancien français "porsachast") à ce Pedro Osois et qu'il pardonnât au mort ce vol où il avait été car il l'a allégé par sa mort (si l'on peut entendre ainsi "quar il legei a sa mort") comme le dirent ses parents.

Martin d'**Uartegon** (sic : pas de maison de nom, sans doute une cacographie pour un nom vu plus haut) d'Orses jure et dit que Garcia **Guarre** (pour *Agerre* maison de Bardos) et Arnalt Santz et Bernart de **la Sague** (pour *Latsaga*, maison de Bardos) homme du seigneur de **Vardos** (c'est-à-dire "Bardos") qui lui prirent 20 porcs qui valaient 4 livres de morlans à "Caresme prenent" (sic : carême prenant) passé en l'an 47 (d'où se déduit que l'enquête d'Ossès est faite au début de 1248). Sont témoins de ceci Symon de La Harragua d'Orses et Lop Santz d'Orses qui jurèrent ce qu'il dit. Mais ils ne savaient pas qui étaient les hommes ni rien de la valeur.

Berasco d'Orses jure et dit que Sancho Santz de Naguiturri (voir plus haut) et Domingo **Berari** (aucune maison de ce nom : le nom le plus proche est *Irari* en Baïgorry) lui prirent 11 porcs qui valaient chacun 4 sous et 6 deniers de morlans, et trois de ces hommes sont vassaux du seigneur de Saut (à Hasparren) et l'autre (sic !) est vassal d'Espaynol de le Lana (à Ustaritz) ; et 2 bœufs qu'Eneguo (sic) Rollan (sic) d'Eschaugue et Sancho de la Landa (sic : sans doute pour le précédent "Lane" dont c'est la forme basque et étymologique) lui imputent (? "amiet lui") qui valaient 34 sous de morlans, et les porcs lui furent pris à la Saint Michel en l'an de 48, et les bœufs quand le roi de Navarre alla en guerre ("d'ost") à Vilanova (Viellenave) ; et on lui demande s'il avait des témoins et il dit que toute la terre (d'Ossès) le savait mais qu'il ne savait nommer personne.

Sancho Ochoa d'Orses jure et dit que Johan de la Lana d'Ustaritz lui prit 30 sous de morlans en la terre de la bort (sic : Labourd) à Pâques fleuries ("Pasca florida" : nom ancien du dimanche de Quasimodo octave de Pâques, qui se dit en basque *bazko zahar* "vieille pâque") en l'an de 47 ; il n'a pas de témoins.

(VIIIb Basse-Navarre : Arbéroue 2)

Celles-ci sont les réclamations de ceux d'Arberoa.

Bernart Guillem de Sant Martin d'Arberoa (voir IV : Arbéroue 1) jure et dit qu'il fut garant pour le seigneur de Garro de telle manière que s'il conduisait le seigneur de Garro à Bayonne qu'il serait quitte et il l'y conduisit et ils ne voulurent pas le prendre et ceux de Bayonne le prirent et le mirent en prison aux fers à Bordiaus (Bordeaux) pour 1 an et puis il convint qu'il se rachèterait pour 76 livres 6 sous de morlans et son justaucorps (vêtement rembourré porté sous la cote de mailles) et son chapeau et ce qu'il avait perdu (? l'expression "ses perti" semble une erreur de graphie) et 1 palefroi ("paläfre") que Pere d'**Iorse** lui prit ; pour le palefroi sont témoins Garcia Arnalt de Belçinçu (sic pour *Belzunz*) et Garcia Baque et non pour l'argent.

Sancho d'**Urquido** de **Helieta** (*Urkudoi* de Hélette : nom d'origine semble-t-il pour cet habitant) en Herberoa (sic) jure et dit que don Pere de **Çeurt** (pour *Zuhurte* maison infançonne de Macaye) en Labor (sic) lui prit 75 sous de morlans quand on le tint pris dans la tour de Bayonne parce qu'il sortit à l'appel ("la pelit") pour la guerre en l'an 44.

Arnalt d'**Aguarrete** (peut représenter la maison dite plus tard *Agorreta* à Saint-Martin d'Arbéroue ; il y a aussi une maison ancienne de ce nom, justement, à Bardos) d'Erbero (sic) jure et dit que Seynoret lui brûla ses maisons et Santz d'**Aristoitz** (pour *Hariztoi* maison infançonne de Bardos) et Guillem d'**Arbinoritz** (pour *Albinoritz* maison de Bardos) lui prirent 28 porcs et ses maisons valaient 6 livres de morlans et les porcs 4 livres 4 sous de morlans, et ceci advint pendant la guerre.

Martin d'**Arroses** (pas de maison de ce nom : sans doute nom d'origine) jure et dit qu'on lui prit à Bayonne 11 sous de morlans de maltôte pour faire la maison de leurs galères et ceci advint en l'an 42 ; et aussi des hommes du roi d'Angleterre de **Gujñçaliseu** (sans doute pour Winchelsea port anglais en relation avec Bayonne) et de la côte lui prirent dans la nef Sancta Maria de **Laredo** (ville de Biscaye) dont le patron était Johan de **Beta** de Bayonne 27 tonneaux de vin ainsi qu'on lui fit entendre et ces vins valaient vingt et 9 livres de parisis (ce doit être le sens de "parensins"), et ceci advint en l'an 46 en carême.

(IX. Haute-Navarre 3 : Pampelune)

Sancho Gil jure et dit qu'il vendit à sire Jofre de **Maude Vile** 1 cheval pour 18 marcs et de cela il lui prit 5 marcs et demi et il se plaignit au maire du roi d'Angleterre (sic) et il ne put avoir son droit, et ceci advint quand le roi d'Angleterre alla à Sayntes et sire Jofre alla au combat sur ce cheval.

Bertolomeu de Ronçavals bourgeois de Pampalona jure et dit que les gens du roi d'Angleterre lui prirent au port de Plemua en draps une valeur de 11 livres de sterlings qui étaient à don Thomas Iurdan et ceux qui le prirent étaient Gualter le Flamand ("le flamenc") d'**Antonie** et Daniello Breton et leurs compagnons en l'an 39. Témoins ayant juré : Pere Johan de **Morlans** (c'est-à-dire *Morlaas* en Béarn où se faisait aussi la monnaie locale) qui dit qu'il vit bien quand on lui prit son bien mais il ne sait pas combien.

Lorentz le fils de don Pere Guillem de Pampalona jure et dit qu'il avait dans la nef Sanct Jacme 9 draps de Bruges entre lui et son compagnon et ils leur en prirent 4 selon ce que lui dirent les marins qui gardaient les draps et 12 sous de tournois que Pere de Roset (sic) lui prit à Bayonne.

Autzorc Arroer (sic pour ces étranges noms de personne) jure et dit que ceux de Bayonne lui prirent 20 sous 10 deniers de morlans pour 50 douzaines de cordouans pour la maltôte et ceci advint au temps où ils prirent la maltôte aux autres ; et ils lui prirent 51 douzaines et 8 peaux de cordouan dans la nef Sant Miquel en Angleterre ainsi que ses valets le lui firent entendre ; et on lui demanda si les valets étaient en Navarre et il dit que non ; et on lui demanda ce que valaient ses cordouans et il dit qu'ils valaient bien 51 livres de sterlings car c'est ainsi que fut vendu le restant qu'il mena par terre. Ensuite Ramon d'**Urditz** (variante probable d'*Urdaitz* ce qui signale un maître de navire d'origine navarraise en principe) qui était le maître ("maiestre") de la nef et qui devait garder le bien lui prit 2 douzaines qui valaient 40 sous de sterlings. Il n'y a pas de témoins.

Johan Matheus jure et dit que lui et ses parents avaient donné leur avoir à don Enequo **Crique** et comme il le leur fit entendre il le mit dans la nef Sant Jacme qui fut

perdue à Plemua en Angleterre et il y perdit bien jusqu'à la valeur de 90 marcs comme le valet le fit entendre. Témoins : Bartolomus de Ronçavals et Pere Johan de Morlans qui dirent qu'ils savaient bien qu'il avait du bien dans cette nef mais ils ne savaient pas combien.

Johan **Murgue** (ce pourrait être la romanisation du nom basque de lieu *Murgi*, village d'Alava et maison à Ossès, mais semble plutôt un nom de "Franc" navarrais originaire de France, moderne "Mourgue") de Pampalona jure et dit qu'1 des chevaliers du comte d'**Ayrefort** lui prit un roussin à Seintes (sic) ils lui en donnèrent 1 mauvais et il s'en plaignit au roi d'Angleterre et il ne peut avoir son droit et il perdit bien 8 livres de tournois.

(X. Arbéroue 3)

Pere Heruans de Bidart (voir IV) d'Esberoa (sic) jure et dit que Jehans d'**Esparre** et Arnaltz (sic) d'Esparre lui prirent 9 porcs qui valaient chacun 6 sous de morlans ; et ils lui furent pris en l'an 43 au mois d'octobre. Témoins qui jurèrent ces paroles et témoignèrent : Sancho d'Içuri (sic) et Guillem Arsis de Londatz (sic). (9)

Santz d'Içurri (sic) d'Esberoa jure et dit qu'Arnaltz Santz d'Ituvil (sic pour *Ustubil*) lui prit 7 bœufs qui valaient 7 livres de morlans, et ces bœufs lui furent pris en l'an 43 le jour de Pâques fleuries ("pasque florie" : voir ci-dessus) ; et ceux qui furent prendre ces bœufs furent Guillem de Barrendeguj et Garsias de **Heriart** (*Hiriarte*) de Sorane ; et il se plaint (aussi) de Seynoret et de ceux de la Lane et de don Santz de la Lane et d'Espaynol de la Lane et de Pedro Bernart de la Lane qui brûlèrent sa maison avec tout son pain et sa garde-robe (sens de "sa robe") et avec toutes ces choses qui valaient 1000 sous de morlans. Témoins qui jurèrent et dirent ces choses : Guillem Garsis d'**Aitar** et Pedro Arnalt de Bidart, sauf qu'ils ne savent pas la valeur de la maison ni des choses brûlées.

Guillem Garsis de Londiritz (sic pour *Londaitz*) d'Esberoa jure et dit que Garcia Arnalt de **Hyherauçu** (nom sans doute altéré) et Lop Arnalt son frère lui prirent 5 brebis en l'an 42 au mois de décembre ("detzenbre"). Témoins qui jurèrent ces mêmes (choses) : Garcia Vaque et Sancho d'Içurri.

Guillem Domicu de **Chegoiane** (maison *Etxegoien* d'Ayherre, Saint-Martin ou Saint-Esteben, toutes trois anoblies en 1435) d'Arberoa jure et dit que Guillem d'Armendaritz et son frère don Sancho Arnaltz et Arnalt de Saut et son père et Johan de la Lane et Santz de la Lane lui brûlèrent sa maison avec toutes ses brebis et avec toutes ses choses qui valaient bien 15 livres de morlans en l'an 43 au mois de septembre. Témoins qui jurèrent et virent ces choses : Garcia Vaque et Sancho d'Içurri.

Guillem de la Coague (pour *Lakoaga*) d'Esberoa jure et dit qu'Arnalt Santz d'Ustuvil et Guillem de Barrandeguj et Garcia Arnalt d'Iriart lui prirent 4 bœufs qui valaient 4 livres de morlans en l'an 42 entre la Pentecoste et la Seint Johan. Et Pierres Bernart de la Lane et Santz de la Lane lui prirent 3 porcs qui valaient 18 deniers de morlans au terme ci-dessus indiqué. Témoins qui le jurèrent et le virent : Garcia Vaque et Sancho d'Içuri (sic).

Garcia Arnalt de Belcinçu (voir plus haut) jure et dit qu'il allait au pèlerinage à Rocamador ; Raimos de **Pomeros** et ceux d'**Usdos** avec lui prirent son péage et ensuite lui prirent son cheval duquel il ne voulut avoir 9 livres de tournois. Et Arnalt Guillem d'Agramont lui prit 11 puis 18 tant vaches que bœufs au temps où le roi de Navarre vint à la guerre en Gascongne ; et il racheta 6 hommes pour 20 livres de morlans, et Amiec (sic : peut représenter l'équivalent de l'*Amigot* gascon) Arnalt Guillent d'Agramont fit ces choses (avec) Pierres Martin de Miramont, Guillem d'Aguerre (qui

prit) le cheval et Arnalt de **Çalane** (maison noble de Camou en Mixe) et Pedro Garssias de **Bidageign** (maison noble de Biscay en Mixe : la mouillure finale, aujourd'hui disparue, est à remarquer dans ce texte écrit en vieux français). Témoins qui jurèrent et entendirent ceci : Garcia Vaque et don Pere de **Mehari** (pour la salle de *Méharin*).

Enequo de **Sancta Maria** (maison noble) de Heleta en Arberoa jure et dit que Seynoret lui prit 120 et 13 (sic) porcs. A cette prise participèrent Arnalt Santz d'Ustubil et Arnalt Guillem sire de **Vasson** (pour *Bassuen* de Hasparren : voir la première partie) et don Santz de Briscorz (sic : Briscous) et Arnalt Garsis d'**Arteguieta** (maison de Hasparren : aujourd'hui *Artaieta*) et Bernart Pedro de Belçuncu (sic : il y a aussi un Belzuntz dans le parti labourdin) qui demeure à Bayonne, et les porcs furent pris en l'an 43 aux environs de la sient (sic) Michiel (à la Saint Michel le 29 septembre commençait le pâturage libre des porcs dans les forêts communes). Témoins qui jurèrent et entendirent ceci : Guillem Arnalt de Heleta et Ramons (sic) d'Issurri.

Guillem Arnalt de Heleta d'Esberoa jure et fait dire à Pedro de **Garat** (maison de Hélette anoblie en 1435) que Seynoret et Arnalt Santz d'Ustuvil et Arnalt Guillem sire de Vasson et don Santz de Briscoitz et Arnalt Garcia d'Arteguieta et Bernart Pedro de Belçinçu lui prirent 7 porcs en l'an 44 aux environs de la seint Michiel. Témoins qui jurèrent et entendirent ceci : Johanes de Sancta Maria de Heleta et Arnalt Ramon d'Issurri.

Don Garcia d'**Arraidu** (pour le rôle de cette maison dans la guerre contre les Labourdins : voir la première partie) d'Erberoa (sic) jure et dit que les hommes de Bayonne depuis que le roi don Thibalt fut roi (10) lui tuèrent son frère avec 14 hommes et ceci advint en l'an 42, et Seynoret lui brûla ses maisons qui valaient mille sous de morlans et la maison de son frère et ce qu'elle contenait qu'il évalue à 200 sous. Il a pour témoins Guillem Gaissia de **Limidart** (nom probablement altéré) et Pere Arnalt de Bidart qui dirent que c'est vrai.

Arnalt Aramon (forme à prothèse pour "Ramon") Issulicho (sic : intrusion d'un génitif basque d'origine en *-ko* plutôt qu'un diminutif, pour ce personnage qui semble déjà cité comme témoin, et qui paraît le désigner comme maître de la maison noble *Ixuri* d'Ayherre) jure et dit que don Pere Arnalt de Salt et le seigneur d'Armendaritz lui brûlèrent ses maisons et ce qu'elles contenaient qu'il estime à 700 sous de morlans. Il a pour témoins don Garcia d'Arraidu et Saut (sic, sans doute pour "Santz") de Issuli qui virent cela mais ils ne savent ce qu'il y avait à l'intérieur, en l'an 42.

Garcia Lopiz de **Beldarais** (*Bildaraitz* hameau de quatre ou cinq maisons autrefois indépendant, aujourd'hui intégré à Ayherre) jure et dit que Seynoret et ceux de Salt (veut dire "ceux de Hasparren") et ceux d'Armendaritz et Bernart Pes lui brûlèrent ses maisons avec ce qu'il y avait dedans et son gendre qui y fut brûlé, et il estime la maison avec ce qu'il y avait dedans à 300 sous morlans, en l'an 42. Il a des témoins : Santz de Issuli et Guillem de **Ioy** (nom sans doute altéré) qui disent qu'il en est ainsi.

Bernart d'**Aguerre** (l'une des maisons d'Ayherre ou Saint-Esteben anoblies en 1435, plutôt que la maison noble ancienne de Hélette qui pourrait être nommée au paragraphe suivant) jure et dit que Seynoret et ceux de Salt et ceux d'Armendaritz et ceux de la Lana lui brûlèrent ses maisons et ce qu'il y avait dedans en l'an 42 et il estime la maison (sic) à 200 sous de morlans avec ce qu'il y avait dedans. Il a des témoins : Santz d'Issuli, Guillem d'**Oiosen** (mot peu lisible et altéré : c'est apparemment le même témoin que ci-dessus).

Peirona d'**Anerart** (nom altéré par le copiste ou le recopieur, qui doit représenter *Anciart* pour *Aintziarte* maison de Hélette anoblie en 1435) jure et dit que Seynoret avec sa compagnie lui brûla ses maisons et ses bordes et son aire à battre le blé ("trillar") avec les cuves et 80 porcs qu'elle estime à mille sous de morlans ; et elle

racheta son fils qu'ils lui prirent pour 200 sous de morlans en l'an 42. Elle a pour témoins Santz de Issuli et Arnalt de **Agarrea** (pour *Agerrea*) qui virent cela.

(XI. Cize et autres)

En Petri Santz d'**Urrutia de Cissa** (plusieurs maisons nobles - le *en gascon* désigne un notable - en Cize, la plus connue étant celle précisément de "Saint-Jean d'Urrutia" qui a donné son nom à "Saint-Jean-le-Vieux") jure et dit que Johan d'Ondritz lui prit 8 porcs qui valaient 40 sous de morlans en l'an 43 aux environs de Noël.

Don Aymar Crozat de Pampalona jure et dit qu'il envoya avec Bernart de **Montaner** à Bordel (Bordeaux) 7 marcs de sterlings et 10 deniers et ainsi que Bernart de Montaner le lui fit entendre don Arnalt Guillem d'Agramont lui prit ces sterlings. Et ensuite il vint avec don Helies Davi (sic) et don Arnalt Guillem était présent et il lui fit demander par don Helies qu'il lui rendît les sterlings ; mais (il demanda) qu'il lui fixât un terme pour amour de lui, et il lui fixa un terme jusqu'à Noël passée de l'an 47, et il ne lui a pas rendu les sterlings et ce vol fut fait aux environs de la saint Jean en l'an 47. Il a pour témoins don Bernart de **Hatsa** (le seigneur d'Ahaxe) et don Navarr (sic) de Hassa (sic), Pes d'Ones (sans doute *Oneix* en Mixe) qui dirent à don Arnalt Guillem d'Agramont que pour l'amour de don Helies David il devait rendre cet argent, mais ils disent qu'ils ne savent pas combien d'argent.

Ceux-ci sont ceux de Cisa (sic) :

Lope Santz **Corroça** dit et jure qu'Arnalt border (ce mot est sans doute le nom de métier "bordier") d'Ustaritz lui prit 1 vache en l'an 43. Témoins : Lope Ochoa qui jura qu'il vit emporter la vache.

Arnalt Lopis de Sant Johan jure et dit qu'en Brasc d'Armendaritz lui prit 15 porcs en l'an 44 et il dit qu'ils valaient 7 sous (sic) de morlans. Témoins : Lop Achaatz son père et Lop Santz Çorrotça (sic) qui virent emporter les porcs et dirent qu'ils valaient tant et plus (sic : pour "encore plus").

Peiron mercier de Sant Johan jure et dit qu'Arnalt Guillem de la **Barra de Salt** en **Tascama** (sic : mot sans doute altéré) lui prit un roussin qui lui coûta 60 sous de morlans et 60 sous en deniers et en achat ("enpleite" : le sens est peu clair) qui valait 60 sous et 20 sous que lui coûta la mission en l'an 47. Témoin Eneco Santz qui jure et dit qu'il était présent sur le lieu à Salt, mais il ne sait pas ce que valait ce qu'ils prirent.

Arnalt Santz de Sant Johan jure et dit qu'1 homme de Bayonne Pes de **Badet** le blessa et il y eut un jugement sur cela et celui qui le blessa fut taxé ("peito") de 366 sous pour prix de la violence ("calonia") par don Pes de Rosset qui était alors maire ; et de cet argent celui qui fut blessé devait avoir 8 livres 3 sous de morlans ; et don Pere (sic) de Rosset lui prit de force ces 8 livres 3 sous, et ceci advint en l'an 41.

Pes d'**Argena** (s'il s'agit d'un Cizain ce pourrait être une cacographie pour Argaba maison infançonne d'Uhart-Cize) que Pes de **Hurt** (pour "Urt" en basque *Ahurti*) lui prit 8 charges de sumac et il supporte un dommage de 20 sous morlans, et la mission pour le réclamer lui coûta 20 sous de morlans. Témoins : en Johan Santz de **Garritz** témoigne que Pes de Hurt lui prit 8 charges de sumac, et pour la mission il n'en sait pas le montant.

Aner d'**Estrena** jure et dit qu'en Guiralt de **Hon** (peut-être pour *Ihune* maison infançonne d'Uhart-Cize) doit pour 2 charges de poix qu'il lui emporta à Pampalona 26 sous de sanchets. Il n'y a pas de témoins.

Arnalt d'Aassa (Ahaxe) de Sant Johan jure et dit qu'en Santz de Assa (idem) seigneur d'Espeleta (11) le mit garant pour 700 sous de morlans et il l'a laissé prolonger et il a demandé sa part ("su heretage" qui n'est pas au sens propre un "héritage") pour cette garantie. Il a pour témoins Johan de Garris (sic), Bernart Artus, Arnalt Haissia de **Luc** (pour "Luxe" en Mixe), en l'an 47.

Adam de Sant Johan jure et dit qu'en Johan de Camer lui prit 1 roussin qui valait 60 sous de morlans. Témoins Arnalt de Hassa, Arnalt Guaissia de Luc, en l'an 43.

Maria Guarceitz de **Vila nova** (soit le hameau d'*Iriberry* en Cize soit la maison infançonne du même nom à Bascassan) jure et dit que le seigneur de **Paganduru** (à Macaye) prit à son mari sur le chemin de Bayonne 12 sous de morlans et 8 mesures de mil avec 2 ânes, et qu'il racheta et les ânesses (sic) et le mil avec une vache pleine et elle estime la vache 20 sous de morlans et ceci advint en l'an 38.

(XII. Haute-Navarre 4 : Bastan, Roncevaux, Larraun, Maya)

Ceux-ci sont de **Lerin Bastan** :

Pere Santz de Lagassa de Lerin jure et dit pour son père et pour lui que Guillen Arnalt de Salut (sic, pour "Sault") lui prit 31 porcs qui valaient 9 livres sanchètes en l'an 44 environ à la Sant Miquel.

Esteven de Lagassa jure et dit que don Blasco d'Armendaritz lia les mains à son fils dans la montagne et lui emporta 21 porcs, et Martin Eniegueitz et toute la terre le savent selon ce qu'il nous dit et ceci advint en l'an 47.

Baldoujn jure et dit qu'ils lui prirent en deçà d'Ax une mallette à la sortie de la ville et ce qu'il y avait dedans valait bien 7 livres de tournois et ils firent ceci de nuit en l'an 45.

Ceux-ci sont ceux de Ronçavals :

Domingo Pascal de Ronçavals jure et dit que Pierres d'Iorse lui prit 8 juments pleines et 3 roussins et 2 poulains de chevaux et une pouliche qui valaient 40 livres de morlans en l'an 45 environ à la Sant Andreu (au 30 novembre la Saint André marquait la fin des pâturages libres) ; et il dit sous serment qu'il prise autant ce qui en est issu que l'autre château nommé auparavant (passage peu clair en vieux français). Témoins furent Arnalt Santz de **Soraburu** (maison noble de Saint-Esteben en Arbéroue) et Pierres Arnalt son frère et Pierre de **la Lane** (pour ce témoin sans doute cizain on peut penser à la maison noble *Larrea* d'Ispoure) et Arnalt Bernart de Sant Johan qui entendirent qu'il vint manifestement à ce Pierre (sic) de Iorse qu'il les avait pris pour marque des porcs (passage également obscur) et le sire de Hasse (Ahaxe) voulut lui rendre ses porcs par preuves et sur ce ils se mirent à se quereller et les juments ne furent pas rendues et pour le prix il ne voit pas bien ce que les juments valaient.

Sanchetz Ortiz du **Val d'Agueil** jure et dit qu'Arnalt Peire de Saut lui prit 1 bœuf pour raison d'herbage (c'est-à-dire saisie sur les lieux de pâturage) en l'an 47 au mois de mai et ceux de Ronçavals avaient payé l'herbage et il dit que le bœuf valait 23 sous de morlans.

Bernart de **Caumoz** qui est à Ronçavals jure et dit que ceux d'Ax lui prirent et enlevèrent 2 charges de poivre et ils prirent son corps (c'est sans doute ce que veut dire, avec une cacographie, "pristrent son cos", sic) et le tinrent tant en prison qu'il dépensa 4 livres 13 sous de morlans ; et puis ils donnèrent son poivre à Bernart dou **Lac** de Bayonne et il convint de racheter son poivre 23 sous 7 deniers de morlans. Domingo Pascal le sait qui fut présent, mais il ne sait pas bien quelle fut la dépense.

Pere **Tastif** jure et dit que n'Ogiers d'Agramont lui prit son roussin et sa selle et tout son harnois qui valait bien jusqu'à 100 sous de sanchets en l'an 48.

Domicu d'**Ayçua** qui demeure à Ronçavals jure et dit que Bernart d'**Aroçe** et Arnalt d'**Irundaritz** (maison de Mouguerre) lui prirent une vache en l'an 36 qui était à la "vacherie" (sic, sans doute la "cabane" ou "borde" de montagne et non "l'étable") de Bernart de **Lomberi** (représente un *Irumberri*, maison noble en Cize notamment).

Garcia de **Biscarret** (le village navarrais proche de Roncevaux) jure et dit que Johan de **Larrando** et Anso Erlans de **Çepuru** (sans doute pour *Larranda* et (*H*)*aiz-puru* à Ustaritz) lui prirent 30 porcs au val d'**Erro** (en Navarre) et les menèrent au pouvoir d'Arnalt de Salt ; et d'autre part Jaun (ce mot basque remplace ici les "en", "sire" et "don" romans habituels) Petri Johan d'**Albeintz** (maison d'Arcangues), Ochoa **Falsart** (pour *Haltzarte*), Garcia **Bergara**, Anso Domicuitz qui sont dans la lettre du roi, prirent 54 porcs qu'ils menèrent à Agramont et de ces porcs les 53 étaient à dona Maria d'**Echalatz** (en Navarre) et à sa fille, 10 à G. le porcher, 8 à Santz de **Biscarrz** et 8 à Eneco Ortitz d'**Ureta** (en Navarre), et ils valaient bien pour chaque porc 8 sous. Ceci advint en l'an 47 au mois de février. Témoins jurés : don Arnalt de Biscarret et Ocho de Biscarret son fils.

Ceux-ci sont ceux de **La Raun** (pour l'un des *Larraun* en Navarre) :

Domingo Yvaynes de la Raun jure et dit que don Guillem Arnalt de Salt lui prit 22 vaches pleines et don Ochier de Salt une en carême et ceci advint en l'an 44.

Ceux-ci sont ceux de Mayer (Maya) jurats :

Ramon de Mayer jure et dit que Santz de Lane prit à ceux de la terre de Maya (sic) 14 bœufs et 12 vaches en l'an 46 au mois d'avril ; il ne sait pas le prix des bœufs et des vaches et il leur prit 18 mesures de froment et une vache qui avait coûté 17 sous 8 jours avant.

Durant de Mayer jure et dit que Santz de Lane leur (sic) prit 14 bœufs et 12 vaches et 14 mesures de froment ; et ensuite don Bernart de Mandaritz (sic pour *Armendaritz*) 14 porcs et Guillem Arnalt de Salt 4 porcs qui valaient chaque porc 8 sous de sanchets et une vache qui avait coûté 17 sous 8 jours avant en l'an 47 au mois d'avril et les porcs furent pris en l'an 47 au mois de novembre.

Qu'il soit en mémoire que don Martin jure et dit qu'il avait envoyé Johan Martin son neveu en Flandres et il arriva au port de Plemua en Angleterre dans la nef Sanct Jacme et on lui prit son bien pour une somme de 60 marcs et plus ; ceci advint en l'an 39 ainsi que le firent entendre les exécuteurs (testamentaires) là où fut tué Johan Martin son neveu.

Don Per Guillem **Gosser** jure et dit que son valet lui fit entendre que quand il vint dans la nef Sant Andreu de don Garcia de **Lissaga** (pour *Elizaga* nom de nombreuses maisons, en Labourd à Saint-Pierre d'Irube et ailleurs) ils trouvèrent les galères du roi d'Angleterre à **Sant Mayeu**. Nicholas de **Antont** était le maître (sans doute le commandant) des galères et il lui prit son bien : 120 hermines qui coûtèrent 38 sous de sterlings et d'autre part une robe qui valait 26 sous et demi de sterlings dans la ville de **Mayagatz**, 7 livres de tournois que lui prit Helias Aspes et 15 sous de bordelais et 10 sous de morlans. Et quand il sortit de la prison il lui en coûta 60 sous de morlans pour le rachat. Ceci advint quand le roi de Navarre fut à la Pointe (sic : voir plus haut), et la première perte eut lieu quand le roi de Navarre s'en alla (c'est ainsi qu'il faut entendre sans doute le mot "fu" qui termine la phrase).

Don Pere d'**Ayeta** jure et dit qu'il avait dans la nef Sant Jacme 10 draps de **Santhomer** (Saint-Omer) et deux tierçains (sans doute le sens de "terç" : petit tonneau, comme unité de mesure) de draps blancs qui coûtèrent 15 livres de sterlings et ceci fut pris au port de Plemua ainsi que son valet le lui fit entendre en l'an 39, et 50 sous de morlans et 6 sous de sterlings de maltôte.

Don Andreu Climent jure et dit qu'il avait dans la nef Vianesa à Bayonne 15 mesures ("costals") de cordouans et on lui fit un dommage de 20 marcs ; ceci advint en l'an 44, et ils payèrent 66 sous de morlans de maltôte.

Martin de Montaner jure (et) dit qu'on lui prit à Bayonne 39 douzaines et 1 caern de cordouans ce qui lui fit un dommage de 25 livres de tournois et on lui prit par mauvaise raison 40 sous de tournois pour péage ; ceci advint en l'an 44.

Don Guillen **Bigot** et Guiralt jurèrent et dirent que le maire de Bayonne don Lorentz de **Puiaga** (sic pour *Puiana* ou *Pouyane*) lui prit 110 douzaines et 1 caern de cordouans qu'il mit en son pouvoir. Ceci advint en l'an 44 ; et ils avaient coûté 64 sous de tournois la douzaine et ils donnèrent 40 sous de maltôte aux galères, et il leur en coûta bien 100 livres en missions. Il y a des témoins pour les 110 douzaines et 1 caern de cordouans qui ouïrent l'hôte de Bearritz là où le cordouan fut pris, ainsi que le maire de Bayonne et ses hommes qui auraient... (ici un mot illisible) le cordouan : don Martin et don Andreu Climent qui étaient là où ils pouvaient le savoir (passage obscur : "que eran dor lo conoissiren"). Cette saisie ("tolte") fut faite en l'an 44 le jour de Pâques fleuries (voir plus haut) et ils lui prirent une balle de drap qui avait coûté 12 livres et demie de sterlings. Le maire de Bayonne don Pere Ramon de **Veneça** (pour Bénése : la phrase inachevée veut dire sans doute que c'est le maire au moment de la rédaction en 1248).

Don Johan Bigot jure (et) dit qu'on lui avait pris 10 livres de morlans de maltôte.

Don Gil Bigot jure (et) dit qu'on lui avait pris 40 sous de maltôte pour les galères.

Bernart Montaner jure (et) dit qu'Arnalt Guillem d'Agramont lui prit 6 livres de tournois et 7 marcs de sterlings et on lui prit 5 chevaux en 5 semaines ce qui lui fit un dommage de 200 morlans et il dépensa pour les chevaux 8 livres de tournois ; ceci advint en l'an 47 au mois d'août.

Sancho Gros jure (et) dit qu'on lui prit 5 conques de froment qui valaient 10 livres de morlans ; et de cela on lui donna 50 sous de morlans. Ceci advint quand le roi d'Angleterre était en guerre avec le roi de France.

Don Pontz Peritz jure (et) dit que les bourgeois de Bayonne prirent dans la nef Sancta Maria à **Royam** (sans doute Royan) son bien à son valet Thibalt et il racheta son bien pour 33 livres de tournois à Bernart d'Usot, ce fut en l'an 45.

Durant Martin jure (et) dit qu'il avait dans la nef Sant Jacme 9 draps de Santhomer qu'on lui prit au port de Plemua, qui valaient 10 livres et 16 sous de strelings. Ceci advint en l'an 39.

Don Johan Gros jure (et) dit qu'on prit à son compagnon à Royam 20 livres de morlans.

Johan **Folques** jure (et) dit qu'on lui prit en **Loreront** (sans doute Oléron) 52 charges de sumac et il le racheta pour 10 livres de poitevins ("peitevins" monnaie du Poitou) qu'il eut de Rostayn del Soler et ensuite on lui rendit le sumac pourri ; ceci advint quand le roi fut à Sayntes (sic).

Garcia de **Lort** garantit et dit sur sa garantie (sic) que Guillem de **Saumat** prit sa fille à Bayonne et il la racheta pour 7 livres de sanchets et ce fut en l'an 45 au mois de septembre. Il paya cet argent par 1 More qu'il acheta à Guillem de Saumat et il le perdit en Navarre.

Gaissia Arnalt de Garro jure et dit que Pere de Rosed (pour Arrauset) qui était maire de Bayonne et ceux de Salt et les 4 frères de Lana, le seigneur de Nobeis (voir plus haut), don Pere de **Subist** et d'autres bourgeois de Bayonne lui ont fait un dommage qui vaut 43 fois 1103 sous de morlans (sic) pour le rachat de ce qui fut racheté et pour les maisons qu'ils lui détruisirent et pour les vergers qu'ils lui coupèrent à lui et à ses parents, sans compter la mort des hommes au nombre de 41. Et nous lui demandons quand cela lui fut fait et quand il avait subi ce dommage ; et il nous dit que c'est quand il était vassal du roi d'Angleterre et depuis." (12)

et dit que
et (H) aiz-
it au pou-
i", "sire"
) , Ochoa
lettre du
at à dona
Biscarrz
c 8 sous.
carret et

lui prit
44.

ya (sic)
œufs et
17 sous

vaches
daritz)
inchets
s porcs

Martin
Sanct
en l'an
Johan

and il
nom-
nt les
naître
es qui
mi de
Aspes
il lui
re fut
varre
ne la

s de
beau,
ci fut
is de

e 15
tvint

55

NOTES

1. Pour le commentaire de certains aspects linguistiques très curieux de cette seconde partie de l'enquête de 1249, après le texte en latin mêlé de rares intrusions romanes et basques (celles-ci seulement en onomastique) de la première partie, qui passe tour à tour du navarro-castillan habituel de la chancellerie de Pampelune à l'occitan gascon et au vieux français, avec diverses formules bâtardes de ces langues, y ajoutant encore des formules latines, et bien entendu, une large part d'onomastique basque (noms de lieux et de personnes), se reporter à l'article de Ricardo CIERBIDE signalé dans la note 2 de la première partie.

2. Les ruines du château de Gramont primitif sont à Viellenave et occupent le sommet d'une butte qui porte aujourd'hui le nom de *La Mulari*, nom roman qui semble se référer à l'ancien moulin sur le cours d'eau qui passe au pied de la butte. C'est ce site et ce château qui portaient le nom roman ou peut-être romanisé de *Gramont* dont les traductions latines nombreuses montrent que ce ne fut pas un "grand mont" mais un "mont aigu". La construction du château de Bidache qui prit le nom des seigneurs est postérieure aux événements relatés dans ce document, et en particulier au siège de Viellenave, c'est-à-dire sans doute du château lui-même, conduit par le roi de Navarre en personne.

3. Pour le serment prêté au roi de Navarre Sanche le Fort par Vivien II de Gramont dans son château de Viellenave le 17 décembre 1203, reconnaissant devant témoins sa suzeraineté et hissant le drapeau du roi sur sa tour, se reporter aux articles de Clément URRUTIBEHETY : *Bulletin de la Société de Borda* p.332-332, Dax 1964, et *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, n°129 p.93-124.

4. Cette formule exprime le rituel de l'hommage féodal souvent représenté dans l'enluminure médiévale, qui engageait chaque contractant à rester fidèle au serment prêté en public et devant témoins : en 1203 ce furent 26 seigneurs de Mixe qui jurèrent à leur tour "de faire tenir à Vivien de Gramont cet engagement et tout ce qui est écrit dans la lettre", la lettre dont précisément Thibaut fait mention dans sa réclamation. Si le château de Gramont a été remis ensuite à un fidèle de Thibaud autre que le seigneur Arnalt Guillem, comme le nom du nouveau "titulaire" le laisse supposer, il aurait eu quelque raison d'accepter la protection anglaise.

5. Le château royal d'Arçar, nom basque signifiant "vieux rocher", correspond sans doute au site de Charritte en Mixe nommé en gascon (c'est la frontière linguistique) "Castel biel" au-dessus d'un coude de la Bidouze : cf. Clément URRUTIBEHETY "La marche de Lauhire", *Gure Herria*. La carte de l'IGN "Peyrehorade 1344 Est" signale à proximité un *Errenborda* qui est évidemment *Erregerenborda* ou *Erregemborda* que le gascon nomme "borde dou rey", et un "Chemin du roi" : on ne saurait dire, faute de fouilles, si le site fut abandonné après que les Labourdins et les Gramontais eurent rasé la forteresse, ce qui semble le plus probable, ou s'il fut reconstruit et détruit dans un nouveau conflit.

6. L'expression "Labor de la Lana" ou "Labourd de la lande" ne semble pas désigner ici le Labourd "et" la lande, c'est-à-dire le territoire au sud du département actuel des Landes qui se nommait sous l'Ancien Régime "les Lannes", mais le domaine des seigneurs de "la Lane" d'Ustaritz si souvent nommés dans les entreprises contre les Bas-Navarraïens, traduction gasconne et à ce titre quasi officialisée du basque *Larrea*, nom porté par de nombreuses maisons médiévales aussi bien en Labourd que dans les autres provinces.

7. Ce *Nagithurri* installé en Labourd, soit engagé au service personnel du seigneur de Saut ou *Zaldu* de Hasparren selon le système des relations féodales, soit marié dans l'une des maisons de Hasparren, a gardé le nom de sa maison d'origine en Ossès, alors même que ses homonymes et sans doute proches parents sont très actifs dans l'armée navarraise. C'est le même schéma que celui des Espeleta, mais inversé.

8. La maison des Garro en Ossès (ou les Espeleta du parti navarraïens avaient aussi une demeure) a été à l'époque moderne "La Châtaigneraie" dite en basque un peu différemment *Gaztenarena*, à laquelle le rang de noblesse de ses possesseurs donnait le titre de "noble salle", et qui se trouve au-dessus du quartier de Gahardu au centre de la vallée. Au Moyen Âge, où aucune maison de ce nom n'apparaît parmi les maisons nobles anciennes de la vallée au nombre de sept (sans compter le "palacy" d'*Unhaizeta* disparu au cours du XIII^e siècle sans qu'on en sache davantage sur ses seigneurs ni sur son emplacement ancien), la maison de Garro était peut-être ailleurs : il reste toujours au quartier d'Ugarzan, d'où l'on est entré dans la vallée jusqu'au XVIII^e siècle en venant de Bayonne et du Labourd par la route romaine, Garro et Hélette, une borde ruinée qui a gardé le nom de *Garrou*. C'est par là que la compagnie des Labourdins est venue à coup sûr pour brûler la maison de Garro.

9. Ici le manuscrit ajoute les noms suivants qui ne sont apparemment pas reliés au paragraphe qui précède, mais laissent entendre sans doute que ces trois personnages sont les responsables des exactions commises par leurs subordonnés : "Arnalt de Saut, don Auger de Saut et don J. de la Lane".

10. Ce rappel de l'arrivée de Thibaud sur le trône navarraïen, l'année 1234, lie effectivement les événements rapportés et le début des hostilités entreprises par les Labourdins contre les Navarraïens à une prise de

56

pouvoir et un acte politique, dont on sait qu'il fut d'abord contesté à l'intérieur même du royaume navarrais, ce qui réveilla peut-être aussi à l'extérieur les appétits (ou les craintes : Thibaud était vassal et proche du roi de France) des pouvoirs voisins. Il laisse même entendre, au moins aux yeux du lecteur moderne, qu'ils en furent une sorte de conséquence.

11. Voilà une filiation qui donne un nouvel exemple des liens familiaux inextricables entre les deux partis : le seigneur d'Espelette dont les Navarrais, les autres "Espelette" compris, ont ravagé la maison et les biens, est issu des seigneurs d'Ahaxe, alors même que le seigneur d'Ahaxe du moment à la tête de sa compagnie est très actif dans l'armée de Thibaud.

12. Ces deux derniers paragraphes sont séparés du reste et entre eux par un blanc dans le manuscrit. La dernière phrase laisse entendre que le seigneur de Garro n'est plus, au moment de la rédaction au début de l'année 1249, attaché au roi d'Angleterre par un lien de vassalité. Mais il l'était encore quand on a assiégé son château de Mendionde et brûlé ses biens, ce qui laisse entendre qu'il a été injustement attaqué par les Bayonnais, mais que la contre-attaque qu'il a menée avec l'aide des Bas-Navarrais était donc juste.

57

tic de l'en-
ulement en
cellerie de
ies, y ajou-
lieux et de
artie.
e butte qui
urs d'eau
romanisé
mais un
aux évé-
te du châ-

n château
apcau du
de Borda
93-124.
e médié-
en 1203
agement
ation. Si
, comme
anglaise.
u site de
oude de
e l'IGN
orda ou
faute de
, ce qui

abourd
ait sous
ommés
basque
es pro-

i Zaldu
irren, a
parents

) a été
le rang
tier de
aisons
cours
raison
vallée
borde
ap sûr

ii pré-
com-

venc-
sc de

1. Repères chronologiques.

N.B. L'essentiel de la chronologie qui suit est tirée de la partie navarraise de l'enquête. Les interventions du roi de Navarre, prise de l'Ostabarret et de Mixe, siège de Viellenave, destruction de Saut d'Hasparren et raid en Labourd, ne sont pas datées avec exactitude : on peut supposer, indirectement, qu'elles ont eu lieu en 1244.

1192. Le vicomte de Tartas Arnalt Remon, seigneur "naturel" de Mixe et Ostabarret, prête serment au roi de Navarre "de faire guerre et paix pour lui contre tous chaque fois qu'il le lui ordonnera, y compris contre le roi d'Angleterre et contre Gaston vicomte de Béarn".

1203. Au château de Gramont à Viellenave, Vivien II de Gramont fait le même serment au roi Sanche le Fort le 17 décembre et s'engage à lui remettre à sa demande son château, sur lequel flotte la bannière royale, en présence de 26 chevaliers témoins presque tous mixains.

1228. Pierre-Arnaud seigneur de Luxe, seigneur de Lantabat et Ostabat, ayant vu les murs qu'il avait fait édifier autour d'Ostabat rasés sur l'ordre de Sanche le Fort, prête serment et rend l'hommage rituel à celui-ci au même lieu le 6 juillet.

1234. Mort de Sanche le Fort sans héritier direct. Il a déshérité son neveu et successeur naturel Thibaud IV comte de Champagne et de Brie (1201-1254), né à Troyes, l'un des six pairs laïques de France et le premier des poètes lyriques français ou "trouvères" de son temps. Il est néanmoins reconnu roi de Navarre par l'assemblée des Cortes et devient Thibaud premier de Navarre. Son fils et successeur Thibaud II épousera une fille de Louis IX (saint Louis) roi de France. Tous deux participent aux croisades en Palestine.

1235. Saisie de biens navarrais à Bayonne et perception d'une taxe ("maltôte").

1236. Saisie de bétail de Roncevaux en Basse-Navarre.

1238. Saisie de biens navarrais par Johan de Camer (Came) ; ils sont rachetés à Bayonne. Saisie de biens navarrais par le seigneur de Paganduru (Macaye) "sur le chemin de Bayonne".

1239. La nef Saint Jacques et son chargement de biens navarrais saisis au port de Plymouth dans le Devonshire en Cornouaille.

1241. P. d'Arrauset maire et des Bayonnais, les seigneurs de Saut (Hasparren), La Lane (Ustaritz), Albeintz (Arcangues) et leurs troupes brûlent les maisons et détruisent les biens de Garro, tuent 41 hommes de l'armée navarraise. Saisie d'argent navarrais à Bayonne. Saisie de bétail d'Ossès.

1242. La coalition des seigneurs poitevins commandée par Henri III d'Angleterre est vaincue par l'armée du roi de France, à laquelle participe le roi de Navarre en personne, aux batailles de Saintes et Taillebourg. Le domaine du roi d'Angleterre en France est réduit à la Guyenne et à la Gascogne.

Les Bayonnais et Labourdins avec les seigneurs de Saut et d'Armendaritz tuent un Arraidu d'Ayherre et 14 hommes, brûlent plusieurs maisons en Arbéroue (Ayherre, Bildaraïtz, Hélette).

1243. Saisie de biens navarrais et emprisonnement de Navarrais à Dax. Maltôte sur les biens navarrais à Bayonne. A Pâques, en octobre et novembre de la même année : saisie de bétail d'Arbéroue, d'Ossès, de Cize par les Labourdins qui brûlent des maisons en Arbéroue. Naufrage d'un vaisseau navarrais à Maçanges et vol des biens qu'il contenait.

1244. Les Navarrais sont "appelés à la guerre" : époque probable des principales actions de Thibaud contre les Labourdins et les partisans du roi d'Angleterre en Basse-Navarre. Saisie de biens navarrais "dans les ports d'Angleterre" (Plymouth est nommé) sur les nef Saint Jacques, "Vianese" : ils sont retrouvés à Bayonne. Maltôte sur les biens navarrais à Bayonne. En novembre saisie de bétail d'Arbéroue par le seigneur de Saut, et "vol" de la nef Sainte Marie en Gironde.

1245. Saisie de biens navarrais vers Dax. Saisies de bétail d'Arbéroue, Ossès, Cize, Lerin.

1246. Saisie de biens navarrais sur la nef Sainte Marie à Royan. Arnalt Guillem de Gramont saisit des biens navarrais, La Lane du bétail d'Ossès.

1247. Saisie de biens navarrais sur le chemin de Fontarrabie. En avril ("Pâques fleuries") saisie de bétail d'Ossès et de Navarre par Saut, La Lane, Armendaritz.

1248. Saisie de porcs d'Ossès par les Labourdins (Lane, Oger de Gramont etc.). La paix est conclue en octobre.

Début de 1249. Rédaction des réclamations.

Maires de Bayonne cités : P. d'Arrauset ou de Roset (1241-1244) ; don Lorentz de Puiana ou Laurent de Pouyane (1244) ; don Per Ramon de Bénesse (1248 ?).

2. Index alphabétique des noms de lieux cités.

Première partie (réclamations labourdines).

N.B. L'index sépare les deux parties de l'enquête, ce qui permet de comparer les formes que peuvent prendre les mêmes noms selon qu'ils sont écrits par la chancellerie anglaise ou celle de Pampelune. Comme dans la présentation du document et selon les mêmes principes, les prénoms de cette première partie reproduits entre parenthèses après les toponymes sont traduits du latin ; dans la seconde ils sont conservés sous la forme originale.

Agramont/Agremont (château d', seigneur d', Arnalt Guillem d'. B. d')

Aignoa (Bernard Tornerius d')

Aiossa (Johan d')

Aldave (Aner d')

Alduyda (Fortin d')

Almoravid/Almoravit/Almoravi (Garcia)

Alsu (Bernard d')

Alsueta (Sanz seigneur d', cabane d') : en Cize

Alsuete (Garcia d') : à Hasparren

Ambazedor (Johan)

Amots (Aner d')

Amor (Pierre Blanc d')

Andon (Guillaume d')

Angleterre (roi d')

Ansuete : cf. Alsuete

59

- Anurt : cf. Aurt
 Aragon (Raymond d')
 Aranseta (Daunet d')
 Arcangos (paroisse d')
 Arçar (château d')
 Arcidz (Pierre)
 Armendaryz (Guillaume d')
 Armola (Arnalt d')
 Arotze (Bernard)
 Arrade/Arraide/Arraido/Arraidu (Aneco et Martin frères, Garcia, Michel, Petri-Sanz, Raymond d')
 Arrauns (Garcia Arnalt d')
 Arraused (Pierre d')
 Arraute (B. d')
 Arrauts (Arnalt d') : cf. Arrauns
 Arressayga (Domicu)
 Arribera longa (paroisse Saint-Martin d')
 Arteguieta (Arnalt d')
 Aurt/Anurt : aujourd'hui *Urt*, en basque *Ahurti*
 Auryots (Sanz d')
 Autefalle (Johan d')
 Avorta (vicomte d', Marie d', P. d') : aujourd'hui Orthe
- 60
- Baded (P. de)
 Baigur/Begur (vicomte de)
 Baigneires (Bernard, Guillaume de)
 Baliros (Arnalt de)
 Baratsa (Martin)
 Bardos (paroisse de, Bernard de)
 Barendeira (Guillaume de) : cf. Barrendeguy
 Barrendeguy (Guillaume de)
 Basatz (évêque de) : aujourd'hui *Bazas*
 Bassessarri (paroisse de)
 Bassu (Arnalt Guillaume de)
 Bastan (Sanz de)
 Bastitam : *Bastide* désignant Ostabat ou Larceveau.
 Bauta (Bernard de) : cf. Arraute
 Bedaumes (dame de)
 Beelhoritz
 Beguios (P.S. de)
 Beios
 Belhare (Loup Arnalt)
 Belsunsa/Belsunse (Garcia Arnalt de)
 Belus (Bernard de)
 Beraids (Semen de)
 Berasu (Sanz Johan de)
 Bergoin (Guillaume)
 Berindoz (Gracia de)
 Berriā (Marie de)
 Berroeta (Otsoeta de)

Bertin (Aner de)
 Bidart (Arnalt de) : en Basse-Navarre
 Bidart (Aner de) : à Ustaritz
 Bidart (Pierre de) : à Hasparren
 Biela Franque (paroisse de)
 Biutz (paroisse Saint-Jean de)
 Bisaudun (Arnalt Garcia de)
 Bordeu (Guillaume de)
 Briscos/Briscoz (paroisse de, Pierre-Sanz de)

Petri-

Cabanes (Johan de)
 Cambo (Garcia de, Sanz de)
 Camer/Camera (château de, bailli de, Johan de) : aujourd'hui *Came*, basque
Akhamar

Caragar/Garagar (Arnalt Sanz de, les frères Loup Arnalt et Sanz de)
 Carreta (Johan Arnalt de, Bernard de)
 Casanova (Michel de)
 Castaingnada (Bernard de)
 Chaga (Arnalt Loup de)
 Chava (Sanz de, Sanz Arnalt de) : cf. Etsaba
 Chavahen (Arnalt de)
 Cheverri (Jourdain de) : à Hasparren
 Cimbads (Raymond r. de)
 Claramonte (Arnalt de)
 Corcoste (Guiralt Johan de)
 Cordaler (Pascal, Dominique, M.)
 Corneillan (Marie de)
 Crincheta (Bernard de)
 Cruchiague/Crussyaga (maison de, Bernard de)
 Cyuars cf. Suiars

Desbor (Johan) : la partie navarraise de l'enquête montre que ce nom peut être compris et lu "des Borcs". Dans tous les autres noms la préposition latine ou romane accolée au nom dans la rédaction latine a été détachée et c'est, sauf précision contraire, l'initiale du nom qui fait l'entrée.

Endrein (Dominique d')
 Ensiart (Petronille d')
 Ere (Arnalt d')
 Errimberri : cf. Hirumberri
 Erro (Loup d')
 Espeleta (paroisse d', maison d', Sanz d', Garcia d') : en Labourd
 Espeleta (Garcia A. d', Guillaume son fils, Sanz Arnalt d') : partisans navarrais
 Espert (Bernard)
 Espila/Espilla (Dominique d') à Armendaritz, (Raymond d') en Basse-Navarre (Cize).
 Estela (Johan d')
 Estremil (Dominique d')
 Estubi^{ff} (Arnalt Sanz d')
 Etsaba/Chava (Arnalt Loup d')

Etsau (Sanz Anso Sanz d', Sanz Arnalt d', Loup A. d')

Euses : cf. Osses

Exagoe (Arnalt Loup)

Faiet (Peirona de)

Faugues (Fort Aner de, Johan de, Pérégrin de)

Ferriague (Pierre de, Sanz de) : *Harriaga* à Ustaritz

Feuti (Guillaume Arnalt de) : *Heuti* à Saint-Pée

Firiart (Fort Guillaume de) : *Hiriarte* à Bardos

Fleis/Flis (Maria du, Guillaume Arnalt du)

Fort (Arnalt de, Michel de)

Galvensu (Dominique de)

Garagar : cf. Caragar

Garans (R. de, Guillemat de)

Garraut (Bernard Aner de)

Garat (Arnalt Sanz de) : à Briscous

Garat (Garcia de) : à Larressore

Garraut (Bernard Aner de)

Garris (Arnalt de)

Garro (château de, Garcia Arnalt de, Amigot et Pierre Estua ses fils, Arnalt B. de)

Garue (Arnalt de)

Gelos (Marie de)

Giestars (Pierre Arnalt de)

Goos (Pierre Arnalt de)

Gortairi (Arnalt de)

Guerre (Pes de, Navarre de) : pour *Agerre* à Briscous.

Gusquieguia (Comtesse de)

Haas (Arnalt del)

Hahistura (Bernard de)

Halsu (Sanz de)

Harauriz (Jourdaïne de)

Harismendi (Garcia Arnalt de, Johan de)

Hariza (Arnalt Fortin de)

Harraca/Harretha (Domingo ou Dominique de)

Hatcha/Hatche (Bernard de, Arnalt Sanz de, ses fils Garcia et Raymond de) :

Ahaxe

Heguio (Arnalt de)

Heleta

Herenbillague (Pierre de)

Heriart (Arnalt de) : *Hiriarte* à Mouguerre

Herriague (Daunet de) : *Harriaga* à Mencionde

Herriague (Pierre de) : *Harriaga* en Basse-Navarre

Herriart/Hyriart (Garcia de, Per de) : *Hiriarte* à Ustaritz

Heruspa (Arnalt de) : *Harizpea* à Larressore

Hesparrena

Hesperu/Hyzpirue (Marie de, Pierre de) : *Haizpurua* à Ustaritz (Héauritz)

Hetsa (paroisse de) : *Ahetze*

Hifarat (Guillaume de)

Hilvar : cf. Luiar

Hiriague (Arnalt Sanz de) : *Harriaga* à Briscous

Hiriart (Guillaume de) à Hasparren

Hiriguian (Guillaume Sanz de, Comtesse de) : *Hirigoien* à Larressore

Hirumberri/Errimberri (Sorbe de) : *Hiriberria* à Briscous

Hiryberri (Petri Sanz de) à Ustaritz

Horsebau (Johan de, Pierre de)

Huil de Taichon (Guillaume B.)

Hyhout : *Iholdy*

Hyriart : cf. Herriart

Hyrygoien/Hyrygoien : (Marie de) à Hasparren ; (Arnalt Sanz de) à Macaye ; (Sanz de, Eneco de) à Ustaritz

Hyruher (paroisse de)

Hyruheri/Vilanova (Aner de) : *Iriberry* quartier et maison à Ossès

Hytsa (Arnalt de) : pour *Ihitza*

Hyzpirue : cf. Hesperu

Irrissarri (Pierre Arnalt d')

Iryvaren (Johan d')

Iruher (Martin d')

Iruyta (Pierre Alaman d')

Issuri (Santz d')

Ivaren (paroisse Saint-Pierre d')

Jaldai (dame Valence d')

Jatsu (B. Faber de)

Juncars (Martin de)

Lachalda (Garcia Fortin de)

La Fiite/Le Fyte (Johan de, Raymond Guillaume de)

Ladron (Petrus)

Lagiade (Sanz de)

Lagornaga (Sanz de)

La Lana/Le Lane : (Sanz de) à Cambo ; (Petrus Arnalt de) à Urrugne ; (B. de, Hispanus de, Pierre B. de) à Ustaritz

Landa (Montagne de)

Landalda (Arnalt de)

Landaldeta (Marie Guillaume de)

Lanson (Garcion de)

Laralda (dame Gracie de)

Larart (Arnalt de)

Larcebau/Larsebau (Aneco de, Guillaume Arnalt de)

Lariat (Raymond de)

Larrande (Pierre de)

Larrando (Johan de)

Larras (Guillaume Arnalt de, Pierre Arnalt de) : en Labourd à Villefranque

Larrassa (Aneco Sanz de) : en Basse-Navarre

Larrer (Aimée de)

Larressoina (Dominique Pascal de)

Larreula (R. de)

B. de)

de) :

Lastres (Pierre de)
 Lavin (Guillaume de, Marie de)
 Laugar (Guillaume Pierre de)
 Laurhontan (Guillaume de)
 Le Bruguerre (Guillaume de)
 Le Carra (Arnalt seigneur de)
 Le Cata : cf. Locata
 Lecharrague : cf. Lisserrague
 Le fonsa (frère Pierre B. de)
 Le Furie (Bertrand de)
 Leguieta (Pierre Guillaume de)
 Lelherreguy (Arnalt de)
 Le Peruilla (Salvat de)
 Lerin (Michel de, Michel Garcia de)
 Le Saca (paroisse de)
 Lesalde (Lobet de)
 Lescum (Pierre Arnalt de)
 Lesgor (Johan de)
 Lesquire (Jacob de)
 Le Tarsa (Sanz Arnalt de)
 Leycester (comte de)
 Lissabe (A. de)
 Lisserrague/Lecharrague (Guiralt de, Semen de) : *Leizarraga* à Ossès
 Locata/Le Cata (Arnalt Bernard de, Guillaume de)
 Luc (Guillaume Arnalt de, Pierre Arnalt de, Vital de)
 Luiar/Hilvar (Arnalt de) : *Elhuiar* à Hasparren
 Luxa (P. Arnalt de)
 Luxerror (P. de)

Maier/Mayer : *Maya* en Navarre
 Maignan (Pierre, Michel)
 Mangs (Esclarmonde de, Michel de)
 Marques (Guillaume)
 Marriturri (Johan de)
 Mansbarrauta/Mazberraute (seigneur de, Bernard de, Guillem molier de, les frères Arnalt et Guillem Garcie de)
 Mascarat (Bernart de)
 Maçanges : *Messanges*
 Maverned (Sanz Arnalt de)
 Meharren (Loup Arnalt de, P. de, S. Loup de)
 Mendilla harsu/Mendilleharsu (Fort Aner ou Arnalt de)
 Mespà (Arnalt de)
 Mixa
 Molis (sénéchal Nicolas de)
 Monen (Vital de)
 Mongelos (P. de)
 Montferrand (château de)
 Mosserrole (B. de)
 Mugron (Pierre Johan de)
 Murua (Guillaume de)

Naguilla (Bernard de)
 Naguyturri/Neguytorri (les frères Bernard, Garcia Arnalt et Sanz, Arnalt Sanz,
 Sanz Arnalt de)

Naner (Pero A. de)
 Narbayz (Pierre de)
 Naubeis/Naubica (Arnalt de, Arnalt Johan de, Guillaume de)
 Naubil (Arnalt de)
 Navarre (roi de)

Oarriz (Garcia Chemen)
 Ofalso (Arnalt de)
 Olfais (Bernard d')
 Olhatse (Navarre d')
 Onderitz (Arnalt d', Johan d')
 Orbare (Johan d')
 Orcuit (Espagnol d') : *Urcuit* en Labourd
 Orcuit (Bernard d', Arnalt B. d', Bernard Guillaume d') : *Urkieta* maison d' Arbéroue
 Ordaidz (Egide d')
 Ordoiz (Aneco d')
 Organvede (Lope d')
 Orinsu (Arnalt d')
 Orquieta Hugon (Jordana d')
 Orroigna (paroisse d')
 Orsahaco/Orzanquem (Raymond d') : *Orsanco* en Mixe.
 Orsasenete (Johan d')
 Ortes (bailli d')
 Os (Raymon d')
 Ossadges (Pierre d')
 Ossau (Sancia Arnalt d')
 Ossès/Ossees/Ousees/Sees (Arnalt d', Garcia Arnalt d', Guillaume d')
 Ostebares (pays et ville, Raymond d')
 Ostebil (Bernard d') : cf. Urstubil
 Oyharsa (Arnalt d')

Pagandu (Arnalt Johan de)
 Pagandurua (paroisse de, Messeriat de, Pierre de)
 Pagasu (Guillaume A. de)
 Pampilona/Pampilina : Pampelune
 Paradis/Paravisum (Bernard B. prieur du, hôpital du)
 Perer (Assarida de)
 Peruil (Pierre Bernard de)
 Pinu (Johan de)
 Plaieds (Arnalt de)
 Polencs (Pierre de)
 Poyes (Grazide de)
 Prad (Arnalt de, Johan de)
 Pui (Bertrand de, Bénévent de)
 Puiana (Laurent de)
 Puis (Garcia Arnalt del, P. dels)
 Pusque (Dominique)

65

- Ratsu (Guillaume de) : *Erratzu* en Navarre
 Rauset (P. de) : cf. Arrauzed
 Re Labord (A. de)
 Rocafort/Roquefort/Rupe Fort (château de)
 Rutia (dame de) : *Urrutia* à Isturitz
- Sainte-Marie (Arnalt de)
 Saint-Esteben (G. de)
 Saint-Félix (maison de, V. de)
 Saint-Girons (Gracie de)
 Saint-Jean (Johan de, Fort Aner de, Martin de)
 Saint-Jean-de-Luz
 Saint-Jean du bout du Pont de Bayonne (précepteur de)
 Saint-Jean (Pied-de-Port)
 Saint-Léon (à Bayonne)
 Saint-Nicolas (Pierre de)
 Saint-Martin (Raymond de) : à Villefranque
 Saint-Martin (Pierre B. de) : en Cize (Lécumberry)
 Saint-Pierre (Johans de)
 Saint-Vincent (Arnalt de) : à Urrugne
 Salies/Salias (Jordane de, Julien de)
 Samacoids/Samacos (Guillaume Bernard seigneur de)
 Saraspe (Garcia de)
 Sansa (paroisse de, maison de) : *Azantza* pour "Cambo"
 Sansu/Santz (Aneco de, Johan Sanz de, Pierre de)
 Sateriz/Saterids/Setheriz (Aneco de, Johannes de, P. Sanz de)
 Saubaignag (Périgrin de)
 Saut (paroisse de, château de, Arnalt de, Johan de, P. Arnalt de) : pour "Hasparren"
 Savaloa (Arnalt Sanz de)
 Saxo (Martin de)
 Sees : cf. Ossès
 Seingnossa (Pierre de)
 Senguinet (Arnalt de)
 Senseres (Pierre de)
 Seubist (Mathieu de)
 Sombilh (Johan de)
 Sorarburu (Arnalt Sanz de, les frères Brasc et Bernard de)
 Sordua (Johan de)
 Sorrain (Amat de)
 Sorrossa (les frères Loup Sanz et Petriz Esquerra de)
 Sort (Guillaume de)
 Sosaute (Arnalt Garcia de)
 Stella (Bartolomé de) : cf. Estela
 Sufaratsu (B. de, Sanz de)
 Suiars/Syvars/Cyvars (Arnalt de, les frères Loup Garcia et Bernard de)
 Sumset (Guillaume de)
 Sūrayda (paroisse de, Aner de, Johan de)
 Surueta (Marie Johan de)

Taron (Johan de)
 Terreberd (Raymond Guillaume)
 Thais (Johan de)
 Thaler (Garcia Sanz de, Martin de)
 Tismar (Guillaume Pierre de)
 Tissaul (Bernard de)
 Tremolet (Guillaume de, Raymond de)
 Torobyz (Auria de)
 Tyso (Martin Enecoitz de, Sanz de)

Uhalda (G.A. d') : *Uhaldea* à Larressore
 Uhalda (Garcia Arnalt d') : id. à Ustaritz
 Urcjndoi (Sanz d') : pour *Urkudoï* à Cambo
 Uztaridz/Ustarydz/Ustaryz (château d', paroisse d', Sanz d')
 Uxainda (Aneco d')
 Uxavide (Aneco) : presque sûrement le même que le précédent

Villa (Pierre de, Vital de)
 Villanova (Aner de) : cf. Iriberry, à Ossès
 Villanova (Arnalt Loup de) : cf. Hiriberri, à Ustaritz
 Viura (Sanz de)

Yruber (Martin d', Pierre d') : cf. Iruber
 Yssuri : cf. Issuri

Deuxième partie (réclamations navarraises)

Aassa (Arnalt d') : pour *Ahatsa* "Ahaxe", cf. Assa, Hatsa
 Açança (Sancho d')
 Aezquoa (alcalde d')
 Agerrea (Arnalt d') : *Agerrea* en Arbéroue (Hélette)
 Agramont (château d', Garcia Arnalt seigneur d', son frère Auger ou Ogiers d', Arnalt Guillem ou Guillent d', Bernart d', Vivian d')
 Aguarrette (Arnalt d')
 Aguerre/Aguerrea (Guillem d') : à Bardos ou Amorots
 Aguerre (Bernard d') : *Agerrea* à Ayherre ou Saint-Esteben
 Aitar (Guillem Arsis d')
 Aiza (Pedro d')
 Albat (Bernart d')
 Albeintz (jaun Petri Johan d')
 Alçu (Santz d')
 Alçuburu (les frères Bernart et Lop Bernart d')
 Anerart (Peirona d')
 Andon (seigneur d')
 Anglaterra (roi d')
 Antonie (Guillem le "flamenc" d')
 Antont (Nicolas)
 Arberoa/Herberoa/Erbero/Esberoa
 Arbecu (J.)
 Arbinoritz (Guillem d')
 Arçar (château d')

- Ardir (J. d')
 Argena (Pes d')
 Arguain (Jurdana d')
 Aribileta (Pedro d')
 Ariete/Fariete (Bernard d') : *Harrieta* en Cize
 Arion/Arrion (Amade d', Guillem Per d')
 Aristoitz (Santz d')
 Arizcon (Domingo d')
 Armendaric/Armendaritz/Mandaritz (seigneur d', Blasc ou Brasc ou Blasco d',
 Bernart d', Iohan d', les frères Sancho Arnaltz et Guillem d')
 Arotze/Aroçe (Bernard d')
 Arteguieta (Arnalt Garsis d')
 Arraidu (Garcia d')
 Arriaga (Pes Arnalt d') : chute navarraise de l'aspiration pour *Harriaga*
 Arroses (Martin d')
 Arulose (Arnalt d') ; cf. Erlause
 Ax
 Ayçua (Domicu d')
 Ayeta (Pere d')
 Aynoa
 Ayrefort (comte d')
- 68
 Badet (Pes de)
 Barendegui/Barrendeguj (Guillem de)
 Basatz (évêque de) : *Bazas*
 Bassuen/Vasson (Arnalt Guillem sire de, Arnalt de)
 Bastan/Batztan
 Bayneres (Bernart Guillem de)
 Bayona
 Bearritz (Santz Arnalt de)
 Belçunçe/Belcunçe/Belçuncu/Belcinçu (Arnalt Pedro de, Garcia Arnalt de)
 Beldarais (Garcia Lopiz de)
 Beor (Johan de)
 Beraiscojtz (Domicu) : roman *Briscous*
 Berari (Domingo)
 Bergara (Garcia)
 Bernardis (Johan de)
 Berrio (Martin de)
 Beta (Johan de)
 Bidageign (Pedro Garssias de)
 Bidart (Bernart de, Petri Arnalt ou Pedro Arnalt de, Pere Heruans de)
 Bigot (Guillem, Johan, Guiralt, Gil de)
 Biscarret (Arnalt de, Garcia et son fils Ochoa de)
 Biscarrz (Santz de)
 Blaues (seigneur de) : *Blaye*
 Borcs (Johan des)
 Bordel (archevêque de) : *Bordeaux*
 Bordiaus : probablement forme française ou francisante du précédent
 Borre^f (Pelegrin)
 Boys (Guillem deu)

Brena/Brene/Brevas (sénéchal Franc de, Ferrant de)
Bretayna
Briscoitz/Briscorz (Santz de) : cf. Beraiscojtz
Bruges

Çalane (Arnalt de)
Camer/Camera (Iohan de) : *Came*
Camo (Bernart de)
Çandueta (Garcia Santz de)
Caumoz (Bernart de)
Cavaloe (Sans Guaissia de)
Cepuru/Çepurua (Santz Arnalt ou Anso Erlans de)
Çeurt (Pere de)
Chegoiane (Guillem Domicu de)
Ciralda
Cissa : *Cize*
Conches (Simon de)
Cornoaylla
Çorrotça/Corroça (Lop ou Lope Santz) : la première partie montre qu'il ne s'agit pas d'un surnom mais d'un nom de lieu
Crique (Eneco)

Devensire : *Devonshire*
Doutej (Guilleumes) : cf. Eutej

Echague/Eschague/Eschaugue/(Eneco Rolantz ou Enego Rollan ou Eneco Erlantz d', Guillem d')
Echalatz (Maria d')
Echau (Eneco A. d')
Erascotz (Miguel)
Eregue (Domingo)
Erlause (Arnalt d')
Erro (val d', Yenego d')
Erspile (Fort Arnalt d')
Escati (Pedro d')
Esnos (Domingo d')
Espainna/Espaynna (Johan d', la nef Sancta Maria d')
Esparça (Arnalt d')
Esparre (Johan d', son fils Arnautz d')
Espeleta/Espelete (Santz d' Assa ou Sancho seigneur d', les trois frères d')
Estela (Johan Marin d')
Estrena (Aner d')
Etsague (Santz d')
Etzçan (Johan Domicuitz d')
Eutej (Guillem Arnalt d')
Eyars (Santz d') : *Eihartz* en vallée d'Ossès

Falsart (Ochoa)
Fariete : cf. Ariete
Fenes (Andregaylla de, Esteben de, Guillem de)

Folques (Johan)
Fontarabia

Gandaratz (Guillem Erlantz)
Gandulayn (Miguel de)
Garat (Pedro de) : à Hélette
Garris/Garritz (Johan de, Johan Santz de)
Garro (Guaissia Arnalt de)

Garroia (A. de) : ce nom est probablement le même que le précédent en forme basque déterminée avec un "yod" intervocalique encore présent dialectalement jusqu'au XVII^e siècle

Garsis (Bernart de)
Gascoyne/Vascoinna (sénéchal de, Salt de)
Gironda
Goleyotz (Garcia de)
Gorost apasequo (Sancho Gorla de)
Gosser (Per Guillem)
Granasui : pour *Guernesey* ou *Grave*.
Gree (Johan de, Richat de)
Guarre (Garcia) : pour *Aguerre* à Bardos
Gussa
Guinçaliseu : pour *Winchelsea*
Guissen (Garcia Arnalt de, Guillem Arnalt de)

Harambiletta (Petri) : cf. Aribiletta avec le prénom en espagnol
Hassa/Hasse/Assa/Aassa (sire de, Bernart de, Navarr de, Santz d'Assa seigneur d'Espeleta) : cf. Aassa, *Ahaxe* en Cize
Heguidoia (maison de)
Heriart de Sorane (Garsias de) : *Iriarte de Sorano* (Hasparren)
Hon (Guiralt de)
Hurt (Pes de)
Hutze (Atznar de)
Hyherauçu (Garcia Arnalt de)

Içuri/Içurri/Issurri/Issuli/Yssuli/Issulicho (Arnalt Ramon ou Aramon d', Ramons d', Sancho ou Santz d')
Iorse (Per ou Pierre ou Pierres d')
Ioy (Arnalt) : cf. Oiosen
Irissairi/Irissarci (hôpital d', Arnalt d')
Iriveri (Eneco) : *Iriberria* d'Isturitz
Iriverri (Arnalt d') : à Ossès
Irundaritz (Arnalt d')
Isça (Aceari d')
Ituvil : cf. Urstubil

Jaço. gayno
Jacsu (Garcias Sens de)
Jassu (Pedro de)
Josse (Bernart Pes de, Pes de)

- La Barra de Salt (Arnalt Guillem de)
 Labort
 Lac (Bernart dou)
 La Ceilla (Arnalt)
 Lagassa de Lerin (Esteven de, Santz de)
 La Gaillardia (Miguel de)
 La Harragua/Larragua/La Regue (Johan de, Issemen ou Symon de)
 La Lana (Pierre de) : *Larrea* en Cize
 La Lana/Le Lana (Bernart de, Espaynol de, Iohan de, Pedro ou Pierres de, Santz de) : *Larrea* à Ustaritz
 La Lande (Sancho de) : cf. le précédent
 Landa (les frères Arnalt Johan et Sancho de)
 Lantz (Pascal de)
 La Pointa
 Laquoaga/La Coague (Guillem de)
 Laralde
 La Rassojnna (Aznar de)
 La Raun (Domingo Yvaynes de)
 Larazpe (Semenno Atznareitz)
 Laredo
 La Reula franca (Ramon de)
 La Rocha (Aznar de)
 Larragua : cf. La Harragua
 Larrando (Johan de)
 Larrea (Sancho)
 La Sague (Bernart de) : *Latsaga* à Bardos
 Lastreira (Ramona)
 Laudoar (Pes de)
 Lay (Bernart de)
 Legassa (Petri Santz de) : cf. Lagassa
 Lerin
 Les Cumbes (Guiralt de)
 Lesquila (Pes de)
 Limidart (Guillem Gaissia de)
 Lissaga (Garcia de)
 Logros (Johan)
 Loli (Lop de)
 Lomberri (Bernart de) : *Irumberri*
 Londaitz/Londiritz (Guillem Garcia ou Garcis de)
 Longuida (Domingo de)
 Loreront
 Lort (Garcia de)
 Luc (Arnalt Gaissia ou Guaissia de)
 Luidudo (Johan de)
- Maçanges (port de)
 Madoz (Domicu Johanetz de)
 Magron (Per Johan de)
 Marra (Johan)
 Maude Vile (Pere Johan de)

- Maus (Miquel de)
 Maya/Maye/Mayer (Durant de)
 Mayagatz (ville de)
 Meçcarat/Mescare (Bernart de)
 Mehari (Pere de)
 Mendolorri (Pere de)
 Miramont (Condet de, Per Gassia, Per ou Pierres Martin de)
 Montaner (Bernart de)
 Morlans (Pere Johan de)
 Muquoç (Garcia)
 Murgue (Johan)
 Murue (Gayssia Guillem de)
 Murusco (Garcias Guillem de) : probablement le même que le précédent
- Naguiturri/Naguiturin (Arnalt de, Sancho ou Santz de, Sancho Santz de)
 Naregure (Pes)
 Navasques
 Nobeis/Nobeins (seigneur de, Arnalt de)
- Oarritz (Per Semeneitz de)
 Oçaçaneta (Johan)
 Ochogavia
 Odariç (Johanes d')
 Odeyn (Dominico Varacutz d')
 Oiosen (Guillem d')
 Olcos (Garcia d')
 Oleritz (J. d')
 Oliva (abbé d')
 Ondezitz (Johan d') : cf. Ondritz
 Ondres (Guillem Arnalt d')
 Ondritz (Johan)
 Ones (Pes d')
 Onnaçu (Orçaintz d')
 Orçaintz (Bernart d')
 Orisbusti (Arnalt d')
 Orseis/Orses/Osses/Oses (Bernart d', Garcias Guillem d', Gil d', Lop Santz d', Pedro d', Pedro Osois d', Simen d', Sanç d', Sancho Ochoa d')
 Ortes (Esteven d')
- Paganduru (seigneur de)
 Pampalona (Per Guillem de)
 Par (Johan, Arnalt)
 Perer (Guillem Vidal de)
 Piemua : aujourd'hui *Plymouth*
 Pomars (Ramon de)
 Pomeros (Raimos de) : peut-être le même que le précédent, aujourd'hui *Pomares*
 Potz (Bernard del)
 Poy (Ferrant dou)
 Puiaga (Lorentz de) : pour *Puiana* maire de Bayonne
 Puillaga (Arnalt Santz de)

Puis (Per Annalt des)
Puyvert (Bernart de, Johan de)

Raç (de) : pour "d'Arras"
Rause (Arnalt de) : cf. Erlause
Rigada (Peyron de)
Rocafort (château de)
Rochamador
Ronçavals (Bertolomeu de, Domingo Pascal de, Guasia Peritz de)
Rosset/Rosed (Pere ou Pes d') : pour *Arrauset* maire de Bayonne
Royam : *Royan*

Sague (Eneco Arnalt de, Guillem de, Yenego A. de)

Saires

Salin (J. del)

Salt/Saut de Gascoyne (Arnalt de, A. Guillem de, Arnalt Peire ou Per Arnalt de, les frères Auger ou Oger ou Ochier et Guillem Arnalt de, Blasquo de) : *Zaldu* à Hasparren

Sancta Maria (Enequo de, Johanes de)

San Salvador (cabane de)

San Salvador de Leurum (abbé de) : *Leyre*

Sant German (Bernart de, Guillem de)

Santhomer : *Saint-Omer*

Sant Iohan de pie de puertos/Sant Johan (Adam de, Arnalt Bernart de, Arnalt Lopiz de)

Sant Mayeu

Sant Martin (Bernart Guillem de)

Sant Miguel (Arnalt Santz de, Arnalt de)

Sant Tomas de Canturberi

Sarasa (Bernart Peritz de)

Saumat (Guillem de)

Sayntes

Sele (Hancho)

Soler (Rostain del)

Soraburu (les frères Arnalt Sanz et Pierres Arnalt de)

Soranoa/Sorano/Sorane (Aner de, Arnalt, Atznar de, Garcia Arnalt de)

Subist (Pere de)

Tascama

Tastif (Pere)

Ualde (Johan d')

Uartegon (Johan d')

Uaucengo (Martin d') : *Ugarzan* à Ossès

Un Castel (Miquel d')

Urdais (abbé d')

Urditz (Ramon d')

Ureta (Eneco Ortitz d')

Urgos

Urguri (Pes d')

73

Uritz (Johan d')
Urquido (Sancho d')
Urrutia de Cissa/Urutie (Petri Santz d')
Urstubil/Ustubil/Itubil (Arnalt d', Arnalt Santz d')
Usdos
Usot (Bernart d')
Utzcharros
Utztaritz

Val d'Agueil (Sanchetz Ortitz de)
Vardos/Vados (seigneur de) : *Bardos*
Vascoinna : cf. Gascoyne
Vasson : cf. Bassuen
Veneça (Pere Ramon de) : maire de Bayonne
Vilanova/Vyllanueva : *Viellenave*
Vilanova (Arnalt Bernart de) : en Navarre
Vilanova (Maria Guarceiz de) : en Cize

Yvon (Garcia Peritz)

74